

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 33
Printemps 2011

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr

Courriel du Bulletin: bulletin_ipr@yahoo.fr

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

REDACTION :

Robert Frank, Rédacteur en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Farid Ameer, Houda Ben Amouda, Félix Chartreux, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Marie-Françoise Lévy, Bernard Ludwig, Antoine Marès, Jean-Philippe Namont, Céline Paillette, Jenny Raflik, Pierre Singaravélou, Jérémie Tamiatto, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2011

ISSN 1276-8944

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Robert Frank

p. 9

CHANTIERS – MEILLEURS MÉMOIRES 2009-2010

Ombelyne Dagicour

- Le « mythe » Leguía. Images et pouvoir sous le « Oncenio » au Pérou, 1919-1930

p. 13

Serge Ollivier

- La démocratie au *barrio* : intégration politique et politisation dans les quartiers populaires de Caracas, 1958-1979

p. 27

Constance Bouchet

- Paris et la musique viennoise. La réception des compositeurs autrichiens et la vie musicale à Paris, 1867-1914

p. 39

Benjamin Gutmann

- Relais et réseaux de la Charte 77 en France, entre 1977 et 1989

p. 49

Pierre Bouillon

- Roumanie, décembre 1989 : Révolution démocratique ou coup d'État communiste ?

p. 66

CHANG Su-Yu

- Les relations CEE-Chine, entre 1978 et 1985 p. 71

Mathieu Jestin

- De Cousinery à Cousinery. Histoire du consulat français de Salonique de 1781 à 1817 p. 87

COMPTES RENDUS DE THÈSES

Eugénia Palieraki

- Une gauche nouvelle ?
Histoire critique de l'extrême gauche chilienne des années 1960 p. 103

Maud Chirio

- La politique des militaires, 1961-1978.
Mobilisations et révoltes d'officiers sous la dictature brésilienne p. 109

Lena Korma

- Émigrer de l'Empire ottoman en France, 1916-1939 : problématiques, historiographie, sources, nouvelles données p. 116

Farid Ameur

- Les Français dans la guerre de Sécession, 1861-1865 p. 129

Audrey Kichelewski

- Les survivants. La place des Juifs dans la société polonaise, 1944-1949 p. 141

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre d'histoire nord-américaine
Directeur : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directeur : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directeur : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directeur : Robert FRANK

Éditorial

ROBERT FRANK

À venir – 4 pages ?

Le « mythe » Leguía

Images et pouvoir sous le « Oncenio » au Pérou, 1919-1930

OMBELYNE DAGICOUR

Le 4 juillet 1919, par un coup d'État, Augusto Bernardino Leguía (1863-1932) arrive à la présidence de la République du Pérou¹. Le régime politique qu'il instaure presque immédiatement après sa prise de fonction est celui dit de la « Patria Nueva », officialisé par la promulgation d'une nouvelle Constitution en janvier 1920. Ce régime est resté dans l'historiographie sous le nom de « Oncenio », terme qui souligne la durée du président Leguía au pouvoir, onze années, de juillet 1919 à août 1930, date de son renversement par le colonel Sanchez Cerro². L'exceptionnelle longévité de la Patria Nueva dans l'histoire politique contemporaine péruvienne invite à se questionner sur la nature du régime léguiiste.

En 1903, ministre des Finances sous la présidence de M. Candamo, Augusto B. Leguía est élu président pour la première fois en 1908. Il représente la nouvelle génération progressiste et libérale du Parti Civil, et se heurte violemment au conservatisme des élites civilistes « traditionnelles ». Dans les années 1910, le processus de décomposition du Parti Civil est amorcé et atteint son paroxysme en 1915 à la suite du

¹ Cet article est le compte rendu du mémoire de Master 2, réalisé sous la direction d'Annick Lempérière, « Le mythe Leguía. Images et pouvoirs sous le Oncenio, Pérou, 1919-1930 », soutenu en 2010 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Jorge Basadre, *Historia de la Republica del Perú*, t. XIII, t. XV, t. XVI, Lima, Editorial Universitaria, 1968 (6^e éd.).

renversement de Billinghurst par le colonel Oscar R. Benavides, qui appelle à une convention générale des partis afin de rétablir un président civil. Le choix se porte alors sur le civiliste José Pardo. Le rejet par la branche léguiiste de ce dernier conduit à une scission définitive et à l'exil forcé de son leader.

Alors comment expliquer son « retour en grâce » dans l'opinion publique en 1919, alors qu'il est exilé à Londres depuis 1915 ? Car de fait, en 1919, c'est un homme politique reconnu de la société péruvienne appartenant à la « bourgeoisie financière » du début des années 1920³. Leguía fait partie de ces « planteurs politiques »⁴ dont la fortune repose sur l'agriculture spéculative, l'exploitation extractrice, ou encore sur l'essor des activités financières et commerciales, ces dernières ayant été rendues possibles par l'insertion du Pérou dans le commerce mondial depuis le milieu du XIX^e siècle. Pourtant, les soutiens à son coup d'État en juillet 1919 apparaissent extrêmement variés, rassemblant aussi bien les élites politiques, fidèles de l'ancien président de la République, que « des étudiants, des employés du commerce, des fonctionnaires, des militaires, gradés ou simples soldats, des artisans et des ouvriers »⁵.

Les années 1910-1920 sont une période d'intense bouillonnement intellectuel, héritage de la guerre du Pacifique (1879-1883)⁶. Vécue comme un véritable traumatisme, la défaite interroge les intellectuels sur les causes de cette débâcle et les moyens de reconstruire et de moderniser le

³ Jean Piel, *Capitalisme agraire au Pérou. Originalité de la société agraire péruvienne au XIX^e siècle*, t. 1, Paris, Éditions Anthropos, 1975 ; *id.*, *Capitalisme agraire au Pérou. L'essor du néolatifundisme dans le Pérou républicain*, t. 2, Paris, Éditions Anthropos, 1983.

⁴ Michael J. Gonzales, « Planters and Politics in Peru, 1895-1919 », *Journal of Inter American Studies and World Affairs*, vol. 23, n° 3, octobre 1991.

⁵ Jorge Basadre, *Historia de la Republica del Perú...*, *op. cit.*, t. XIII, p. 9.

⁶ Peter Klaren, *Nación y sociedad en la historia del Perú*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2004.

pays. Cette nouvelle génération d'intellectuels s'est formée, dans les années 1890, à l'Université liménienne San Marcos, bastion du positivisme, largement influencée par les principes comtiens du rationalisme et du matérialisme⁷. Cette élite progressiste et éclairée s'inscrit dans un rapport optimiste à l'avenir, à la recherche du progrès (matériel et moral), rejetant ainsi le legs traditionnel hispanique et colonial, jugé rétrograde et oppressif, principal responsable du sous-développement économique et social du pays, et implicitement, de la défaite face au Chili⁸. De nouveaux courants politiques et idéologiques de masse – le socialisme, le communisme et l'anarchisme –, secouent également la société péruvienne en ce début du xx^e siècle. C'est une dynamique de mutations profondes du champ politique et social péruvien qui s'opère en ce début des années 1920, remettant en cause le modèle postcolonial sous l'effet de forces endogènes, mais également exogènes : la Révolution mexicaine de 1910 et la Révolution russe de 1917 trouvent un écho considérable en Amérique latine.

Ruiné après la guerre du Pacifique, le général Cáceres, figure majeure de la résistance contre les Chiliens, organise la reprise économique du Pérou entre les années 1885 et 1895, période dite de « la Reconstruction nationale »⁹. Cette politique remet en marche l'économie d'exportation libérale et renforce l'industrialisation par substitution des importations. Ainsi, la fin du xix^e siècle connaît, sous l'influence du processus d'industrialisation et d'urbanisation, la formation d'une classe ouvrière et l'apparition d'un prolétariat urbain concentrées dans la capitale, Lima¹⁰.

⁷ Jésus Chavarria, « The Intellectuals and the crisis of modern Peruvian nationalism, 1870-1919 », *The Hispanic American historical review*, vol. 50, n° 2, mai 1970, p. 258-270.

⁸ Manuel González Prada, *Paginas libres, Horas de lucha*, Lima, Ediciones Biblioteca Ayacucho, 1976 (1^{re} éd. 1890).

⁹ Peter Klaren, *Nación y sociedad...*, *op. cit.*

¹⁰ Steve Stein (ed.), *Lima obrera, 1900-1930*, Lima, Ediciones El Virrey, 1986-1987.

Ouvriers et classe moyenne sont les nouveaux acteurs politiques et sociaux qui émergent sur la scène politique et sociale, porteurs de revendications propres et qui appellent à davantage de participation et de représentation politique au sein de cette « Republica Aristocrática »¹¹. Cependant, cette dynamique de craquèlement de l'édifice politique et social traditionnel, s'accompagne d'une forme de « malaise social »¹². En outre, depuis 1919, le Pérou se trouve confronté à une importante crise d'ordre économique liée à la fin de la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte de crise matérielle, les nouveaux acteurs, en prise aux difficultés de la vie quotidienne, ne trouvent donc aucune réponse à leurs attentes de la part du politique en cette année 1919.

Dès les années 1910, c'est un processus de décomposition du Parti Civil qui est amorcé, provoqué par la scission entre léguiistes et civilistes. Le Parti Civil au pouvoir, sous la direction de José Pardo apparaît sérieusement fragilisé et affaibli en 1919, sous la pression de ces luttes intestines¹³. De manière plus générale, c'est une remise en cause de sa légitimité que traverse le pardisme. La pratique du pouvoir autoritaire et répressive de José Pardo provoque une crise de confiance envers le pouvoir en place. Il s'agit bien d'un malaise du politique et de sa représentativité qui s'exprime. Le paysage politique péruvien apparaît largement déstructuré en 1919. La crise interne du Parti Civil n'est pas isolée, et c'est l'ensemble des forces politiques majeures qui semble connaître des difficultés.

¹¹ Manuel Burga, Alberto Flores Galindo, *Apogeo y crisis de la Republica Aristocrática*, Lima, Ediciones Rikchay Perú, 1981 (1^{re} éd. 1979).

¹² Jorge Basadre, *Historia de la Republica del Perú...*, *op. cit.*, t. XIII, p. 135.

¹³ Pablo Fernando Luna, « État, fiscalité et finances au Pérou à la fin des années vingt : la gestion nationale du « civilisme » et le régime des onze années d'Augusto B. Leguía », Thèse de doctorat soutenue en 1991, réalisée sous la direction de Jean Piel, à l'Université Paris VII ; Ulrich Mucke, *Political culture in nineteenth century Peru: the rise of the Partido Civil*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2004.

Modernité doctrinaire et culturelle, reconfiguration des forces politiques et sociales dans un contexte de crise matérielle héritée de la Première Guerre mondiale – qui fait naître de nouvelles attentes vis-à-vis de l'État –, mais aussi crise du politique, constituent ce « moment 1919 », d'où émerge la figure politique d'A. B. Leguía. Profitant de cette crise généralisée, du discrédit du civilisme pardiste, se posant comme l'alternative, « l'anticiviliste », Leguía incarne, comme le titre la presse, « la réaction nationale »¹⁴, contre l'immobilisme.

1919 : Leguía ou « la renaissance du Pérou »¹⁵

Le 7 février 1919, le Comité central léguiste lance, dans les pages du journal *El Comercio*, un appel à la mobilisation pour le retour d'exil de Leguía, prévu deux jours plus tard¹⁶. Cette annonce s'adresse en particulier aux quartiers ouvriers du Callao et de la Victoria. Les partisans léguistes orientent donc leur discours de mobilisation et leurs efforts de propagande en direction du prolétariat et des classes moyennes de Lima.

Pendant la campagne électorale, la mise en place d'organismes politiques pro-Leguía, tels que les comités et clubs, remplissent les fonctions essentielles de propagande et de militantisme. En 1924, on ne compte pas moins de 128 clubs dédiés à la réélection de Leguía. Ces derniers font appel aux différents réseaux de parentèles et de clientèles, dans une société où l'imbrication du social et du politique est très importante. Très tôt, les partisans léguistes soulignent la nécessité de canaliser et de fonctionnaliser ce mouvement d'opinion mais aussi la

¹⁴ *El Comercio*, 8 février 1919, n° 37668, Lima, Biblioteca Nacional del Perú (BNP).

¹⁵ Carlos Bahamonde, *Leguía o el renacimiento del Perú*, Lima, La Revista, 1928.

¹⁶ *El Comercio*, 7 février 1919, n° 37666, Lima, BNP.

dynamique des clubs. La création du Partido Democrático Reformista, en 1919, a pour objectif d'installer une direction et de canaliser les différentes forces léguistes. En 1924, le PDR procède à la convocation d'une Assemblée générale des clubs léguistes. Sur l'ensemble de ces clubs, 47% portent directement le nom d'Augusto B. Leguía, et 52% un nom en relation avec les valeurs de la Patria Nueva. Cet aspect éclaire évidemment l'organisation et le fonctionnement du « parti léguiste », profondément attaché à un leader politique reconnu, premier dirigeant du parti et entouré de proches collaborateurs. Ainsi, la campagne électorale s'appuie sur la mobilisation des nouveaux acteurs politiques et sociaux et passe par un quadrillage de clubs, de comités patronnés par un organe canalisateur officiel, le PDR.

À cela s'ajoute un processus de mobilisation de la sphère publique. Il s'agit pour A. B. Leguía de se mettre en scène avec la pluralité de ses partisans et surtout de capter l'attention de l'opinion publique. Dans les mois qui précèdent les élections présidentielles, A. B. Leguía instrumentalise les techniques modernes de communication de masse. Il se montre lors de nombreuses visites et cérémonies qui mobilisent l'espace public. Habile communicant, Leguía s'affiche avec une multiplicité d'acteurs politiques et sociaux et se pose en figure de consensus dans une perspective de création de liens politique et social. Le candidat joue sur une performance du corps et de la parole, comme en témoigne la théâtralisation de son apparition publique lors de la manifestation sportive du 27 avril 1919, organisée par le Club de la Juventud. Après une arrivée détonante en voiture décapotable, A. B. Leguía veut être vu et enfile le costume de l'homme politique accessible et populaire, se distinguant par sa maîtrise de l'art oratoire. Cette forme d'expressivité politique – intégrant la corporéité comme ressource politique, inconsciente ou stratégique –, influe sur le processus d'adhésion à Leguía qui trouve ici un large auditoire. Par conséquent, la campagne électorale du printemps 1919 semble constituer le véritable « *momentum* », pour reprendre l'expression d'Omar Carlier, qui entend par ce concept, le moment où le personnage politique

réussit à s'imposer comme « maître des mots et des signes », maître des masses, maître de l'heure¹⁷.

De la sorte, lors de son accession au pouvoir en juillet 1919, l'extrême popularité de Leguía repose non seulement sur la dynamique de l'image salvatrice, mais aussi sur la mobilisation d'un imaginaire pactiste qui lui permettent de se poser en leader incarné du peuple, prompt à rétablir les normes constitutionnelles et les principes démocratiques, principales attentes des nouveaux acteurs politiques et sociaux, en quête de représentation et de participation politique.

« Les mots » de la Patria Nueva. Analyse du projet politique léguiiste

Pour durer, la dynamique qui s'est créée autour de Leguía doit nécessairement se doubler d'une « normalisation » institutionnelle et constitutionnelle. La Constitution promulguée le 18 janvier 1920, nous l'avons vu, instaure officiellement la « Patria Nueva ». Le titre même de ce régime est tout à fait symbolique de ce projet de régénération.

L'originalité de l'accession au pouvoir d'A. B. Leguía repose sur un processus de cooptation des classes populaires et moyennes. Le texte constitutionnel de 1920 est révélateur de cet intérêt pour ces milieux et, comparé à celui de 1860, on constate en effet que la Constitution de la Patria Nueva se distingue par l'introduction d'un important corpus inédit, dédié à la législation sociale sous le titre « Garanties sociales »¹⁸. Outre la réaffirmation du respect et des garanties des droits et libertés individuelles,

¹⁷ Omar Carlier (dir.), *Le corps du leader : construction et représentation dans les pays du Sud*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, p. 19.

¹⁸ Alejandro Belaunde, Juan Bromley, *La Asamblea de 1919. Historia de la Asamblea y galería de sus miembros*, Lima, BNP, 1920, p. 103-130.

des principes progressistes et de protection sociale y sont introduits. L'autre point fondamental de la Constitution correspond à la reconnaissance officielle des communautés indigènes et l'engagement de l'État dans sa protection (art. 58) et la réaffirmation de l'imprescriptibilité des terres collectives (art. 41). Par conséquent, le régime de la *Patria Nueva* s'inscrit dans une dimension clairement interventionniste. La Constitution léguiiste semble influencée par la constitution mexicaine de 1917, mais aussi par les expériences européennes d'après-guerre qui participent de la diffusion d'une nouvelle conception de l'État comme instrument du développement socio-économique. A. B. Leguía se pose ainsi en figure paternelle et protectrice qui rappelle la fonction tutélaire et d'assistance de l'État léguiiste. Cependant, les conditions dans lesquelles émerge cette nouvelle conception de l'État progressiste et interventionniste ne doivent pas être sous-estimées. Porté par une dynamique essentiellement populaire, A. B. Leguía, une fois au pouvoir, se doit de satisfaire ces nouveaux « bastions léguiistes » afin de conserver le soutien de ce nouvel électorat. Il s'agit donc d'une politique relativement pragmatique et stratégique vis-à-vis de l'électorat léguiiste de 1919. De plus, cette politique vise à répondre, paradoxalement, aux angoisses des cercles cette fois plus élitistes face au « péril rouge ».

Ce pragmatisme léguiiste se retrouve sur le plan économique et financier. Lors de l'inauguration de l'Assemblée nationale de 1919, A. B. Leguía insiste sur la nécessité d'une rénovation non seulement politique, mais également économique. La modernisation économique se fait pour partie sous la pression des nouvelles couches populaires et moyennes dont l'adhésion au régime repose partiellement sur une attente de progrès matériel. La stabilité du régime léguiiste dépend donc largement de sa capacité à créer de la croissance. Quels sont ces principaux défis économiques ? En 1919, Leguía doit répondre aux problèmes consécutifs à l'arrêt du premier conflit mondial. Ce programme ambitieux de « reconstruction nationale » pose cependant la question cruciale de son financement. Pour le rendre possible, A. B. Leguía fait appel aux capitaux

étrangers et tout particulièrement nord-américains¹⁹. Le souci de Leguía de forger une économie nationale plus intégrée trouve son illustration dans l'importance accordée à la modernisation des infrastructures et, en particulier, du chemin de fer. Le projet de développement et de modernisation économique de la Patria Nueva soutenu par Leguía, s'inscrit dans la perspective d'une meilleure union du territoire national, par le biais d'un rapprochement de la côte et des régions plus isolées de la *sierra* et de la *selva*.

La perspective d'intégration territoriale est en effet une composante essentielle du régime de la Patria Nueva. L'union territoriale doit amener progressivement l'union nationale, c'est-à-dire un renforcement de la conscience et du sentiment d'appartenance à la nation. Ce projet politique pose évidemment ici le problème crucial de l'indigène et de son intégration dans ce processus de construction de l'État nation péruvien dans les années 1920. Un siècle après l'Indépendance, le régime de la Patria Nueva pose, par conséquent, la problématique du rapport entre État et ethnicité. Largement influencé par le contexte intellectuel de renouveau de l'indigénisme, A. B. Leguía met en place une législation tutélaire et de protection. Lorsqu'il reçoit des délégations de représentants de communautés indigènes au Palais de Gobierno de la capitale, il se met en scène comme figure paternelle et protectrice. À plusieurs reprises, Leguía s'exprime même en quechua. Cette pratique s'inscrit dans une instrumentalisation du passé et de l'imaginaire andins. A. B. Leguía réactive ici des références socioculturelles spécifiques qui donnent à son discours un effet plus percutant et plus compréhensible pour ce segment de la nation péruvienne encore largement analphabète. Le quechua permet de contourner les différents filtres des traductions et d'introduire, pour la première fois, un rapport direct entre le président de la République et les communautés indigènes. Cette pratique politique vaut à Leguía d'être

¹⁹ Fredrick B. Pike, *The United States and the Andean Republics: Peru, Bolivia and Ecuador*, Cambridge, Harvard University Press, 1977.

surnommé le « Président inca », guide de la réhabilitation et de la « rédemption de la race indigène ». Ainsi, au-delà de la simple perspective de modernisation économique et sociale, le projet léguiiste intègre une dimension plus politique et idéologique : l'aspiration à un territoire et à une population unie tournée vers un objectif commun, celui de la félicité et de la prospérité nationale. Ce programme s'accompagne d'un véritable discours nationaliste et identitaire afin de rassembler le plus grand nombre.

La société péruvienne, encore sous le choc de la défaite militaire de 1883, a perdu ses repères et se fissure sous l'effet du craquèlement de l'héritage postcolonial. Dans ce contexte anxiogène et de crise généralisée, Leguía promet une ère de prospérité, l'instauration d'un « nouvel Age d'or ». Cette promesse d'un avenir glorieux et prestigieux fonde le ralliement massif au régime de la Patria Nueva dont l'objectif est de recréer du consensus dans ce corps politique et social malade. Cependant, si ce discours léguiiste se veut englobant et mobilisant, il se révèle aussi à double tranchant. Toute opposition au projet amenant l'exclusion, il débouche par conséquent de manière inévitable sur la création de nouvelles tensions internes à la société péruvienne.

L'analyse du projet politique de la Patria Nueva amène à s'interroger sur la place et la fonction de son leader. Véritable « architecte », « artisan » du régime, ce dernier se pose en guide suprême.

Mysticisme et personnalisation du régime léguiiste

Les surnoms attribués au président, que l'on retrouve dans les plus grands quotidiens de Lima, le dépeignent comme étant « plus qu'un simple homme ». Ces formes d'adhésion ne se limitent pas au cadre des proches et des élites politiques et sociales car on les voit également au sein de milieux plus populaires. La stabilité et le fonctionnement du régime de la Patria Nueva apparaissent intensément liés à la personne même de son

leader politique, comme le souligne le ministre Celestino Manchego Muñoz : « Cette entreprise prodigieuse possède, dans tous ses aspects, la marque indélébile et incomparable de votre personnalité. [...] La grandeur du Pérou est votre œuvre »²⁰.

Cette personnalisation du régime devient plus intense au moment de la réélection de 1924. L'élaboration d'un lien étroit et spécifique entre le peuple et l'Homme providentiel, attendu, porteur des espérances de la société, se rattache à l'idéal type de la domination charismatique théorisée par le sociologue allemand Max Weber²¹. Celui-ci oppose aux formes de dominations traditionnelles et légales, le pouvoir de l'autorité charismatique, qu'il définit comme une forme de gouvernement extraordinaire, reposant sur la vertu héroïque ou la valeur exemplaire d'un chef, surgissant généralement dans des conditions inhabituelles ou critiques, et visant à surmonter une situation de crise ou d'urgence. Le charisme, dans ces conditions, apparaît comme une qualité déterminée par les perceptions subjectives des adeptes ou « fidèles ». Par son origine sémantique, le charisme intègre également une forte dimension relationnelle, faite de dons et de contre-dons, de reconnaissance, de séduction même, et participe à la formation d'une véritable « communauté émotionnelle »²². Doté de cette qualité exceptionnelle, A. B. Leguía se distingue de ses concitoyens par sa singularité et son exemplarité qui suscitent l'admiration et l'adhésion inconditionnelles dans une perspective de modulation et de transformation du peuple péruvien, et qui rappellent évidemment les expériences européennes du *Duce* italien Benito Mussolini ou encore de l'Espagnol Primo de Rivera, contemporaines du régime léguiiste.

²⁰ Celestino Manchego Muñoz, *Augusto B. Leguía, forjador de la grandeza del Perú, 1919, 4 de julio de 1928* [...], Lima, BNP, 1928.

²¹ Max Weber, *Economie et société*, trad. Fr. J. Chavy et E. de Dampierre, Paris, Plon, 1971.

²² *Ibid.*, p. 322-323 ; Vincent Azoulay, *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

Si l'image salvatrice instaure en grande partie la dynamique nécessaire à l'accession au pouvoir d'A. B. Leguía en 1919, ce dernier se retrouve rapidement confronté à la problématique de sa pérennisation au pouvoir. C'est toute la question de l'utilité fonctionnelle de l'image et du charisme qui se pose ici. Cette instabilité sous-jacente pousse Leguía à réactiver et à entretenir jour après jour l'adhésion à sa personne et la croyance en ses qualités exceptionnelles. Le leader de la Patria Nueva participe activement au façonnement du « mythe héroïque » qui l'entoure. C'est ainsi que l'image du président se charge progressivement du goût pour le mysticisme de Leguía lui-même. Le projet de « transformation d'un peuple et la création d'une Patrie »²³ est vécu par Leguía comme une véritable mission personnelle. Cette image sacrificielle se double d'une référence christique. À l'occasion d'un hommage national en son honneur au Club Tennis de la Exposición, le 31 octobre 1926, Leguía prononce un discours étonnant dans lequel il se compare « au Dieu du Calvaire qui a souffert le martyre sur la Croix, libérant l'Humanité de son péché »²⁴. Cette espérance chrétienne du salut et de la fraternité retrouvée, construite par le président, se retrouve dans certains de ses surnoms tels que « Nouveau Messie » ou encore « Viracocha », du nom d'une divinité inca, appellations qui s'inscrivent plus largement dans la réactivation d'un imaginaire cyclique andin, et tout particulièrement dans le mythe de l'Inkarri²⁵.

Arrivé au pouvoir en 1919 sous l'effet d'une rhétorique salvatrice soutenue par un contexte de crise généralisée, Augusto B. Leguía, « envoyé par la Providence », se retrouve cependant assez vite confronté à une double problématique : la perpétuation au pouvoir et l'adhésion au nouveau régime instauré. L'instrumentalisation d'un discours patriotique et

²³ Celestino Manchego Muñoz, *Augusto B. Leguía...*, op. cit.

²⁴ Fernandini Eulogio, *El homenaje tributado al Señor Augusto B. Leguía, presidente de la Republica, con motivo del triunfo jurídico obtenido por él en nuestro problema con Chile [...]*, Lima, Ediciones Ravago Velarde, 1926.

²⁵ Sur cette notion, voir Jean Michel Sallmann (dir.), *Visions indiennes, visions baroques. Les métissages de l'inconscient*, Paris, PUF, 1992.

nationaliste s'articulant avec une mise en scène du pouvoir et de son leader politique au moyen de la mobilisation de diverses images et autres codes socioculturels, construisent l'adhésion au projet politique léguiste. La multiplicité des images édifiées et mobilisées par Leguía lui-même et ses proches collaborateurs amène à supposer une nécessité fonctionnelle de l'image sous le régime léguiste. L'attachement au régime de la Patria Nueva ne passe pas par l'adhésion ni à un parti politique ni à un courant idéologique clairement défini, mais bien par le ralliement à un homme. Augusto B. Leguía apparaît comme la clé de voûte du fonctionnement politique et de la stabilité du régime.

En résumé, le nouveau pacte de la Patria Nueva semble reposer fondamentalement sur une logique de don et de contre-don, à laquelle se juxtapose la transversalité des images mobilisées, du patriote au guide mystique en passant par l'instrumentalisation de mythes préhispaniques qui placent Leguía en figure centrale, véritable pivot du régime et de sa stabilité, capable de concentrer sur lui l'affectivité du groupe²⁶. Dans une société en pleine reconfiguration, il s'agit d'éviter le démembrement du corps politique et social et de recréer une communauté imaginaire tournée vers l'avenir, soudée par le « halo émotionnel du renouvellement »²⁷, et guidée à son sommet par un leader qui assume cette mission de transformation. Facteur de dynamique et de stabilité du régime de la Patria Nueva, cet attachement spécifique à A. B. Leguía apparaît cependant comme une très grande faiblesse puisque, renversé en 1930, le régime de la Patria Nueva ne survit pas à son leader.

²⁶ Clifford Geertz, « Centre, rois et charisme : réflexions sur les symboliques du pouvoir » *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, 1986 (1^{re} éd. 1983), p. 153-182.

²⁷ Alexandre Dorna, *Le populisme*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1999, p. 210.

La démocratie au *barrio* :
intégration politique et politisation
dans les quartiers populaires de Caracas, 1958-1979

SERGE OLLIVIER

Massive, spontanée, désordonnée, l'explosion urbaine que connut l'agglomération de Caracas à partir des années 1950, n'avait, en soi, rien de bien singulier en Amérique latine¹. Les grandes villes du continent étaient alors affectées de la plus forte croissance urbaine au monde et les quartiers d'habitat spontané issus de l'émigration rurale se multipliaient de Mexico à Lima, de Salvador à Rio. Des chercheurs nord et sud-américains, sociologues pour la plupart, se penchèrent alors rapidement sur un phénomène² d'une telle ampleur qu'il provoquait des interrogations parfois angoissées chez les contemporains³. Dans chacune de ces grandes villes, l'accroissement de la place des pauvres posait de graves enjeux sociaux.

¹ Cet article est le compte rendu du mémoire de Master 2, réalisé sous la direction d'Annick Lempérière, « Barrios entre "social" et "político" au Venezuela ; temps et contretemps de l'intégration politique des quartiers de Petare dans la démocratie partisane, 1958-1979 », soutenu en 2010 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Mercedes González de la Rocha *et al.*, « From the Marginality of the 1960's to the "New Poverty" of Today: A LARR Research Forum », *Latin American Research Review*, vol. 39, n° 1, 2004, p. 183-203.

³ John Gerassi, *The Great Fear: The Reconquest of Latin America by Latin Americans*, New York, MacMillan, 1963.

Partout, les contemporains eurent conscience de vivre des changements majeurs au sein de leur société.

À Caracas, la croissance accélérée des quartiers populaires, les *barrios*, coïncida avec l'avènement de la démocratie représentative, cette IV^e République qui devint un « modèle » de démocratie et d'alternance du pouvoir à l'heure des coups d'État militaires dans les pays du cône sud. Le 23 janvier 1958, lorsque chuta le régime dictatorial de Marcos Pérez Jiménez, le pays n'avait alors connu, pour le XX^e siècle, que trois années de démocratie représentative, de 1945 à 1948. Les dirigeants politiques et les partis démocratiques qui arrivèrent au pouvoir en 1958 durent définir un modèle républicain viable dans un contexte tendu : en 1959, la révolution cubaine affaiblit sur sa gauche le nouveau gouvernement qui devait rallier les élites économiques sur sa droite. Associer à la nouvelle république les différentes catégories d'une société vénézuélienne en grand bouleversement, était la grande problématique de cette fin des années 1950.

La transformation des vertes collines de la capitale vénézuélienne en amoncellements de tôles et de briques n'était pas seulement un bouleversement du paysage urbain *caraqueño* (originaire de Caracas). Il s'agissait de la création *sui generis* d'une nouvelle réalité urbaine, d'une nouvelle façon de faire partie de la « cité » dans une société elle-même en pleine redéfinition de ses normes politiques. Les *barrios* émergeaient à la fois comme nouvelle composante fondamentale de l'espace urbain vénézuélien et comme espace social et politique à part entière, terrain électoral en construction et potentiellement militant. Un défi social, un enjeu politique majeur pour la démocratie naissante.

Dès 1958, la junte patriotique nouvellement arrivée au pouvoir prit des mesures facilitant l'installation des masses de pauvres urbains avec le *Plan d'Emergencia para los Barrios*. Les *barrios*, déjà pour certains dans le paysage *caraqueño* depuis plus de vingt ans, en devinrent rapidement un élément majeur. Au cours de la seule année 1958, 400 000 nouveaux habitants s'y établirent. En 1966, 35% de la population totale de Caracas

vivait dans ses *barrios* et plus de 50% au début des années 1990. La nouvelle République assura sa légitimité en soutenant l'installation de nouveaux urbains sans le sou. Démocratie et urbanisation spontanée ne firent donc pas uniquement que coïncider, elles entamèrent, à partir de 1958, une histoire commune, presque une relation d'interdépendance.

Cette relation originelle a été abordée ici sous l'angle de la « politique par là-bas », de la politisation des habitants des *barrios* de Caracas, de 1958 jusqu'à la fin des années 1970. Avant la crise de la dette de 1982, cette période semblait *a posteriori* une sorte d'âge d'or de la IV^e République. Interroger le ou les processus de politisation dans ces quartiers a permis de cerner les liens entre l'histoire de la IV^e République d'avant la crise, et celle des *barrios* de Caracas. J'ai également tenté d'allier un embryon de prosopographie des dirigeants de quartier à une étude de la culture politique des habitants dans leur ensemble, ayant ou non des responsabilités. À des sources écrites statistiques (recensements, statistiques électorales) et l'examen des périodiques locaux, s'est ajouté un large usage des méthodes de l'histoire orale et du récit de vie considérés comme point de départ⁴. Une zone populaire de l'*Area Metropolitana* de Caracas a été choisie pour étude : le *municipio* de Petare.

L'émergence d'une nouvelle société urbaine

L'explosion urbaine de Petare intégra le *municipio* Petare dans l'agglomération *caraqueña*, jusqu'à en devenir, dès la fin des années 1960, la plus grande zone de *barrios*. De nouveaux quartiers, fondés à partir de 1958, s'ajoutèrent à d'autres plus anciens. Sur quarante-quatre *barrios* répertoriés en 1977 à Petare, vingt-sept avaient été fondés avant 1958 et

⁴ Cf. Daniel Bertaux, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997.

dix-sept après l'avènement de la République⁵. Les plus anciens étaient majoritairement peuplés d'urbains ayant fui les grands chantiers du centre de Caracas sous la dictature. Dans les quartiers plus récents du nord du *municipio*, fondés après 1958, les habitants étaient souvent des néo-urbains, tout juste arrivés de la province.

Cette pluralité d'histoires de *barrios* n'est pourtant pas réductible à deux grandes phases d'urbanisation. Tous les quartiers, qu'ils aient été fondés avant ou après 1958, suivaient une histoire propre, mais aux phases généralement analogues. La première était celle de la création du *barrio*, de l'installation rapide et continue de migrants, de la débrouille entre voisins et vis-à-vis d'autorités plus ou moins permissives. La lutte pour la survie de la fondation se prolongeait par celle pour sa « consolidation », soit la viabilisation du terrain déjà occupé : construction de routes, d'escaliers à flan de colline, d'abduction d'eau, d'égouts... Quand les habitants estimaient avoir obtenu le minimum, le quartier était dit « stabilisé ». De 1958 à la fin des années 1970, la création de nouveaux quartiers fut continue à Petare. Alors qu'un *barrio* plus ancien tendait à se stabiliser, un autre plus nouveau était en pleine expansion. Mosaïque de quartiers aux croissances décalées dans le temps, Petare était aussi un ensemble de petites sociétés *barriales* en structuration.

Ce développement du *barrio* était une entreprise collective qui forgeait les relations de voisinage et une certaine conscience communautaire. Les dimanches devenaient des jours de chantiers collectifs, où les femmes préparaient un pot-au-feu pour des hommes improvisés ouvriers. Ce travail en commun, la *cayapa*, était un événement festif qui prolongeait une sociabilité propre au *barrio*. La culture du *barrio* était⁶, comme aujourd'hui, une culture de rue et de plein air, où les formules de politesses, les salutations et les discussions courantes se faisaient à haute voix. Vie

⁵ Fundacomun, *Inventario de los barrios pobres del area metropolitana de Caracas y el dpto. Vargas*, Caracas, Fondo Editorial Común, 1978, p. 17.

⁶ Pedro Trigo, *La cultura del barrio*, Caracas, Fundación Centro Gumilla, 2004.

sonore et expressive que celle du *barrio*, où l'oralité et la spontanéité marquaient la relation à autrui. Relation qui devait, malgré les éventuelles frictions – notamment politiques –, respecter la sacro-sainte *convivencia*, la vie en commun. Cette dernière était plus calme et détendue à l'époque qu'elle ne l'est maintenant. L'habitat restait relativement dispersé dans presque tout Petare à la fin des années 1970 : dans le *barrio* Julian Blanco, pourtant « fondé » entre 1960 et 1971, 2% du territoire restait inoccupé en 1976⁷. Les quartiers étaient encore emprunts de la verdure des collines, les voisins se connaissaient presque tous et tout le monde avait un accès direct aux quelques personnes qui rythmaient l'actualité locale. Ces personnalités populaires étaient forcément en adéquation avec cette fluidité des rapports interpersonnels et l'égalitarisme ambiant. Les contours de leur charisme étaient ceux de la culture de quartier qui se développait.

Ces dirigeants émergeaient lors des premières années d'existence du *barrio*, période la plus critique. Les forces vives du quartier s'organisaient différemment entre quartiers fondés par achat groupé et officiel de parcelles – surtout au sud de Petare – et ceux issus d'une occupation illégale de terres, une « invasion » – généralement au nord. Dans le premier cas, les habitants ne craignaient pas d'être expulsés par la police. Le contexte était moins hostile et les actions collectives nécessitaient moins de vigueur et d'acharnement. Les dirigeants locaux, quelques pères de familles, n'avaient pas véritablement d'aura de chef ; le respect ou la suspicion qu'ils suscitaient caractérisaient une démocratie de petits propriétaires. Au sud de Petare, comme dans les *barrios* Maca ou Unión, il était fréquent de ne pas identifier de dirigeant, du moins unique, à un quartier.

Dans le cas d'une fondation par « invasion », plus répandu dans les *barrios* créés après 1958, il en allait tout autrement. Un groupe de familles s'organisait pour occuper, en une nuit, un terrain en friche. La survie du *barrio* dépendait alors de dirigeants de lutte, d'hommes ou de femmes

⁷ Fundacomun, *Inventario de los barrios...*, *op. cit.*, p. 20.

suffisamment acharnés parmi les habitants pour tenir tête aux forces de l'ordre et aux propriétaires. Ces meneurs se mettaient en relation avec les autorités, cherchaient des soutiens, devenaient organisateurs des efforts de la communauté et représentants des voisins auprès de la municipalité. Très actifs, mais pas forcément plus éduqués que leurs voisins, ils restaient souvent prééminents pendant des années dans leur *barrio*. Inocencia de Mirano fut ainsi dirigeante du *barrio* San José de la Urbina pendant près de trente ans à partir de sa fondation. Active, opiniâtre et jalouse de son autorité, cette analphabète était un bon exemple du dirigeant de quartier inamovible, à ceci près qu'elle était une femme, chose assez exceptionnelle à l'époque.

L'intégration dans la démocratie de partis

Lieux de nouvelles solidarités revendicatrices, ces quartiers en formation auraient très bien pu représenter un facteur d'instabilité pour le régime. Les partis arrivés au pouvoir en 1958 s'y implantèrent pourtant durablement dès les premiers jours de la démocratie. Ils n'en étaient d'ailleurs pas absents pendant la dictature : de nombreux militants d'*Acción Democrática* (AD), de l'*Unión Republicana Democrática* (URD) et du parti communiste (PCV) vivaient à Petare. Dès 1958, le *municipio* était nettement plus *adeco* (partisan de AD) et social démocrate que certains quartiers de l'Ouest de la capitale, comme Catia, historiquement rouges. Ces partis sortaient grandis de la lutte contre le régime dictatorial et le militantisme valorisé, considéré comme une preuve d'engagement social.

Avec l'explosion urbaine, la présence des partis de gouvernement s'accroissait dans les quartiers. Les *Petareños* (habitants de Petare) les plus actifs de leur *barrio* se devaient d'obtenir du matériel auprès des autorités – le *gobierno* du *municipio*, de l'État ou de l'État fédéral – et pour cela d'entretenir de bons rapports avec les élus. Ceux qui n'étaient pas déjà inscrits dans un parti s'affilièrent alors. D'autres, déjà militants, s'affirmèrent

dans la vie sociale de leur *barrio* grâce à leurs appuis partisans. La redistribution des fonds publics, largement issus des mannes pétrolières et minières, était d'autant plus à la discrétion des officiels qu'ils n'avaient que peu de compte à rendre au contribuable⁸. La viabilisation des *barrios* et l'emploi de beaucoup de leurs habitants étaient assurés par les machineries partisans et les relations tissées en leur sein. Ce clientélisme généralisé était vu comme une véritable exigence sociale par la majorité de ses acteurs, élus ou dirigeants locaux. Le vecteur interpersonnel et l'échange entre amis étaient les seules façons de faire qui étaient connues. Une bonne politique, une politique *sociale* devait être une politique humanisée, c'est-à-dire personnalisée.

Les dirigeants de quartiers, tous encartés, se réunissaient au sein de juntas de quartier. Là où le *leadership* était partagé, les *juntas* étaient mixtes. S'y côtoyaient *adecos*, *uredistas* (URD), *pecevistas* (PCV) et, de plus en plus souvent, des *copeyanos* (du parti démocrate chrétien COPEI). Un parti pouvait dominer mais rarement de façon exclusive, comme dans les *barrios* Las Brisas, Unión, El Carpintero et Maca. Dans les quartiers où s'était imposé un dirigeant d'invasion, la *junta* était fortement dominée, parfois de façon exclusive, par une personnalité et son parti. À San José de la Urbina, la charismatique Inocencia était *copeyana* ainsi que tous les membres de la *junta*, souvent de la même famille qu'elle.

Ces dirigeants étaient d'autant plus importants pour les partis politiques, qu'ils pouvaient avoir une grande influence sur le vote des habitants de leur *barrio*. La récupération d'une *junta* était le premier pas vers l'intégration partielle d'un *barrio* dans les réseaux d'un parti de gouvernement et, *a fortiori*, dans la IV^e République. Ces petites structures locales, à l'intersection de la vie sociale du *barrio* et de la sociabilité partisane, évoluèrent nominalement et furent organisées par les initiatives militantes. En 1958, dans le cadre du *Plan de Emergencia para los barrios*, chaque

⁸ Fernando Coronil, *The Magical State: Nature, Money and Modernity in Venezuela*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

barrio devait se doter d'une *Junta pro-mejoras* pour recevoir les aides prévues. Les *juntas* étaient alors l'émanation de la solidarité des habitants ayant obtenu une accréditation officielle. Par la suite, les *juntas* devinrent de véritables nébuleuses reliées entre elles par des réseaux *adecos* et *copeyanos*. Deux mouvements furent créés, le *Movimiento pro-desarrollo de la comunidad* par AD en 1963 et le *Movimiento pro-fomento* l'année suivante par COPEI. L'un comme l'autre devaient permettre un développement harmonisé et mieux structuré des *barrios*. La presse locale *Petareña* décrivait longuement leurs œuvres matérielle et éducative. Ces mouvements partisans affectèrent toutes les *juntas*. Le président du mouvement *pro-desarrollo*, Julian Blanco, donna même son nom au *barrio*. Former les dirigeants de quartier, leur apporter une aide matérielle et inciter à la création de nouvelles *juntas* étaient les axes de travail de ces mouvements.

Ils participèrent ainsi, de l'aveu même d'anciens élus, à la fidélisation des dirigeants locaux aux partis AD ou COPEI. Rallier le parti et participer au bon développement des *barrios* allaient de paire. Les promoteurs de ces mouvements n'étaient ni étrangers à un évident prosélytisme partisan, ni désengagés de projets réels de développement. Parallèlement à cette affiliation politique des *juntas*, chaque quartier se dotait d'une permanence de AD ou COPEI. Ces comités se réunissaient dans la demeure d'un militant du quartier, tout comme la *junta* dans la maison de l'un de ses membres. Les deux entités regroupaient parfois les mêmes personnes, dans les mêmes lieux.

À partir de 1979, sous la présidence du *copeyano* Herrera Campins, fut mise en place par COPEI une nouvelle entité administrative locale : les *asociaciones de vecinos*. Censée mieux encadrer le développement urbain, cette réorganisation des *juntas* donna un avantage considérable aux *copeyanos* à Petare. Après plus de vingt années de domination *adeca*, le *copeyano* Enrique Mendoza fut élu à la tête du *Concejo municipal* en 1982. La récupération des organisations de quartiers, enjeu crucial de la

rivalité électorale entre AD et COPEI, tourna donc finalement à l'avantage de COPEI, grâce aux *asociaciones de vecinos*.

Les *Petareños* n'ignoraient pas pour autant la politique à l'échelle nationale. L'arrivée à la présidence de la République du *copeyano* Rafael Caldera fit date dans la prise d'importance de COPEI à Petare. Entre figures politiques nationales et clientélisme local, Petare était bel et bien intégré au « système populiste de conciliation »⁹ qui créa des machineries partisans tentaculaires : aux élections de 1964, AD remporta près d'un tiers des suffrages dans le pays, mais seulement 30 000 votes venaient de Vénézuéliens non inscrits au parti¹⁰. C'est dire que les partis cherchaient à s'étendre comme organisations et à recruter des militants plutôt qu'à convaincre des votants. Le clientélisme politique poussait chaque parti à recruter militant après militant et à s'établir solidement au niveau local, plus que de faire appel à tout l'électorat. Clientélisme plutôt que populisme, relation plutôt que communication, ainsi fonctionnaient les partis de gouvernement dans les quartiers.

L'âge d'or des partis dans les *barrios* ?

Progressivement, l'engagement militant commença à être perçu différemment par les habitants. Dès les années 1960, à des époques différentes selon l'histoire de chaque quartier, les dirigeants de la *junta* rentraient dans un entre-deux, entre *comunidad* et réseau militant. Ils devaient se déplacer en dehors du *barrio*, faire des réunions à la *junta parroquial* (de la paroisse) ou avec ses partenaires des mouvements *pro-desarrollo* ou *pro-fomentista*. Chargés de faire la « *voceria* » à la *junta*

⁹ Luis Britto García, *La máscara del poder: del gendarme necesario al demócrata necesario*, Caracas, Alfadil/Trópicos, 1988.

¹⁰ Michael Bamberger, « A problem of political integration in Latin America: the *barrios* of Venezuela », *International affairs*, vol. 44, n° 4, octobre 1968, p. 715-717.

parroquial ou au *concejo*, les dirigeants des *juntas* confisquaient peu à peu l'information en allant la trouver à l'extérieur du *barrio*, où les appareils des partis de gouvernements étaient en position de force. AD et COPEI recrutèrent ainsi beaucoup de militants dans les quartiers où, parallèlement, se développait une certaine méfiance à l'égard de ces voisins qui monopolisaient les relations avec les autorités. À partir des années 1970, des jeunes remplacèrent progressivement les premiers dirigeants de *juntas pro-mejoras*. Ces nouveaux dirigeants avaient grandi avec la République, s'étaient inscrits dans ses partis quand leur popularité était à leur faite. Leur engagement social était souvent vu plus militant que communautaire et leurs façons de faire surtout forgées à l'école du parti. Les années passant, l'affiliation à un parti devenait de plus en plus structurante. Aux yeux de leurs voisins, les dirigeants locaux semblaient de plus en plus *partidistas*. Les présidents de *juntas* profitaient régulièrement du matériel et des subventions qu'ils parvenaient à obtenir et leur maison était souvent la plus belle du quartier.

La monopolisation de l'ascenseur social par les machineries partisans était d'autant plus critiquée, en ces années 1970, que les partis d'extrême gauche réintégrèrent la vie sociale et politique locale. En plus de ces derniers, surtout pour le PCV, le MIR et le MAS, des initiatives non partisans de développement communautaire se mettaient en place. À Petare, elles étaient portées par des prêtres étrangers, espagnols, belges ou français. Que ce soit pour établir un cadastre, une collecte régulière d'ordures ou créer des bibliothèques, leur action s'établissait en dehors des influences partisans. Ces initiatives favorisaient une redéfinition pratique de l'horizon d'attente sociale et politique des habitants. Entre embryon de dynamisme associatif et retour des partis d'extrême gauche, surtout auprès des jeunes, les années 1970 voyaient apparaître, à Petare, des recherches d'alternatives à la mainmise des réseaux partisans sur la vie locale.

Évolution politique des *barrios*

À la veille des bouleversements des années 1980, les habitants des *barrios* de Petare étaient effectivement intégrés dans la République. Leur politisation s'inscrit de façon originale dans le temps national car le *barrio* restait leur horizon social le plus concret. Les *barrios* pris dans leur globalité n'étaient pas la forteresse d'un parti plus que d'un autre, toutes les tendances politiques pouvaient s'y rencontrer. Ce méli-mélo urbain était une mosaïque politique où chaque secteur avait sa propre tendance politique, si bien que comprendre l'évolution politique des *barrios* est devenu un exercice complexe de relativisme.

Cette évolution a relevé du particulier et du général, de l'emboîtement de trois temporalités qui traversaient la réalité *barrial* : d'une part, la chronologie propre à chaque *barrio*, celle de son évolution sociale et matérielle, soit l'histoire d'une multitude de fondations qui commencèrent et s'achevèrent avant et après la période étudiée ; ensuite, le temps des organisations présentes dans chaque quartier, avec au premier plan les *movimientos vecinales (de voisins)* de AD et COPEI ; enfin, la chronologie nationale, l'histoire de la IV^e République, dans laquelle il faut réinscrire toute réflexion, tout événement local, puisque les *barrios* faisaient résolument partie de la ville et de la nation.

L'intégration des *Petareños* dans la République fut consubstantielle à la constitution d'un clientélisme original, soutenu par des habitants qui cherchaient l'amélioration de leurs conditions de vie individuelle et collective. Aucun ritualisme n'encadrait ces pratiques, elles étaient présentées et comprises comme une exigence démocratique et interindividuelle.

Les politiques, et avec eux les habitants, répondirent ainsi aux nécessités sociales de l'explosion urbaine ; tant et si bien que l'action sociale même fut définie par la relation interpersonnelle et la redistribution. Par son discours et son idéologie, ce clientélisme issu de 1958 encourageait la

demande sociale, alors que son association affichée aux habitants les plus dynamiques et à l'esprit communautaire du *barrio* dévalorisait tout éloignement de la classe politique. On comprend alors que la démocratie de la fin des années 1970, aux structures partisans plus établies et rigides, ait commencé à frustrer des attentes et des valeurs populaires sur lesquelles elle s'était fondée vingt ans auparavant.

Paris et la musique viennoise

La réception des compositeurs autrichiens et la vie musicale à Paris,
1867-1914

CONSTANCE BOUCHET

Aux lendemains¹ de la Seconde Guerre mondiale, l'Occident redécouvre les artistes de la « Vienne 1900 »². En effet, à cette époque Vienne connaît un flamboiement culturel d'une richesse extraordinaire, en réunissant tous les arts à leur apogée³. Sa situation géographique et sa place dans l'histoire de la civilisation européenne ont fait de cette capitale un carrefour des arts, où se sont rencontrés des artistes et des penseurs illustres.

Après Sadowa et Sedan, la France est amenée à prendre en compte l'Europe centrale et l'Autriche-Hongrie. Craignant la mainmise allemande en *Ostmitteleuropa*, tant du point de vue diplomatique qu'intellectuel, la France prend conscience de la menace de la politique de la Prusse et du

¹ Cet article est le compte rendu d'un mémoire de Master 2, réalisé sous la direction d'Antoine Marès. Il a été soutenu en 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Voir les travaux de William M. Johnston, *L'esprit viennois : une histoire intellectuelle et sociale. 1848-1938*, Paris, PUF, 1991 ; Allan Janik et Stephen Toulmin, *Wittgenstein's Vienna*, New York, Simon and Schuster, 1973 ; Carl E. Schorske, *Vienne, fin de siècle : politique et culture*, Paris, Seuil, 1983 ; Carl E. Schorske, *De Vienne et d'ailleurs : figures culturelles de la modernité*, Paris, Fayard, 2000 ; Michael Pollak, *Vienne 1900 : une identité blessée*, Paris, Gallimard, 1984.

³ Jean Clair (dir.), *Vienne 1880-1938, l'Apocalypse joyeuse*, Paris, Éditions du Centre Georges Pompidou, 1986.

rôle de l'Autriche qui se « caractérise », devenant ainsi peu à peu spécifiquement danubienne⁴. Les relations musicales entre la France et l'Autriche-Hongrie, pourtant intenses et nourries à cette époque, ont peu retenu l'attention des historiens. Or, l'évolution des arts et, en ce qui nous concerne, l'histoire de la musique ne peuvent être dissociées des relations diplomatiques et des événements politiques. Il apparaît alors nécessaire d'étudier les relations officielles aussi bien que les courants d'opinion dans la presse et les correspondances pour comprendre le rapport entretenu par la France avec les musiciens autrichiens à l'époque de l'âge d'or de la musique viennoise.

Le rapprochement austro-allemand et l'installation à Paris d'un régime républicain modifient les rapports entre les deux pays, et jouent notamment sur la perception de l'influence étrangère dans le domaine artistique. Au début du xx^e siècle, la *question d'Autriche* et la question des nationalités, toujours plus présentes, deviennent une réelle préoccupation : les réflexions sur l'existence et le fonctionnement de la monarchie se multiplient. Si la Double Monarchie se disloque, quelles en seront les conséquences ?

Il est frappant de voir combien la situation politique s'immisce dans la perception de l'art autrichien. L'attitude du public et des musiciens français exprime l'ambiguïté de leur relation avec la musique viennoise : l'admiration qui se dévoile dans les témoignages se mêle bien souvent de scepticisme ou parfois même de rejet. Entre nationalisme et universalité, l'analyse des comportements et des sentiments face à l'étranger illustre parfaitement les consciences d'avant-guerre.

⁴ Jean Bérénger, *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918*, Paris, Fayard, 1990, p. 638.

Les fastes de la musique viennoise à Paris (1867-1883)

La musique viennoise n'a pas seulement diverti et fait danser les mondains ; en servant les desseins politiques de la Double Monarchie, elle s'est aussi révélée un outil social et diplomatique des plus efficaces. Les ambassadeurs autrichiens ont joué un rôle très actif en accueillant les artistes viennois. Johann Strauss fils a eu la chance de bénéficier de l'appui de l'aristocratie et de relations étroites avec le monde parisien de la musique, ce qui lui permet de faire le voyage de Paris à plusieurs reprises. Sont venus également Anton Bruckner, Franz von Suppé et bien d'autres musiciens et interprètes.

En 1867, la réception donnée par le prince de Metternich et son épouse Pauline en l'honneur de Strauss est triomphale et lance le succès de la valse du *Beau Danube bleu* qui se propage dans toute la France avec les nouvelles paroles du librettiste Jules Barbier. Les Metternich peuvent se flatter d'avoir atteint leur but et c'est l'apogée de Strauss. Sa reconnaissance à Paris, encouragée par la campagne de presse du *Figaro*, est d'autant plus intéressante qu'elle intervient au même moment que le triomphe de *La Grande-Duchesse de Gérolstein* d'Offenbach, satire de la cour et du militarisme prussiens, qui vient de remporter un triomphe. N'oublions pas que, même si la guerre n'est pas à l'ordre du jour, le danger militaire allemand est bien présent, ainsi que l'illustre l'énorme canon du Prussien Krupp, qui vient d'être présenté à l'Exposition universelle. Mais l'entente cordiale franco-autrichienne ne dure qu'un temps : les problèmes survenus au Mexique ruinent les espoirs d'alliance.

De 1871 à 1914, malgré des relations plutôt favorables entre la France et la Double Monarchie, l'influence viennoise en musique apparaît comme devant être contenue. Ainsi, les peuples d'Europe centrale sont regardés avec bienveillance et les compositeurs nationaux font l'objet d'un regain d'intérêt. Les réticences de certains universitaires et journalistes finissent par alerter une part de l'élite intellectuelle qui prend de plus en plus parti

pour les nationalités. De plus, Vienne pâtit de l'amalgame selon lequel l'Autriche est assimilée, sans discernement, au monde germanique : les préjugés demeurent vivaces, et il n'est pas rare, même dans des ouvrages à valeur scientifique, de lire l'adjectif « allemand » au lieu d'« autrichien » ou « austro-hongrois ».

Pourtant, les artistes appartenant à la monarchie danubienne sans être des Viennois allemands sont très en vogue : par exemple Smetana ou Dvořák de Prague, Fahrbach ou Gung'l de Hongrie, ou encore des Tziganes. L'évolution est claire lorsqu'on étudie le tableau relevant les représentations des musiciens autrichiens en France et celui des partitions offertes par *Le Ménestrel* à ses lecteurs⁵. Même si la prédominance de Strauss est incontestable, on remarque l'émergence des autres *kapellmeister* de talent, des maîtres de valse hongrois, comme Fahrbach, Gung'l ou Kaulich. De 1867 à 1883, on relève 74 occurrences du nom de Johann Strauss dans les programmes, mais aussi 17 occurrences de Gung'l, 32 de Fahrbach, 7 pour Kaulich et Strobl, et 5 pour Ziehrer. Après Strauss, Fahrbach est invité en 1880, 1882 et 1883 pour diriger les trois saisons des fameux bals de l'Opéra, Joseph Gung'l étant le « lion de la saison » de 1881⁶. Parallèlement, la musique russe et ses artistes exercent une poussée grandissante sur les scènes parisiennes.

Malgré diverses oppositions, Vienne conserve son rang prestigieux parmi les capitales européennes de la musique. La période qui s'étend de 1867 à

⁵ Le tableau de toutes les représentations de musique viennoise à Paris a été élaboré à partir de la revue *Le Ménestrel*, seul périodique musical couvrant la période de 1867 à 1914 (à part une interruption de 1870 à 1871, en raison de la guerre). Le comptage des Partitions des compositeurs viennois a été réalisé également sur la base des informations fournies par *Le Ménestrel*, qui chaque semaine offrait à ses abonnés une partition pour voix ou pour piano. Celles de Strauss ou de Fischhof avaient été tirées à part (par exemple *Le Fou du Roi*, de la *Reine Indigo* de Strauss en 1875 ; *Orlofsky-polka* en juin 1904, composée d'après l'opérette *La Chauve-souris* ; plusieurs *Lieder* de Fischhof en 1893). Cf. les fichiers « pdf » Représentations et Partitions, joints à cet article.

⁶ *Le Ménestrel*, 30 janvier 1881.

1914 est véritablement l'âge d'or de la musique viennoise, car c'est à ce moment que se façonne le caractère typiquement viennois de cet art et que les musiciens viennois se distinguent particulièrement. Outre la valse, l'opérette l'illustre. Les musiciens austro-hongrois se lancent dans cette voie en insérant des formes innovantes : Suppé, Strauss fils, Millöcker produisent alors tant d'œuvres célèbres qu'on parle souvent de « l'opérette viennoise de l'âge d'or »⁷. Le public parisien en découvrit un certain nombre.

L'attitude des mélomanes parisiens envers Brahms est symptomatique des enjeux musicaux et nationaux. Sa réception souligne une question pertinente : ce Viennois d'adoption a-t-il été perçu comme un compositeur allemand, transportant avec lui le caractère germanique, ou comme un compositeur autrichien ? Les jugements à son sujet sont très divers et complexes. Durant toute la période, il reste toujours très critiqué par une grande majorité, car Brahms intrigue et déconcerte plus qu'il n'est réellement admiré. Pourtant, il ne quitte jamais le programme des petits ensembles de chambre ainsi que celui des grands orchestres populaires : on peut dénombrer environ 48 fois son apparition dans les concerts (privés ou publics) de 1867 à 1883, puis 76 de 1884 à 1899 et enfin 130 représentations de 1900 à 1914⁸.

Concert de musique et partition européenne (1884-1898)

Une nouvelle époque s'ouvre dans les relations diplomatiques européennes avec le système de la Triple Alliance et de la Triple Entente, qui transforme les relations particulières de la France et de l'Autriche-

⁷ Jeanne Benay, « L'opérette viennoise », *Austriaca*, n° 46, juin 1998, p. 5-7. Aperçu de la revue : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100610890&fa=detail>

⁸ Ces chiffres ont été établis à partir du dépouillement de la revue *Le Ménestrel* pour la période 1867-1914.

Hongrie. La France se redresse et le nouvel échiquier diplomatique a ainsi beaucoup d'effets dans les arts et les échanges culturels.

À la fin du XIX^e siècle, la musique française s'affirme grâce aux initiatives individuelles de musiciens et à la vitalité de la vie culturelle parisienne. Se créent, par exemple, les Concerts populaires ou la Société nationale de musique qui aspirent à promouvoir les compositeurs français. La musique devient un moyen privilégié d'expression patriotique et d'émancipation. De nombreux musiciens français de cette époque acquièrent une réputation dans des genres musicaux qui, jusqu'alors, étaient apparemment réservés à leurs confrères européens. Ainsi le *lied* allemand a-t-il inspiré la mélodie française et les opéras français entendent-ils rivaliser avec les œuvres lyriques italiennes et allemandes. À l'Exposition universelle de Paris en 1900, Alfred Bruneau n'hésite pas à l'exprimer : « Le nationalisme musical pourrait presque apparaître comme une préfiguration des logiques de guerre »⁹.

Paris accueille toutefois de nombreux musiciens étrangers. Les prosélytes les plus intransigeants de l'art national ne peuvent pas ignorer le danger d'appauvrissement qu'entraînerait inévitablement une politique culturelle isolationniste. Les solidarités nationales jouent un rôle important dans la promotion des musiciens étrangers qui s'effectue d'abord à partir des concerts de salon. La princesse Pauline de Metternich a contribué activement à la venue de musiciens autrichiens à Paris. Plus tard, l'épouse de Paul Clemenceau, Sophie, d'origine viennoise, attire chez elle Mahler, défend Schönberg et protège leur interprète Marya Freund. Ce cas est intéressant en ce qu'il illustre l'imbrication des sphères politique et artistique.

La qualité de réception d'une œuvre ou d'un artiste étranger dépend donc aussi de sa capacité « d'acclimatation » à l'esprit français. Il est notable que les œuvres de théâtre lyrique et les *lieder* en langue allemande n'aient

⁹ Cité par Didier Francfort, *Le Chant des Nations. Musiques et cultures en Europe 1870-1914*, Paris, Hachette Littératures, 2004, p. 13.

pas été créés en France dans la langue d'origine. De nombreuses opérettes viennoises sont représentées en France avec grand succès, offrant pour la première fois une renommée internationale aux œuvres théâtrales autrichiennes. Les scènes parisiennes reçoivent entre autres *Boccaccio* et *Juanita* de Suppé, *La demoiselle de Belleville* de Millöcker, *Le Baron Tzigane* de Strauss fils. Les Français semblent surtout apprécier leur légèreté, ainsi que l'abondance de décors et de costumes. Les opérettes viennoises se distinguent par l'intrusion du folklore et de la tradition régionale dans l'écriture musicale, comme la valse ou la marche militaire. Mais au-delà des opérettes, c'est toute la musique viennoise qui se caractérise : les compositeurs parviennent à l'aboutissement du « savoir-faire » viennois, comme Mahler et Wolf dans leurs *lieder* et symphonies, que la France connaît très peu et mal.

Au tournant du siècle, Vienne entre dans une nouvelle période de son histoire. La mort de Bruckner, de Brahms et de Strauss, puis l'internement de Wolf mettent fin à une époque glorieuse, tandis qu'une autre voie s'ouvre avec Mahler et Schönberg.

La modernité viennoise (1899-1914)

En 1900, Mahler vient pour la première fois à Paris pour l'Exposition universelle : les mélomanes sont ravis d'accueillir les musiciens de la cour de l'empereur François-Joseph ainsi que le réputé *Wiener Männergesangverein* (la Société chorale à voix d'homme de Vienne). Tous louent l'orchestre philharmonique, admirant sa cohésion, son entrain, sa discipline, sa souplesse et sa puissance, et les chœurs d'Autriche suscitent un engouement unanime. Lors de cette Exposition, une salle réservée aux envois de la Sécession viennoise retient particulièrement l'attention des visiteurs : les Français y découvrent l'œuvre des précurseurs Carl Moll ou Gustav Klimt, cofondateurs du courant autrichien de l'Art nouveau.

Mahler est le symbole de la musique autrichienne dès son arrivée à l'Opéra impérial de Vienne. Multipliant les références, il recourt aussi bien à la technique savante qu'aux airs populaires. Peu connu à Paris avant 1900, il est ensuite célébré pour ses qualités exceptionnelles de chef d'orchestre louées dans nombre de comptes rendus publiés dans les journaux¹⁰. Toutefois, ce n'est qu'en 1905 que le public français découvre pour la première fois sa musique : les trois *Lieder* entendus aux Concerts Lamoureux suscitent peu de curiosité, mais le festival d'Alsace-Lorraine où est jouée sa *Cinquième symphonie* a un plus grand retentissement. Les critiques, comme Romain Rolland et Alfred Bruneau, sont déconcertés, mais William Ritter annonce déjà, en prophète, son génie. C'est en mai 1909, lors d'une tournée en France du *Tonkünstler Orchester* de Munich, qu'une de ses symphonies (la *Première*) est enfin jouée à Paris, mais malheureusement l'exécution médiocre est décevante. La grande rencontre se produit en 1910 au Châtelet où les Concerts Colonne créent la *Deuxième Symphonie*, qui constitue le moment le plus intense de la saison ; la presse évoque enfin largement l'œuvre de Mahler¹¹. Ses symphonies font donc leur entrée dans les concerts parisiens jusqu'en 1914, mais la guerre met un terme à cette percée et il faut attendre 1927 pour que Mahler soit à nouveau joué à Paris.

Mahler a entretenu avec la France des rapports tout à fait particuliers, puisqu'il s'est lié d'amitié avec Paul Clemenceau, Paul Painlevé, le colonel Picquart et le général Guillaume de Lallemand qui lui assurent leur soutien. À l'occasion de son séjour en France en 1909, il pose pour le sculpteur Rodin, croyant servir de simple modèle alors qu'il s'agit en réalité d'une commande organisée par son épouse Alma et le beau-père de celle-ci, le peintre Carl Moll.

Parallèlement, à la fin des années 1900, la vogue de l'opérette viennoise

¹⁰ Cf. *Le Ménestrel*, 24 juin 1900, 3 mars 1901 ; *Le Figaro*, 10 juin 1900, 16 juin 1900, 23 juin 1900 ; *Le Soir*, 20 juin 1900 ; *Le Gaulois*, 19 juin 1900.

¹¹ Amédée Boutarel, *Le Ménestrel*, 23 avril 1910 ; *Le Courrier musical*, 1^{er} mai 1910.

reprend de plus belle à Paris après quelques années d'oubli, et l'on remonte les classiques comme la *Chauve-souris* de Strauss. En 1909, *La Veuve joyeuse* de Franz Lehár remporte un triomphe, déjà rencontré dans le monde entier sur 300 scènes internationales. La soirée d'inauguration de l'Apollo est un événement de la vie musicale parisienne et, malgré quelques critiques acerbes, *La Veuve joyeuse* reste au programme toute la saison et même à la rentrée suivante, où les Parisiens continuent de venir l'applaudir. Les œuvres de Lehár, de Léo Fall et d'Oscar Straus sont si nombreuses qu'un critique s'exclame : « Partout l'opérette s'installe [...], l'opérette grouille. Ce n'est plus le réveil, c'est l'invasion »¹².

Paris est également touché par le vent de la modernité qui souffle de Vienne. La notoriété de Schönberg commence à se répandre à l'étranger en 1910, mais les journaux musicaux français ne mentionnent ni son nom ni son œuvre. Schönberg note dans sa correspondance qu'il a été question de jouer son *Deuxième Quatuor* à Paris, mais il semble que le projet ait échoué car il n'en subsiste aucune trace dans les programmes de l'époque. Ce n'est, finalement, qu'après la guerre que les musiciens français découvrent son art : Ravel, qui l'entend à Vienne en 1920, est bouleversé. La première création parisienne d'une œuvre de Schönberg est due à André Caplet qui dirige en 1922 les *Cinq pièces pour orchestre*, déchaînant un public partagé entre partisans et adversaires du compositeur.

À la veille du conflit, l'heure n'est pas à la germanophilie et de nombreux intellectuels français considèrent désormais les représentants de l'art autrichien comme les ambassadeurs de l'hégémonie allemande. Debussy illustre le mouvement patriotique qui rejette les productions étrangères, mais, en tant qu'artiste, il ne peut nier l'extraordinaire talent d'autres musiciens. Cette ambiguïté apparaît nettement dans ses critiques et ses lettres qui laissent apercevoir, par endroits, l'incohérence de son propos.

¹² *Le Guide musical*, 15 novembre 1912.

Les rapports des intellectuels et journalistes sont tout aussi ambivalents : bien que certains décrivent « l'invasion viennoise », Paris accueille des émigrés et des proscrits qui y trouvent la possibilité d'écrire leur musique.

Malgré leur méfiance, les Français ne peuvent résister entièrement à la musique viennoise, mais les musiciens viennois sont desservis par une méconnaissance générale et par les circonstances. L'étrange conjonction entre les desseins politiques et l'évolution artistique explique sans doute l'attitude indécise du public parisien à l'égard de la musique viennoise, un public partagé entre nationalisme et quête d'harmonie universelle – symbolisée par la musique.

Relais et réseaux de la Charte 77 en France,

entre 1977 et 1989

BENJAMIN GUTMANN

« La dissidence dans le bloc soviétique subit une expérience spécifique à l'époque moderne, l'expérience de la vie sur le récif le plus avancé du pouvoir déshumanisé. En cette qualité, la dissidence a non seulement la possibilité, mais encore le devoir [...] d'en rendre témoignage et de la communiquer à ceux qui ont la chance de se la voir épargner ».

Václav Havel¹

Après l'effervescence du Printemps de Prague, la Tchécoslovaquie plonge sous la chape de plomb de la normalisation². Provoqué par l'invasion des Cinq du pacte de Varsovie le 21 août 1968 et l'accession au pouvoir de Gustáv Husák en avril 1969, le « nouveau cours » engendre un profond traumatisme au sein de la population tchécoslovaque. Ce régime, caractérisé par son conservatisme, s'attaque aux contestataires et cherche à réduire la société civile au silence. L'exclusion d'un demi-million de communistes-réformistes du PCT, les procès du début des années 1970, le musellement de la culture par le pouvoir sont autant de facteurs qui ruinent

¹ Citation tirée d'un article de Pavel Tigrid, « Message sur l'état de la dissidence à l'Est », *Le Monde*, 3 avril 1986.

² Cet article est tiré du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Antoine Marès, « La presse de gauche française face à la Tchécoslovaquie socialiste et à la parole de ses dissidents et exilés. En Tchécoslovaquie, rien de nouveau ? », soutenu en 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

les espoirs suscités par le Printemps de Prague, en Tchécoslovaquie comme à l'étranger. Ce pays, qui était au cœur d'un processus original, la « troisième voie », s'éclipse. Il s'enfonce lentement dans une léthargie qui le caractérisera pendant une trentaine d'années aux yeux de l'opinion publique internationale.

Toutefois, un événement marquant se produit en janvier 1977 et met fin au silence de la presse française qui durait depuis 1972³. Un groupe restreint et marginal de 243 hommes et femmes crée la Charte 77, à la suite du procès intenté contre les musiciens du groupe *Plastic People of Universe*. Cette « communauté libre et informelle »⁴ constitue une rupture essentielle face à l'immobilisme et à l'apathie des Tchécoslovaques. Composée principalement d'intellectuels, de communistes-réformistes et de catholiques, la Charte 77 se définit comme une « initiative civique »⁵, fondée sur le respect des droits de l'homme et refusant toute allégeance. Très vite, tout signataire est considéré comme un dissident. Utilisé par les médias occidentaux, et souvent par commodité, ce terme générique désigne tout individu appartenant à un mouvement de contestation pendant la période communiste. Le dissident est en fait celui qui veut agir dans un cadre légal, tout en revendiquant le droit à la critique et la liberté de s'exprimer. De ce fait, il rompt avec la pensée monolithique du régime totalitaire. En reprenant la définition que propose Claude Roy dans le

³ La Tchécoslovaquie subit en 1972 une importante vague de répression (une série d'arrestations en février, suivie de procès en juillet-août). Elle touche les opposants politiques au régime, comme le trotskyste Petr Uhl. À titre d'exemple, François Mitterrand s'associe au « cri de colère et de dégoût de Vercors », dans son éditorial dans *L'Unité*, le 11 février 1972. Entre temps, Roland Leroy effectue un voyage à Prague afin de vérifier que le niveau de répression ne dépasse pas un seuil tolérable.

⁴ Déclaration de la Charte 77, le 1^{er} janvier 1977.

⁵ Document de la Charte n° 11, 13 juin 1977.

Nouvel Observateur, « un dissident [est donc] celui dont l'État décide qu'il l'est »⁶.

La visibilité internationale de la Charte 77

Dès sa création, la Charte 77 obtient une reconnaissance internationale. D'une part, sa structure, avec la mise en place de trois porte-parole, permet d'accroître la visibilité de personnalités marquantes et charismatiques : le premier trio est composé du dramaturge Václav Havel, du philosophe Jan Patočka et de l'ancien ministre des Affaires étrangères en 1968, Jiří Hájek. D'autre part, dans la production matérielle, la Charte 77 et le VONS⁷ ont publié en Tchécoslovaquie plusieurs milliers de communiqués, de déclarations, d'analyses et de samizdats⁸.

Une partie de ces documents a été transmise à l'étranger grâce aux appuis et relais dont bénéficie la Charte 77. Ainsi, les dissidents brisent le monopole gouvernemental de la parole, tout en devenant pour les médias internationaux une nouvelle source d'information. Enfin du point de vue de la situation internationale, la Charte 77 bénéficie et profite d'un climat international propice à son combat. En se référant alors à la troisième

⁶ Claude Roy, « Les fous de Venise », *Le Nouvel Observateur*, 19-25 décembre 1977.

⁷ VONS est l'abréviation de : Výbor na obranu nespravedlivě stíhaných [Comité pour la défense des personnes injustement persécutées]. Il est une émanation de la Charte 77 et d'un groupe de surveillance des droits de l'homme. Son but a été de suivre et de publier des communiqués sur les condamnations qu'il jugeait arbitraires.

⁸ En l'espace de treize ans, la Charte 77 a produit 6 000 documents analysant non seulement les violations des droits de l'homme, mais aussi le bilan du gouvernement dans des domaines comme ceux de l'éducation ou de l'environnement.

corbeille d'Helsinki⁹ qui concerne les droits de l'homme¹⁰, elle est légitimée et reconnue internationalement. Ainsi, selon Nicole Guesetto dans *Esprit*, ce sont les dissidents qui proclament « la référence : la Charte des droits de l'homme, Helsinki, le respect du droit international [...]. Minuscule, il dit l'universel. Il est la faille d'un système et la mémoire – ou l'avenir – d'un autre : totalitarisme contre démocratie »¹¹. Cette conférence d'Helsinki contribue alors à une visibilité plus grande de la Charte 77 qui permet à la presse et à l'opinion occidentale de recourir, d'une certaine manière, au principe d'ingérence humanitaire.

Cet ensemble de facteurs lui assure pleinement le droit à l'existence et à l'expression. En s'attirant la sympathie du monde occidental et en l'utilisant comme moyen de pression, la Charte 77 fait en sorte de ne pas être réduite au silence par le régime tchécoslovaque. Elle est aidée par l'activité des exilés tchécoslovaques et des comités de soutien ainsi que par les prises de position de la presse. En effet, le soutien des médias étrangers est vital pour la survie de la Charte 77 qui a su créer, autour d'elle et à travers son activité, un réseau dans lequel la presse française a pu jouer un rôle central.

⁹ Il s'agit de la troisième corbeille de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), signée en 1975.

¹⁰ La Charte 77 s'appuie également sur d'autres conventions signées par la Tchécoslovaquie afin de légitimer son action. Il s'agit de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, la Convention internationale sur les droits civiques et politiques et la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels. Elles figurent dans le recueil des lois de la République socialiste tchécoslovaque depuis le 23 octobre 1976.

¹¹ Nicole Guesetto, « L'intellectuel et le diplomate », *Esprit*, juillet 1985, p. 96.

La mobilisation de la presse autour de la Charte 77

Amenuisée par les procès et les campagnes anti-chartistes menées par le régime de Husák, l'initiative civique a besoin d'appuis extérieurs pour pouvoir survivre. Dans les jours qui suivent sa création, la Déclaration de la Charte 77 est envoyée aux rédactions de plusieurs quotidiens occidentaux, dont *Le Monde* (le 7 janvier 1977). Elle compte ainsi sur la réactivité et le soutien de la presse. Pari gagné puisque les périodiques s'emparent de l'événement.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la mobilisation des journalistes. D'une part, l'impact initial de la Charte 77 à l'étranger est immense¹² étant donné qu'elle est la première manifestation collective en Tchécoslovaquie depuis l'invasion. Selon la revue personnaliste *Esprit*, elle permet à Prague de sortir de sa léthargie provoquée par « les tranquillisants de la normalisation »¹³ tandis que K.S. Karol, dans *Le Nouvel Observateur*, proclame qu'une « nouvelle force vient d'apparaître sur la scène internationale »¹⁴. D'autre part, la presse crée une image singulière du chartiste. Depuis la publication en 1973 de *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne et la formation d'un discours antitotalitaire, la dissidence devient une nouvelle référence. Les périodiques recourent à des images entraînant la construction d'un « imaginaire social » autour de la Charte 77. Il s'agit souvent de symboles qui affirment des valeurs et des convictions et qui stimulent la mobilisation¹⁵. Seule la Charte 77 restaure la dignité du peuple tchécoslovaque¹⁶ et elle est, de ce fait, le porte-drapeau de la

¹² Harold Gordon Skilling, *Charter 77 and human rights in Czechoslovakia*, Londres, Boston, Allen & Unwin, 1981, p. 151.

¹³ R.G., « Pour le salut de nos âmes », *Esprit*, février 1977, p. 265.

¹⁴ « Cette grande rumeur », *Le Nouvel Observateur*, le 7 février 1977.

¹⁵ Françoise Mayer, *Les Tchèques et leur communisme*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, p. 21

¹⁶ Antoine Dornier, « Prague parmi nous », *Esprit*, janvier 1979, p. 101.

résistance dans une société totalitaire et muselée. Élevés au statut d'exemple, ils donnent à tous « une formidable leçon d'optimisme. [Ils] montrent l'extraordinaire capacité de l'homme à résister à cette volonté de le normaliser et de l'uniformiser »¹⁷. En outre, certains titres se distinguent par leur sensibilité et leur mobilisation pour les mouvements dissidents d'Europe de l'Est. C'est le cas de *Libération* qui souhaite être le porte-parole de la dissidence au sein de la gauche française. Le quotidien de Serge July crée ainsi une rubrique spécifique à ce sujet, intitulée « Chronique de la dissidence » ou « Les nouvelles de la dissidence ». Il est aussi le premier à mener une série de reportages à Prague, sur le thème de « La Tchécoslovaquie après la publication de la Charte 77 »¹⁸. Enfin, les titres catholiques (*La Croix*, *Témoignage chrétien*) et de droite (*Le Figaro*) se réjouissent aussi de la création de l'initiative civique tchèque qui compte parmi ses rangs des hommes qui se réclament de ces courants de pensée, comme Václav Malý et Václav Benda.

Malgré tout, l'initiative civique pâtit de sa marginalisation, de l'immobilisme des Tchécoslovaques et du conservatisme du régime. En dehors des périodes de répression et de procès, ce pays se caractérise par l'absence d'événement marquant et un manque chronique d'actualité, surtout entre 1980 et 1987. L'intérêt des journalistes et sa couverture médiatique sont donc d'une intensité variable. Véronique Soulé, journaliste de *Libération* chargée de l'Europe centrale entre 1981 et 1989, affirme qu'elle accordait, au début, une place assez minime à la Tchécoslovaquie : « C'est un pays assoupi pour un journaliste, même s'il y avait des gens

¹⁷ Thierry Wolton, « Une leçon d'optimisme », *Les Temps Modernes*, novembre-décembre 1979, p. 578-582.

¹⁸ Michel Thierry, « L'aveu au quotidien », 28 mars 1977 ; Michel Thierry, « Le manifeste du ras le bol », 29 mars 1977 ; Jiří Hajek, « Droits de l'homme, coexistence pacifique et socialisme », 30 mars 1977 ; Michel Thierry, « Plastic people contre Dr Husák », 31 mars 1977.

remarquables. L'Histoire s'y était arrêtée depuis 1968 »¹⁹. Ainsi, dans son éditorial dans *L'Alternative* « Tous à la trappe ! », François Maspéro se soucie du peu de nouvelles provenant de Tchécoslovaquie, tout en indiquant une solution à ce problème : c'est en restant attaché à un travail constant d'information et de mobilisation de l'opinion qu'il est possible de sauver la Charte 77²⁰.

La mise en place et le développement d'un réseau autour de la Charte 77

Il s'agit, sans conteste, d'un des points forts de la Charte 77 : sa capacité à créer, autour d'elle, un réseau transnational et des circuits de solidarité comprenant des journalistes engagés, des exilés et des comités de soutien. Liés par un même combat, la défense des libertés en Tchécoslovaquie, ils sont à la tête d'initiatives visant à mobiliser l'opinion publique. Procurant une information quasi constante sur la situation de la Charte 77, ils jouent le rôle de courroies de transmission entre les dissidents et les Français. Les périodiques sont au cœur de ce dispositif en étant les réceptacles, les interfaces et les relais de l'information sur la Tchécoslovaquie.

La transmission de la parole dissidente : l'exemple de la revue L'Alternative

La découverte et la compréhension de la parole dissidente sont rendues possibles grâce à des initiatives personnelles, comme celles de François

¹⁹ Entretien avec Véronique Soulé le 16 février 2009.

²⁰ François Maspéro, « Tous à la trappe ! », *L'Alternative*, novembre-décembre 1982, p. 3.

Maspero. Il fonde sa maison d'édition en 1959. Partisan de toutes les voix d'extrême-gauche et tiers-mondistes, il se tourne dans les années 1970 vers la contestation en Europe de l'Est. Ainsi, il publie en 1979 *L'Alternative*²¹ qui est l'aboutissement de son intérêt « pour les droits et les libertés en Europe de l'Est »²². La réputation de F. Maspero dans le milieu de l'édition et la qualité de sa revue mettent en valeur les discours de la dissidence. D'une part, elle attire un lectorat relativement nombreux pour ce genre de publication militante (5 000 exemplaires par numéro et 1 200 abonnés). D'autre part, elle est considérée comme une référence en la matière et elle dispose d'un écho favorable dans la presse. Les journalistes la recommandent à leurs lecteurs, comme Amber Bousoglou²³ : « Cette revue est devenue l'indispensable instrument d'information pour le lecteur français qui veut en savoir davantage qu'il ne peut en lire dans son quotidien ».

L'Alternative vise à rassembler les informations, les documents, les opinions émanant des dissidents²⁴. En publiant 94 articles sur la Tchécoslovaquie, elle s'ouvre alors aux différents courants culturels et politiques de la Charte 77. Il s'agit des déclarations de la Charte 77, des communiqués du VONS ainsi que des extraits d'œuvres littéraires, d'essais philosophiques, de tableaux de la vie ordinaire ou de débats au sein de

²¹ Le nom de la revue provient de l'ouvrage du dissident est-allemand Rudolf Bahro, *L'Alternative : pour une critique du socialisme existant réellement*, publié en 1977 en Allemagne de l'Ouest et en 1979 en France, aux éditions « Stock ». Il y prône un changement du communisme de l'intérieur. *L'Alternative* arrête de paraître après trente et un numéros, en février 1985.

²² Il s'agit du sous-titre de *L'Alternative*.

²³ Amber Bousoglou a passé sa jeunesse à Prague avant de partir à Paris en 1948. Journaliste, elle rejoint la rédaction du *Monde* au service « Étranger ». Elle se lie également aux membres de l'exil tchécoslovaque comme Pavel Tigrid, Jiří Pelikán, Antonín Liehm et Karel Bartošek.

²⁴ Déclaration des fondateurs de *L'Alternative*.

l'initiative civique²⁵. Traduits en français, ces textes inédits sont des sources de première main facilement accessibles pour les journalistes français²⁶. Enfin, F. Maspero devient, avec les Éditions Combats, le principal éditeur des dissidents. Il constitue, dès lors, un réseau complet de la diffusion de la parole dissidente. Il édite, ainsi, les textes les plus marquants de *L'Alternative*, comme *Douze femmes à Prague* d'Eva Kantůrková ou *Le rétablissement de l'ordre* de Milan Šimečka. Ce dernier devient un ouvrage de référence pour certains journalistes comme Claude Roy²⁷. *L'Alternative* et les éditions Maspero peuvent donc être perçues comme la tribune de la Charte 77 en France. Elles sont à la fois le sismographe de la dissidence et les médiatrices entre la Charte 77 et le public français.

L'activité des exilés tchécoslovaques en France

Les exilés, en poursuivant leurs activités militantes, sont des médiateurs entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Il s'agit d'un acte d'engagement, de responsabilité et de solidarité pour leurs compagnons restés en Tchécoslovaquie. Dans le texte « Vivre à Prague »²⁸ publié dans *L'Alternative*, deux chartistes estiment que l'exil n'est pas un divorce. Selon eux, « la possibilité qu'ont les émigrés d'informer l'Occident de la situation chez nous est d'une grande importance dans la lutte contre l'arbitraire ». Afin d'atteindre cet objectif, les exilés créent des organes de presse,

²⁵ « Index des articles publiés par *L'Alternation* du n° 1 à 30 », janvier-février 1985, p. 70-72. Nous avons pu dénombrer six articles de Karel Bartošek jusqu'à son arrivée en France, dix déclarations de la Charte 77, sept communiqués du VONS, deux textes de Václav Havel, quatre de Milan Šimečka.

²⁶ Entretien avec Véronique Soulé le 16 février 2009.

²⁷ Claude Roy, « L'enfer n'est pas vide », *Le Nouvel Observateur*, 22-28 octobre 1979.

²⁸ Jiří Nemeč, Martin Hebler, « Vivre à Prague », *L'Alternative*, janvier-février 1981, p. 30.

destinés à la dissidence intérieure mais aussi au public français et ils interviennent régulièrement dans la presse.

Le bulletin d'information *Listy* (« Journal ») de Jiří Pelikán²⁹ collecte les textes des dissidents restés au pays. La plupart des exemplaires sont distribués en Tchécoslovaquie mais, en 1976, une édition française est créée. Elle reprend et traduit les textes qui sont publiés dans la version originale de *Listy* afin de permettre « au lecteur français d'écouter les voix tchèques que les autorités prétendent étouffer »³⁰. Elle est malgré tout destinée à un public restreint, composé de membres des comités de soutien à la Charte 77³¹. Néanmoins, certains documents sont repris dans les périodiques français, comme un texte de Zdeněk Mlynář paru dans *Les Temps Modernes*³². Le travail de compilation des exilés est une source importante d'information pour la presse.

Les périodiques sont un espace à investir pour les exilés. Ils leur offrent un contact privilégié avec l'opinion publique ainsi que la possibilité de s'exprimer librement. La mise en œuvre de cette initiative est facilitée par l'ouverture des colonnes des périodiques aux exilés, due à plusieurs raisons. D'une part, leur parole est labellisée et dotée de légitimité. Les exilés sont considérés comme des témoins ou des experts, ayant la compétence d'analyser la situation tchécoslovaque. D'autre part, la presse

²⁹ Jiří Pelikán est un communiste réformateur. Il est jusqu'en 1968 le directeur de la télévision tchécoslovaque. Après l'invasion, il s'installe à Rome. Il est élu député européen du Parti socialiste italien de 1977 à 1989. Il devient donc le porte-parole des dissidents est-européens au Parlement européen. Se rendant régulièrement à Strasbourg, il entretient aussi des échanges épistolaires avec Robert Pontillon, chargé des relations internationales au PS, et avec François Mitterrand concernant la situation en Tchécoslovaquie. Jiří Pelikán fonde un réseau de solidarité autour de la Charte 77 à l'échelle européenne.

³⁰ *Tchécoslovaquie 1979 – 1980, supplément au n° 14 de Listy*, édition française, « Témoignage de Jean-Jacques Marie », p. 39.

³¹ C'est en effet le Comité international contre la répression qui publie *Listy-version française*.

³² « Premier bilan de la Charte 77 », juin 1977, p. 2170-2177.

les perçoit comme les représentants de la Charte 77 en France. Ils deviennent ainsi les témoins, les réceptacles et les interfaces entre la Charte 77, la presse française et l'opinion publique.

Parmi ces périodiques, *Le Monde* est leur tribune privilégiée disposant d'une forte autorité morale et d'un lectorat nombreux. Ils bénéficient, en outre, d'un soutien non négligeable avec Amber Bousoglou, qui leur ouvre les colonnes du quotidien. Pavel Tigrid³³ est celui qui intervient le plus régulièrement dans *Le Monde*. Il devient l'interlocuteur privilégié du quotidien en y rédigeant plus des deux tiers des articles écrits par l'ensemble des exilés tchécoslovaques. Présenté comme un « journaliste d'origine tchèque », il apporte, dès lors, son éclairage sur certaines questions : la situation politique³⁴, l'histoire tchécoslovaque³⁵ et surtout la dissidence³⁶. Ses tribunes libres ou ses articles lui permettent ainsi de valoriser la Charte 77. Il montre à son lectorat la nécessité de la soutenir et de la sortir de son isolement :

« Il a été prouvé maintes fois que, au contraire, ce sont justement ces contacts et actions qui protègent le plus efficacement du pire les partisans actifs du mouvement d'initiative civique. Tous l'ont confirmé : plus leurs sorts ont provoqué en Occident d'émotion et de publicité [...], et plus ils se sont sentis en sécurité. Ce faisceau lumineux [...] a sauvé certains dissidents de la prison ; pour d'autres, il a atténué les souffrances quotidiennes »³⁷.

³³ Pavel Tigrid est une figure de l'exil anticommuniste et quitte la Tchécoslovaquie après le coup de Prague en 1948. Il s'installe d'abord aux États-Unis puis en France. Il crée *Svědectví (Témoignages, en français)* en 1956.

³⁴ « Perplexité et tiraillements internes », *Le Monde*, 19 février 1987.

³⁵ « Le prix de la capitulation », *Le Monde*, 21 août 1981 ; « Et si le communisme n'était plus le danger principal ? », *Le Monde*, 21 août 1984. Dans ces articles, Pavel Tigrid critique la nature des Tchèques à se courber trop facilement durant les périodes difficiles de leur Histoire.

³⁶ « D'un révisionnisme stérile à la défense des droits civiques et humains », *Le Monde*, 19 août 1978 ; « Message sur l'état de la dissidence à l'Est », *Le Monde*, 3 avril 1986.

³⁷ « Comment aider les dissidents », *Le Monde*, 19 décembre 1979.

L'activité des comités de soutien à la Charte 77

Les comités de soutien à la Charte 77 sont à la fois des relais de l'information sur la situation tchécoslovaque, un organe de défense des chartistes, une force de mobilisation et un vecteur d'influence de l'opinion française. Ils souhaitent, avant tout, rompre avec le silence imposé et médiatiser le cas tchécoslovaque. C'est ainsi que le Comité du 5 janvier définit les objectifs, dont l'un d'eux est la solidarité active :

« Ce que nous voulons pour maintenant et les temps qui viennent : Affirmer, renfoncer, déployer [notre] solidarité [...]. Assurer le maximum d'échos à leurs revendications et de sauvegarde à leurs militants. Nous devons poursuivre notre effort pour que se dissipent les malentendus et les ignorances. En un mot, [...] lutter contre la résignation »³⁸.

Ces associations rassemblent des intellectuels, des universitaires, des journalistes, des exilés et tous ceux qui sont sensibles à la question tchécoslovaque. Elles montrent ainsi les liens qui unissent ces différents acteurs. De plus, la diversité de la Charte 77 permet à chacun de se reconnaître ou d'être sensible à cette initiative civique. La dissidence tchécoslovaque se compose en effet de communistes réformistes (Jiří Hajek), de socialistes (Rudolf Battěk), de trotskystes (Petr Uhl), ainsi que de nombreux intellectuels, artistes et catholiques. Les comités de soutien traduisent cette pluralité, comme le Comité international pour le soutien de la Charte 77. Parmi ses trente-trois membres, il compte sept anciens communistes ou compagnons de route tels que Pierre Daix ou Vercors et des socialistes comme Gilles Martinet³⁹. Les intellectuels sont également

³⁸ Jean Pronteau, *Bulletin du Comité du 5 janvier*, « Le meeting de solidarité avec les militants de l'opposition socialiste emprisonnés en Tchécoslovaquie », p. 8.

³⁹ Gilles Martinet démontre un vif intérêt pour l'Europe de l'Est, et notamment la Tchécoslovaquie. Il s'intéresse notamment sur la portée du Printemps de

représentés : Jean-Marie Domenach qui est l'ancien directeur *d'Esprit* et Pierre Emmanuel qui préside ce comité. Les trotskystes, quant à eux, se démarquent par leur dynamisme, que cela soit la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) avec Catherine Samary et Hubert Krivine⁴⁰ ou l'Organisation communiste internationale (OCI) avec l'historien Pierre Broué. Pour ces derniers, deux raisons principales expliquent leurs interventions en faveur des dissidents : leur opposition au PCF et aux régimes socialistes de l'Est et leur volonté d'exporter la révolution trotskyste à l'Est.

Paradoxalement, du fait de l'hétérogénéité des comités, il n'existe pas de confrontation entre ces groupes. Dès lors, ces organisations peuvent collaborer ensemble. Ainsi, en 1979, un accord entre trois organisations⁴¹ vise à protester contre les procès à Prague. Une manifestation est alors préparée devant le tribunal où sont jugés les chartistes. Cet événement donne lieu à la parution chez Maspéro de *Procès à Prague* en 1980, mais aussi à une coordination internationale des comités. Le 24 novembre 1979 a lieu à Paris une réunion européenne des comités de soutien à l'initiative du Comité du 5 janvier. Dix associations provenant de cinq pays différents (France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Suisse et Belgique) y sont alors représentées.

La presse constitue aussi l'un des outils de leur action. Dans un fax rédigé par Pierre Broué pour l'organisation d'une manifestation devant l'ambassade tchécoslovaque à Paris, il recommande aux participants de « faire un effort particulier envers les journalistes avec lesquels [ils sont] en

Prague. Au sein du parti socialiste, toutes les questions relatives à l'Est européen convergent vers lui.

⁴⁰ Hubert Krivine, frère d'Alain Krivine, s'occupe des pays d'Europe de l'Est au sein de la LCR.

⁴¹ Il s'agit du Comité du 5 janvier avec Jean-Yves Potel, qui est aussi journaliste dans *L'Alternative*, Jean-Pierre Faye, de l'Association internationale de défense des artistes (AIDA) avec Patrice Chéreau et du Comité des Mathématiciens avec Jean Dieudonné.

rapport, afin que [leur] délégation ne passe pas inaperçue de l'opinion publique française. La publicité est un élément important pour l'efficacité de [leur] lutte en faveur de nos amis tchécoslovaques »⁴². La presse fait donc partie des supports logistiques afin de médiatiser leur lutte.

De plus, en lançant des appels ou en publiant des manifestes dans les périodiques, ils interpellent directement le lectorat. Ces textes de dénonciation et d'indignation contre la répression tchécoslovaque évoquent les valeurs universelles de liberté et de justice, mises en valeur par la Charte 77. *L'Alternative* et *Le Monde* sont les principaux relais des comités de soutien dans la presse. *L'Alternative* leur ouvre la rubrique « Défense ». Il s'agit d'un « espace à la disposition d'un comité de solidarité, afin qu'il puisse lui-même y présenter son activité »⁴³. Le Comité du 5 janvier, l'Association Jan Hus et le Comité y ont eu recours. En quête d'audience pour leur lutte, ils interviennent aussi dans *Le Monde* puisqu'il est traditionnellement le réservoir des manifestes et des publicités politiques. Leurs appels sont publiés sous forme d'entrefilets ou d'encadrés publicitaires⁴⁴, suivis de l'adresse et du numéro de téléphone du comité. Entre 1977 et 1985, les comités de soutien interviennent trente-deux fois dans *Le Monde*. Ils annoncent ainsi l'organisation de manifestations et de meetings. Alors que le traitement de la Tchécoslovaquie dans la presse a tendance à se réduire à partir de 1980, les comités essaient de réévaluer la couverture médiatique de ce pays. Néanmoins, à partir de 1982, leurs activités commencent à s'essouffler, quelque peu désarmés par

⁴² Il s'agit d'une manifestation organisée par le Comité des Mathématiciens, le Comité du 5 janvier, l'AIDA etc. après une vague d'arrestations au sein de la Charte 77 (notamment Olga Havlova, Jan Ruml...) en mai 1981. Fax envoyé à Jean-Yves Potel, non daté. Archives personnelles de Jean-Yves Potel.

⁴³ « Tribune des comités », janvier-février 1980.

⁴⁴ Les encadrés publicitaires sont financés par l'argent des cotisations versées aux comités de soutien. Il permet également de financer les traductions ainsi que l'impression et l'édition des bulletins.

l'affaiblissement de la Charte 77 et par l'apparition de nouveaux sujets de préoccupation internationale comme la situation au Liban.

Selon Véronique Soulé, les journalistes « ont peu parlé de la Tchécoslovaquie, mais plus que ce qu'il s'y passait réellement »⁴⁵. La Tchécoslovaquie reste en effet présente dans la conscience collective grâce au souvenir du Printemps de Prague. Surtout, la médiatisation de ce pays en France est due à l'activité constante de certains quotidiens, des exilés et des comités de soutien. Ils engendrent, dès lors, un mouvement de solidarité internationale autour de la Charte 77. La presse devient ainsi un relais, voire un médiateur efficace de la dissidence tchécoslovaque en France. Elle rend alors ses activités et ses objectifs compréhensibles aux yeux du lecteur, tout en fondant un espace de liberté en dehors de la Tchécoslovaquie.

En se concentrant sur la question tchécoslovaque, la presse participe au débat sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie à l'Est. Plusieurs articles estiment que les relations entre États doivent intégrer cette problématique. Ils critiquent la nature du régime communiste pragois, ainsi que la politique étrangère française, fondée sur la détente et le développement des échanges commerciaux. Pays de la Déclaration des droits de l'homme, ils considèrent, au contraire, que la France dispose d'une conscience et d'une autorité morale qu'elle pourrait appliquer dans ses relations internationales. Pierre Hassner l'affirme dans un article publié quelques jours avant la visite de François Mitterrand à Prague : « Certes ce n'est pas la France qui peut ébranler le bunker pragois. Mais elle peut, dans le domaine où elle excelle, celui de la parole et du symbole, apporter un message de solidarité et de vérité »⁴⁶. Il s'agit, certes, d'un point de vue

⁴⁵ Entretien avec Véronique Soulé le 16 février 2009.

⁴⁶ « L'ouverture vers une Tchécoslovaquie fermée », *Libération*, 28 novembre 1988.

idéal mais qui a été entendu : le 9 décembre 1988, le président français organise au Palais Buquoy un petit-déjeuner en compagnie d'une dizaine de contestataires tchécoslovaques, dont Václav Havel. Ainsi, la presse ne tente pas seulement de mobiliser l'opinion publique autour de la Charte 77 ; elle essaye aussi d'infléchir la politique étrangère française.

Roumanie, décembre 1989 :
Révolution démocratique ou coup d'État communiste ?

PIERRE BOUILLON

Le 20 mai 1990, il y a vingt ans, se tinrent les premières élections dites démocratiques en Roumanie¹ ; moins d'un mois après, cependant, se déroulèrent des violences urbaines à Bucarest. Face au pouvoir élu et issu de la Révolution de décembre 1989 – le Front de salut national –, se manifestaient des opposants qui l'accusaient, en effet, de perpétuer la domination des apparatchiks communistes sous une autre forme. Le cœur du problème se situe donc à la fin de l'année 1989, pourtant associée dans toute l'Europe à la libération des peuples placés sous le joug communiste et soviétique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Libération certes, mais aussi liesse et espoir d'une société et d'une politique plus transparentes, où les dirigeants doivent rendre des comptes à leur population. Or, dès la fin de cette année 1989, la Roumanie semble se distinguer de l'ensemble du bloc de l'Est. Jusqu'en décembre, elle reste

¹ Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement de mon mémoire de master 1, réalisé sous la direction de Marie-Pierre Rey, qui portait sur la Révolution roumaine de 1989. C'est pour avoir travaillé sur ces questions complexes que j'ai commenté le dernier livre de Catherine Durandin consacré à ce sujet : *La mort des Ceaușescu, la vérité sur un coup d'État communiste*, Paris, Bourin Éditeur, 2009, 213 p. Il s'agit donc d'une contribution qui ne prend pas ici la forme stricte d'un compte rendu de master, mais qui s'en est néanmoins inspirée.

figée dans son totalitarisme communiste, sous la férule de son omnipotent Ceaușescu ; puis, au moment des fêtes de Noël, elle bascule.

À Timișoara, le 17 décembre, le peuple prend les armes, les forces armées tirent mais ne parviennent pas à reprendre complètement la situation en mains, cependant que les rumeurs de massacre, colportées par les agences de presse de l'Est, circulent à l'Ouest. Ceaușescu et l'appareil d'État, du 17 au 22 décembre, semblent échouer à maîtriser ce qui devient une situation insurrectionnelle. Le 21 décembre, Ceaușescu perd ses moyens devant une foule qui se disperse et l'humilie, en direct, à la télévision, lors d'un rassemblement de masse qu'il avait convoqué, persuadé que quelques promesses, tardives en cette fin d'année 1989, seraient suffisantes. Le lendemain, il s'enfuit de Bucarest avant d'être jugé et fusillé à Noël par des membres de ce même appareil d'État, au terme d'une parodie de procès. Entre-temps, la population, désormais cible de « terroristes », se trouve amenée à se regrouper autour d'une nouvelle équipe dirigeante constituée d'anciens communistes.

Le bilan humain est lourd : officiellement 1 033 morts, dont 543 à Bucarest après la fuite de Ceaușescu. Le courage démontré et l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple insurgé émeuvent l'Ouest, particulièrement la France, sensible à ce que des Européens qui semblaient pourtant bien éloignés s'expriment en français, et où certains gardaient en mémoire l'accueil chaleureux fait par la population roumaine à de Gaulle, venu à Bucarest en 1968. Le charnier de Timișoara, où des cadavres sont exposés sur tous les médias occidentaux, s'avère cependant emblématique de cette révolution confisquée : si les Roumains payent effectivement le plus lourd tribut pour regagner leur liberté à l'Est du mur, les morts filmés ne sont pas les héros populaires tombés sous les balles de l'armée et de la Securitate². Car à ce lourd bilan humain vient s'ajouter un bilan politique inattendu et désastreux pour les partisans d'une véritable démocratisation susceptible de ramener la Roumanie au sein

² Nom de la police politique roumaine.

d'une Europe réunifiée. Sous l'égide d'Iliescu, le président du Front du salut national autoproclamé, ce sont en effet d'anciens apparatchiks qui se sont rassemblés au cours de ces journées chaotiques.

Ayant trouvé au cours de celles-ci une légitimité révolutionnaire au nom de la liberté, ils confisquent ensuite cet héritage, aux dépens des insurgés et des dissidents non communistes comme Doina Cornea. À Bucarest cependant, place de l'Université, campe une opposition pour montrer à la face de l'Europe – désormais occupée à autre chose – que si Ceaușescu n'est plus là, les communistes le sont toujours. Pour briser cette opposition, Iliescu recourt, à plusieurs reprises, à une méthode communiste habillée de légalité libérale : ce sont les minériades de 1990, au cours desquelles des mineurs, dûment encadrés par le pouvoir en place, s'en prennent dans un déchaînement de violences à ceux qu'on leur désigne comme étant des étudiants et des bourgeois « ennemis du peuple ». L'équipe dirigeante ne s'en présentant pas moins comme la garante de l'ordre, elle obtient l'onction démocratique en mai, grâce aux votes d'une population roumaine brisée par le totalitarisme et ruinée par quarante ans de politique économique communistes, et dans sa grande majorité inconsciente des deux facettes de la Révolution de 1989.

La Roumanie apparaît de fait, en 1990, scindée en deux camps sur l'interprétation à donner aux événements. C'est le mérite du dernier livre de Catherine Durandin, *La mort des Ceaușescu, la vérité sur un coup d'État communiste*³, que d'en présenter une synthèse, synthèse éclairée par les différentes hypothèses que cette révolution a suscitées. Pour les dirigeants en place, aucun doute n'est permis : ils se sont installés démocratiquement à la tête du pouvoir, sans ingérence étrangère. Pour les opposants, au contraire, une révolution populaire, démocratique, a été confisquée par des apparatchiks, soutenus par l'URSS gorbatchévienne, voire par les États-Unis dans une moindre mesure. L'Union soviétique aurait aidé, à travers ses alliés comme la Hongrie et ses services comme le KGB, les alliés

³ Catherine Durandin, *La mort des Ceaușescu...*, *op. cit.*

qu'elle conservait au sein de l'appareil d'État roumain, aussi bien dans le Parti que dans l'armée et la police politique.

Dès 1987, Gorbatchev avait en effet critiqué l'immobilisme de Ceaușescu. L'insurrection des ouvriers de Brașov, la même année, puis sa répression, avaient montré à la fois l'ampleur du mécontentement populaire et l'incapacité du pouvoir à imaginer de nouvelles solutions, à l'inverse d'un vieil apparatchik, Silviu Brucan, qui fit passer une première déclaration par la BBC, Radio Free Europe et Voice of America, que les Roumains pouvaient écouter clandestinement. Ce même communiste convaincu, ainsi que cinq autres, fit passer une nouvelle lettre de protestation en mars 1989 : la Securitate, gardienne du régime, semblait bel et bien faire preuve de clémence envers certains opposants. Elle saura, au cours de la Révolution, faire en sorte qu'une « bonne » et une « mauvaise » Securitate soient distinguées et même, après décembre, préserver une grande partie de ses cadres de toute épuration et de tous les comptes qu'elle aurait dû rendre à la population roumaine.

De même, l'armée saura se présenter comme la gardienne du peuple, malgré la répression qu'elle mène avant le 22 décembre. C'est ainsi le général Stănculescu, officiellement en charge de celle-ci à Timișoara, qui organise la fuite de Ceaușescu au terme de laquelle ce dernier est fait prisonnier. Ce même général préside ensuite le tribunal, en charge d'éviter que l'ancien dictateur ne puisse s'exprimer publiquement. Un procès équitable aurait, en effet, comporté le risque que Ceaușescu montre ouvertement que tous les membres de la nouvelle équipe dirigeante l'avaient servi durant des années. Un tel procès aurait donc pu tourner au procès du communisme, et non à celui d'un homme tenu pour seul responsable des malheurs de tout un pays.

Au nord de la Transylvanie, la ville de Baia Mare, décrite dans un dernier chapitre sous forme d'épilogue par Catherine Durandin, est exemplaire

d'une transition qui est une passation de pouvoir des cadres communistes aux mêmes cadres néocommunistes. Loin des mobilisations de Bucarest et de Timișoara, la Révolution semble, en effet, parfaitement organisée dans cette ville. Les différences avec l'ancien régime, elles, paraissent se réduire au nouveau drapeau débarrassé de son emblème communiste, et à l'usage des mots « citoyen » et « compatriote » en lieu et place de « camarade ».

Un quart de siècle après l'instauration du règne de Ceaușescu, l'empreinte particulière qu'il avait donnée à son pays reste donc d'actualité à la fin de 1989 : contrairement aux autres pays d'Europe centrale, la véritable transition démocratique roumaine devra encore attendre le milieu des années 1990⁴.

⁴ Après avoir abordé la fin de Ceaușescu dans mon master, je poursuis mes recherches en thèse sur la période de 1968 à 1977, c'est-à-dire à partir du moment où l'exception roumaine était vue de manière positive en France jusqu'au moment où l'isolement de ce régime commença sur la scène européenne. Le cadre de cette recherche a été élargi à la Hongrie pour mieux analyser par comparaison les spécificités de ce régime.

Les relations CEE-Chine, entre 1978 et 1985

CHANG SU-YU

Au début des années 1970, les relations entre la République populaire de Chine et les pays européens, comme les autres pays, se situent dans un cadre interétatique¹.

Lorsque les accords commerciaux bilatéraux entre la Chine et les États membres de la Communauté économique européenne (CEE) arrivent à échéance à la fin de 1974, la CEE transmet à la Chine un aide-mémoire sur un possible accord commercial². Le but de la CEE est alors d'élargir son marché extérieur et, en même temps, de protéger ses industries. Les accords avec des pays tiers sont plus avantageux que ceux négociés individuellement par les États membres qui ne sont pas en mesure de faire face à la concurrence internationale³. Cependant, la Chine ne se contente pas de signer un accord purement économique. Dans le même temps, elle renforce des partenariats pour lutter contre l'« hégémonisme » (soviétique).

¹ L'auteur a soutenu un mémoire de Master 2 en octobre 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'Hugues Tertrais.

² Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine et la Communauté européenne », monographie, Bruxelles, Commission de la Communauté européenne, coll. « Europe information-relations extérieures », février 1979, 17/79, p. 3.

³ Christopher S. Tugendhat, « L'Europe, l'idéalisme et les réalités financières », *Politique étrangère*, 1978, vol. 43, n° 5, p. 538.

C'est ainsi que la divergence des motivations devient l'obstacle principal à une négociation de l'accord commercial entre la Chine et la CEE⁴.

Après deux ans de concertation, le premier accord commercial CEE-Chine est finalement conclu en avril 1978. Cet aboutissement marque un tournant dans l'histoire des relations Chine-CEE, justifiant ainsi la volonté du gouvernement de Hua Guofeng, pragmatique, à mener la Chine vers le monde capitaliste pour accélérer sa réforme intérieure. Au terme de sept ans, les deux parties concernées remplacent cet accord par un autre contrat de coopération commerciale et économique, en 1985.

Cet article analyse l'évolution des relations commerciales entre la Chine et la CEE à partir de la mise en application de l'accord de 1978 jusqu'à son renouvellement, en 1985, et s'interroge sur la façon dont les deux parties ont établi des coopérations dans différents domaines.

Pour cela, nous avons consulté le journal chinois le *Quotidien du Peuple* (*Renmin Ribao*), et en particulier les objectifs principaux de la politique extérieure du gouvernement chinois concernant les pays européens. Cette source doit néanmoins être utilisée avec prudence car, émanant du Parti communiste chinois (PCC), elle se fait davantage l'écho des réussites et des progrès chinois que des problèmes avec les autres pays. Ainsi, pour compléter les points de vue, nous nous sommes servi également des publications suivantes : les monographies de la Commission de la Communauté européenne (CEE) ; *Issues & Studies* (Taiwan) ; *Politique étrangère* (France) ; *Politique internationale* (France) ; *Relations internationales* (France).

⁴ Wang Jian-xun, « Les relations économiques et commerciales entre la Chine et les pays de l'Europe de l'Ouest », *Issues & Studies*, juin 1979, n° 9, p. 65-66.

L'accord commercial CEE-Chine de 1978

Pour la CEE, cet accord commercial « marque une étape décisive dans le développement positif » et ouvre une ère nouvelle dans les rapports commerciaux entre la Chine et la CEE⁵. Même si la CEE et la Chine avaient des motivations différentes, ils ont néanmoins souhaité promouvoir leurs relations en matière économique. Son but est de simplifier le processus douanier et d'arriver à une plus grande diversification des échanges commerciaux entre la Chine et la CEE.

Les deux parties mettent au point les droits de douane, les taxes frappant les produits et les services, mais aussi les réglementations et les formalités⁶. En second lieu, l'accord exige un équilibre des échanges entre les deux parties. En cas de problème, une commission mixte CEE-Chine doit proposer des mesures réajustant des échanges commerciaux réciproques. Enfin, il s'agit de créer les conditions favorisant le volume des échanges bilatéraux : le gouvernement chinois s'engage à prendre en considération les importations de la zone communautaire et, de même, la CEE promet une libéralisation progressive des importations de la Chine. C'est la première fois que la CEE intègre une telle clause dans un accord commercial⁷. Enfin, pour veiller au bon fonctionnement de l'accord et examiner d'éventuels obstacles au développement des échanges, les deux parties doivent se réunir une fois par an, voire tenir une séance extraordinaire si cela s'avère nécessaire. « Chacune des deux parties contractantes veillera à ne pas prendre de mesures avant les

⁵ « La Chine et la CEE », *Pékin information*, 17 avril 1978, n° 15, p. 5.

⁶ Article 2, paragr. 1, Règlement (CEE) n° 946/78 du Conseil concernant la conclusion de l'accord commercial entre la Communauté économique et la République populaire de Chine (JOCE n° L123, 11 mai 1978).

⁷ Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine... », *op. cit.*, p. 3.

consultations », sauf dans le cas exceptionnel où la situation ne permettrait aucun délai⁸. Cette clause, faite à la demande de la Chine, empêche ainsi la CEE d'appliquer des restrictions unilatérales aux produits importés de Chine.

Dotant la Chine d'un statut privilégié, cet accord commercial lui permet, d'une part, de réduire son déficit commercial et, d'autre part, de lui garantir que des mesures restrictives sur les importations chinoises ne peuvent être prises par la CEE qu'après une négociation préalable. En revanche, la Chine accepte de prendre « favorablement en considération » les importations en provenance de la CEE – ce qui ne se traduit par aucune mesure concrète. Par conséquent, les produits d'exportations des neuf pays communautaires ne bénéficient d'aucun avantage concret sur le marché chinois⁹, l'accord encourageant plutôt les exportations chinoises vers l'Europe. Bien que l'accord n'ait pas fixé le volume des échanges commerciaux au cours des cinq années à venir, et que la Chine ait bénéficié de critères plus avantageux que la CEE, les deux parties contractantes veulent accélérer les échanges commerciaux et resserrer leurs relations officielles dans un contexte de concurrence internationale.

Cet accord est considéré comme l'acte fondateur des relations entre les neuf États membres de la CEE et la Chine. Après sa signature en avril, chaque pays membre de la CEE veut renforcer ses relations avec la Chine pour établir une position privilégiée par rapport aux autres pays de la CEE et aux autres pays partenaires de la Chine. Alors que l'accord commercial vise un certain niveau de développement commercial, les neuf et la Chine élargissent, par la suite, leurs domaines de coopération, notamment en matière de transmission de savoir-faire.

La France conclut une coopération scientifique et technique en janvier 1978, la première du genre entre un pays occidental et la Chine.

⁸ Article 5, Règlement (CEE) n° 946/78.

⁹ Cette situation n'était pas spécifique à la CEE mais valait aussi pour les pays de l'ACP – Afrique, Caraïbes, Pacifique.

Cette convention prévoit la mise à disposition de ses techniques, pour contribuer au développement de la Chine en matière d'agriculture, de médecine, d'élevage, et d'exploitation des mines. Cette même année, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie et le Royaume-Uni signent également ce contrat avec la Chine. En 1978, la Chine élargit ses engagements avec l'Italie, en ce qui concerne la coopération culturelle ou le contrôle de la navigation et, avec les Pays-Bas, le transport aérien civil.

Coopération sino-européenne en 1979

Après la signature de l'accord, la CEE et la Chine ne cessent de développer leurs relations. En 1979, les importations chinoises atteignent 1 311 millions d'ECU¹⁰ soit une augmentation de 41% par rapport à 1978. Les exportations de la CEE vers la Chine progressent également de 41% en 1979 pour une valeur totale de 2 101 millions d'ECU. Le déséquilibre commercial de 790 millions constitue, pour la Chine, un obstacle majeur à son développement économique avec la CEE. De la sorte, La CEE cherche à équilibrer à terme la balance commerciale à l'aide de différents moyens.

Tout d'abord, elle décide d'offrir des conditions d'échange privilégiées à la Chine grâce à un accord sur le textile et le système des préférences généralisées (SPG). En effet, la CEE contrôle le volume des importations textiles pour protéger la production de ses États membres et, à la demande de la Chine, le premier accord textile CEE-Chine est signé en 1979. Il permet à la CEE d'importer des produits textiles de Chine sans léser l'industrie européenne. À partir du 1^{er} janvier 1980, la Chine s'intègre dans le SPG sur décision du Conseil des ministres de la CEE.

¹⁰ ECU : *European Currency Unit*, unité de compte créée en 1979.

En proposant ensuite à la Chine des bourses universitaires ou des stages de formation de statisticiens, la Commission se consacre pour la première fois à des activités non économiques afin d'améliorer le niveau de la recherche et de l'administration en Chine. À cette époque, bien qu'aucun accord officiel de coopération entre la CEE et la Chine n'ait été signé, les deux parties mettent en place des actions de coopération pour améliorer leurs connaissances mutuelles. À partir de 1979, la Chine et les États membres de la CEE diversifient leur coopération. Trois délégations académiques anglaises se rendent en Chine dans le cadre d'échanges concernant la géologie, la défense et l'économie. Puis le Commissariat à l'énergie atomique (organisme public français) et l'Académie chinoise des sciences signent un accord de coopération scientifique. Enfin, la Chine débute une coopération sur les brevets avec la France et la RFA.

Pour finir, certains membres de la CEE montent des prêts et des crédits en Chine afin de soutenir son développement tout en renforçant les échanges réciproques. En effet, dès la fin du remboursement de ses dettes à l'URSS, en 1965, la Chine décide de maintenir une politique autarcique. Mais comme elle a besoin des capitaux étrangers pour mettre en place de nouvelles usines, des équipements avancés et réaliser des travaux d'infrastructure, elle admet finalement qu'« aucun pays ne consomme uniquement ce qu'il produit, ni ne produit tout ce qu'il utilise, à plus forte raison l'autarcie est-elle impossible si nous voulons nous moderniser »¹¹. L'aide financière étrangère est donc un élément indispensable pour le développement. Le vice-Premier ministre Gu Mu déclare ainsi que la Chine accepte les prêts proposés par les pays amis, afin d'importer des techniques avancées. C'est la première déclaration publique où la Chine accepte de contracter des prêts de l'étranger.

¹¹ « Les échanges techniques et économiques avec l'étranger », *Beijing information*, 30 avril 1979, n° 17, p. 16.

Les relations sino-européennes, 1980-1982

Recul des échanges commerciaux CEE-Chine

À la fin de l'année 1979, le gouvernement chinois lance la politique de réajustement économique pour réduire la dépense nationale et augmenter sa productivité. Cette politique a des répercussions immédiates sur les échanges commerciaux entre la Chine et la CEE. Les exportations de la CEE vers la Chine subissent leur première baisse depuis la signature de l'accord commercial. À l'occasion de la commission mixte des 3 novembre et 4 novembre 1980, la délégation communautaire note que les exportations communautaires vers la Chine en 1980 ont diminué alors que les exportations chinoises vers les pays communautaires ont continué de s'accroître¹². La Chine admet que le ralentissement des importations est le résultat du réajustement économique.

Pour développer l'arrivée des capitaux et des techniques en Chine, quatre zones économiques spéciales (ZES)¹³ sont ouvertes et de nombreuses réglementations concernant les investissements de capitaux étrangers sont ratifiées. Entre 1980 et 1982, malgré le ralentissement des échanges, les activités bilatérales d'investissements et de coopérations ne se sont pas amoindries. Au contraire, avec l'ouverture des ZES, la mise en place de nouvelles réglementations économiques¹⁴ et l'ambition d'augmenter la capacité économique, le gouvernement chinois réussit à

¹² Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine... », *op. cit.*, mars 1981, 42/81, p. 3.

¹³ En août 1980, le gouvernement chinois établit officiellement trois ZES à « Shenzhen », « Zhuhai » et « Shantou » dans la province du Guangdong. La quatrième ZES « Xiamen », dans la province du Fujian, est ensuite approuvée en octobre.

¹⁴ La loi concernant l'impôt obligatoire sur l'entreprise mixte et le règlement du contrôle des devises étrangères.

rassembler davantage de capitaux étrangers pour financer son développement.

Le principe de non-ingérence chinois

Face à la politique de réajustement économique chinoise et à la décélération des exportations communautaires, la Commission organise la première « Semaine commerciale CEE-Chine » du 30 mars au 10 avril 1981, en Belgique. Cet événement comporte deux volets, politique et économique.

Sur le plan politique, le président de la Commission Thorn s'entretient avec la délégation chinoise conduite par le vice-Premier ministre Gu Mu. Thorn explique que la CEE ne doit pas être exclue du développement chinois étant donné « le désir et la capacité de l'industrie européenne à jouer pleinement son rôle dans la modernisation de la Chine »¹⁵. Comme le but de la politique de réajustement est de restreindre la dépense nationale, les instances chinoises ne répondent pas concrètement à la demande européenne.

A *contrario* des réunions officielles, les rencontres des 800 représentants économiques en provenance de Chine et de la CEE ont des résultats plutôt positifs. Ces échanges permettent aux fonctionnaires chinois et aux représentants d'entreprises européennes de se retrouver afin d'envisager l'augmentation des échanges.

Pourtant, même si le gouvernement chinois se consacre à la modernisation et au développement économique, son principe de non-ingérence ne s'est pas assoupli. Après l'approbation de la vente des sous-marins néerlandais à Taiwan, le 29 novembre 1980, la Chine exerce des représailles en stoppant l'envoi de délégations et en réduisant les relations

¹⁵ Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine... », *op. cit.*, juin 1982, 66/82, p. 9.

diplomatiques. Cette vente affecte sérieusement les relations sino-néerlandaises. Pour la première fois depuis la signature de l'accord commercial, un grave conflit politique apparaît entre la Chine et un État membre de la CEE.

Nouvel accord entre 1983 et 1985

Progression des exportations vers la Chine

L'année 1983 relance des échanges commerciaux entre la CEE et la Chine. Après trois ans de déficit, la Communauté renoue avec un excédent commercial vers la Chine. Plusieurs mesures sont alors prises par la Commission. Tout d'abord, à partir de 1983, la Commission finance diverses « missions chinoises d'achat » dans la zone communautaire. Le but est d'augmenter et d'encourager la vente de ses États membres vers la Chine. Entre 1983 et 1985, dix-neuf missions sont financées (en 1983 : les équipements miniers, les instruments et équipements de navigation aérienne, les microscopes et les minerais).

Durant les années 1983 et 1985, la Commission envoie vingt-six délégations d'experts européens en Chine afin de recenser les besoins de modernisation des usines chinoises. Les mesures mises en place depuis 1983 privilégient les relations directes entre l'offre de l'Europe et la demande de la Chine. Les firmes européennes peuvent ainsi connaître les besoins du marché chinois et fournir des produits correspondants.

Enfin, la Commission propose d'établir un « Centre de gestion des entreprises » à Pékin, répondant ainsi à l'une des politiques prioritaires du gouvernement chinois. L'objectif est de former des étudiants capables « d'examiner de quelle manière les méthodes européennes de gestion

pouvaient être appliquées dans un contexte industriel chinois »¹⁶. La Commission contribue à hauteur de 3,5 millions d'ECU à ce programme, somme qui permet de financer les étudiants des deux premières promotions entre 1985 et 1989. De plus, soixante professeurs européens participent au programme du Centre pour former des étudiants de « Master of Business Administration » (MBA). Selon les prévisions de la Commission, ce projet doit être finalisé avant la fin de l'année 1983 pour que le Centre commence à fonctionner début 1984¹⁷. Néanmoins, l'autorité chinoise qui examine avec attention les projets éducatifs proposés par l'étranger, n'approuve officiellement l'instauration de ce Centre qu'à la fin de l'année 1983, retardant ainsi son ouverture. C'est probablement la première fois, mais pas la dernière, que la Chine ralentit sa coopération avec la CEE dans le domaine de l'éducation.

Relations CEE-Chine au niveau politique

Dans un journal de la CEE datant de 1983, il est précisé que « les rapports entre la République de Chine et la Communauté dépassent le cadre de l'économie pour s'étendre au domaine de la coopération politique »¹⁸. Le lancement de la « Consultation à haut niveau » et de l'« Échanges de vue réguliers » peut être considéré comme une preuve du développement des relations politiques entre les deux parties dès 1983.

Au terme de sa visite en Europe, Chen Muhua, le ministre chinois des Relations économiques et commerciales avec l'étranger, s'entretient avec le président de la Commission Thorn, le 19 avril 1983. Ils aboutissent à l'instauration d'une « Consultation à haut niveau », réunion ministérielle

¹⁶ Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine... », *op. cit.*, mai 1985, 79/85, p. 5.

¹⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁸ Commission de la Communauté européenne, « La République populaire de Chine... », *op. cit.*, octobre 1983, 71/83, p. 11.

annuelle (la première a lieu à Pékin en septembre 1984)¹⁹. Cette consultation permet aux deux parties d'aborder tous les problèmes concernant les relations CEE-Chine.

Un autre niveau de dialogue est instauré par décision du Conseil des ministres de la Communauté en avril 1983, où sont établis des « Échanges de vue réguliers » favorisant les coopérations politiques entre la Communauté et ses partenaires extérieurs. La première consultation sino-européenne se tient le 3 juin 1983 à Bonn. Elle réunit l'ambassadeur chinois et le directeur politique du ministère des Affaires étrangères de l'État membre qui assure la présidence de la Communauté. Les discussions concernent l'actualité internationale.

Ces deux consultations sino-communautaires sont importantes car il n'y a aucune restriction sur des sujets de discussion, ce qui permet d'aborder tous les types d'échanges possibles. Pour la première fois, la CEE et la Chine établissent une consultation au niveau ministériel.

Depuis l'établissement des relations officielles avec la CEE, le chef du gouvernement chinois n'a jamais mentionné sa politique favorable à la CEE dans son rapport annuel devant les députés de l'Assemblée nationale populaire. A la session de 1984, seulement, le Premier ministre souligne pour la première fois que la Chine a « noué des relations diplomatiques complètes avec la Communauté européenne et établi avec elle un système de consultations politiques régulières »²⁰.

¹⁹ Le ministre chinois des Relations économiques et commerciales avec l'étranger, et le responsable chargé des relations économiques extérieures au sein de la Commission.

²⁰ « Rapport sur les activités du gouvernement, présenté le 15 mai 1984 à la 2^e session de la 6^e ANP-Zhao Ziyang », *Beijing information*, 11 juin 1984, n° 24, p. XIII.

Sur l'accord de 1985

En juillet 1984, le Conseil des ministres juge l'accord de 1978 satisfaisant et autorise la Commission à ouvrir des négociations avec la Chine pour une nouvelle coopération commerciale et économique. Après deux mois de négociation, les deux parties paraphent un nouvel accord à Pékin, officiellement ratifié à Bruxelles en septembre 1985.

L'accord de 1985 témoigne d'une évolution sensible par rapport à celui de 1978. Il précise les sept domaines de coopération économique²¹, énumère les activités de coopération mutuelle promues par la CEE et la Chine, comme par exemple la coproduction et les co-entreprises ainsi que le transfert des techniques²². Pour réaliser les objectifs de cet accord, les deux signataires décident d'encourager et de développer les investissements mutuels dans le cadre de leurs lois, de leurs règlements et politique respectives²³. Les deux parties ne montrent pas seulement leur volonté de coopérer l'une avec l'autre mais mettent également en place des mesures législatives pour que la promotion économique soit approfondie, concrétisée et appliquée. Elles s'engagent, notamment, à protéger les investissements au niveau législatif.

²¹ Art. 10 du Règlement (CEE) n° 2616/85 du Conseil concernant la conclusion de l'accord de coopération commerciale et économique entre la Communauté économique et la république populaire de Chine (JOCE n° L250, 19 septembre 1985). Sont concernés, les secteurs industriel et minier, les secteurs de l'agriculture, de la science et de la technologie, ceux de l'énergie, des transports et communications, de la protection de l'environnement, et de la coopération dans les pays tiers.

²² *Ibid.*, Art. 11, Règlement (CEE) n° 2616/85.

²³ *Ibid.*, Art. 12, paragr. 1, Règlement (CEE) n° 2616/85.

Les nouvelles coopérations

Pour répondre aux souhaits du gouvernement chinois, la Commission organise une nouvelle semaine commerciale du 2 au 7 décembre 1985, marquant ainsi l'action la plus importante de coopération CEE-Chine cette année-là. Trois cents firmes européennes y participent, et la Chine envoie une délégation de 200 personnes conduite par le Conseiller d'État. Les membres de la délégation chinoise les plus importants sont les dirigeants des grandes provinces qui proposent près de 240 projets d'investissement et d'achat.

Le 4 octobre 1984, le Conseil des affaires d'État de la Chine approuve un règlement sur la réforme du système économique. Le gouvernement central décide d'élargir l'autonomie régionale, et la région peut maintenant effectuer des projets de construction financés par l'étranger sans les soumettre au gouvernement central, lorsque l'investissement étranger est au-dessous d'un seuil limite. Ce seuil est fixé à 5 millions pour les villes côtières, 10 millions pour Pékin et 30 millions pour Shanghai²⁴. Et les gouvernements régionaux peuvent faire des emprunts afin d'aider la construction de la région.

En matière de coopération énergétique, la Communauté accueille, en juin et septembre 1985, deux délégations chinoises dirigées par le vice-président de la Commission nationale de la science et de la technologie, et le directeur général de la Commission étatique de l'économie. Les deux délégations examinent les programmes de coopération avec les représentants communautaires à Bruxelles. À la suite de ces deux rencontres, la Commission envoie une délégation conduite par le directeur général de l'énergie de la Commission, qui se rend donc en Chine du 12 au 20 octobre 1985 pour discuter des orientations de coopérations

²⁴ « Règle temporelle de la réforme du système économique, approuvée le 4 novembre 1984 », *Encyclopedia of the Chinese Economy*, Pékin, Zhongguo jing ji chu ban she, 1991, Art. 3, p. 1960.

énergétiques et signer un mémorandum. Dans ce mémorandum, les deux parties décident de nouveaux secteurs de coopération, par exemple l'instauration d'un centre de formation sur la technologie de combustion du charbon à Harbin, et l'installation de logiciels pour des systèmes électriques.

Pour synthétiser, la période 1978-1985 voit les relations entre la CEE et la Chine s'intensifier au niveau économique et politique, et les échanges commerciaux augmentent de plus de 300%. Entre 1980 et 1982, alors que les exportations communautaires vers la Chine baissent et que la Chine opère un réajustement économique, la CEE poursuit le financement des programmes d'aide au développement chinois et continue d'augmenter les importations chinoises vers ses États membres. En 1983, la première « Semaine Commerciale CEE-Chine » lance les échanges politiques et économiques entre les dirigeants chinois, les fonctionnaires de la Commission et les entreprises européennes. La Commission trouve que ce type d'événement est plus efficace que les moyens utilisés auparavant pour accélérer les échanges commerciaux avec la Chine. Poursuivant le développement de leur coopération et de leurs échanges commerciaux, la Chine et la CEE concluent un nouvel accord de coopération en 1985.

Les deux parties ne profitent pas seulement des progrès économiques mais aussi d'avancées politiques. Au début de la réforme économique de la Chine en 1978, la lutte contre l'hégémonisme est un objectif important pour la politique extérieure du gouvernement chinois. Toutefois, du côté communautaire, le but recherché est la promotion des échanges commerciaux avec la Chine. Malgré une divergence de points de vue, après de nombreuses années de développement économique, l'importance de la politique économique dépasse celle de la politique antihégémonique. De plus, le dialogue entre la Chine et la Communauté se renforce en 1983 avec l'instauration de deux dialogues politiques, la « Consultation à haut niveau » et les « Échanges de vue réguliers ».

Ainsi, les accords de 1978 et de 1985 montrent que les activités CEE-Chine concernent d'abord les affaires économiques. Cela ne signifie pas que les relations entre les deux parties contractantes soient purement économiques, même si les échanges internationaux deviennent de plus en plus importants entre elles. L'ouverture du marché chinois et sa réforme économique attirent les Européens et les nouvelles techniques maîtrisées par l'Europe occidentale fondent des relations étroites entre le gouvernement chinois et l'Europe. Ceci peut expliquer pourquoi les relations économiques se sont développées plus vite que les relations politiques entre la CEE et la Chine.

De Cousinery à Cousinery

Histoire du consulat français de Salonique de 1783 à 1817

MATHIEU JESTIN

En 1783, Esprit-Marie Cousinery est nommé gérant du poste consulaire de Salonique¹ à la place du titulaire, Saint-Marcel. Les consulats viennent à peine d'être réorganisés – selon une ordonnance de mars 1781² – pour faire suite à la mission du baron de Tott au Levant à la fin des années 1770. 1783 marque aussi l'apogée du commerce français en Méditerranée et la fin de la guerre d'Indépendance américaine, les Anglais pouvant alors se retourner vers la Méditerranée³. Enfin, c'est pendant cette année que la peste sévit dans la ville et que Cousinery doit recomposer entièrement son équipe de drogmans⁴. Mais en 1817 Cousinery est définitivement démis de ses fonctions de consul de Salonique. La Convention l'avait déjà remercié une première fois en 1793 et la Restauration lui avait brièvement rendu son poste en 1814. Cette année 1817 est à nouveau marquée par la peste qui

¹ Mathieu Jestin est doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en partenariat avec l'École française d'Athènes. Cet article rend compte de son mémoire de Master 2 « Histoire du consulat de Salonique, 1781-1817 » réalisé sous la direction de Robert Frank et d'Anne Couderc (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) en juin 2010.

² La circulaire est enregistrée dans la chancellerie de Salonique le 7 février 1782 (Archives nationales. AEB I, 1003).

³ Pierre-Emmanuel Mazières de Saint-Marcel, alors consul, écrit, le 29 mars 1783, qu'il vient de recevoir l'annonce de la paix qu'il « communiquera aux nationaux ». Pour tous les aspects commerciaux voir N. G. Svoronos, *Le Commerce de Salonique au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1956.

⁴ Daniel Panzac, *La Peste dans l'Empire ottoman, 1700-1850*, Paris-Louvain, Peeters Publishers, 1985.

décime la communauté française⁵. Un personnage emblématique de la période disparaît : le prêtre lazarisite, Carapelli. Enfin, 1817 correspond à la mission d'un ancien consul ayant remplacé Cousinery à la fin des années 1790 à Salonique, Felix-Beaujour qui, 40 ans après le baron de Tott, explore les Échelles du Levant afin de rédiger une nouvelle ordonnance, destinée à se substituer à celle de 1781⁶.

Ainsi se déroulent quarante ans d'histoire consulaire bornés par un seul consul et deux missions de réorganisation, marqués surtout par le rythme effréné des périodes révolutionnaire et impériale. Le consulat de Salonique devient incontournable dans l'organisation française au Levant ; en 1802, Malivoire est promu « consul général »⁷. Au cours de ce demi-siècle toutes les problématiques de la diplomatie sont exacerbées : la guerre et la relation aux autres – alternativement amis et ennemis, les relations aux autorités locales musulmanes – le commerce, rôle premier des consuls, qui se transforme aux dépens des Français ; la législation mouvante et ses adaptations, héritages, nouveautés des régimes successifs... ainsi les consuls font-ils sans cesse référence à l'ordonnance de 1781, en plein cœur de la Terreur, et encore en 1817. L'histoire du consulat de Salonique s'inscrit aussi en plein dans les problématiques et articulations multiples de la question d'Orient : histoire des relations internationales à partir d'un point de vue local, histoire sociale des relations internationales, histoire économique, et enfin histoire de l'émergence des questions nationales au cœur des Balkans, permettant des va-et-vient permanents entre local, régional et international.

⁵ Méropi Anastassiadou-Dumont, *Salonique, 1830-1912 : une ville ottomane à l'âge des Réformes*, Leiden, E. J. Brill, 1997.

⁶ L'ordonnance qui remplace celle de 1781 tout en s'y référant largement, n'arrive finalement qu'en 1833.

⁷ Le terme « consul » disparaît brièvement pendant le Consulat de Bonaparte. On parle alors de « commissaire général des relations commerciales de la République à Salonique ».

Salonique au cœur de la question d'Orient

Par son rayonnement économique et sa situation au cœur de la « Turquie d'Europe », Salonique occupe une place essentielle dans le développement de la question d'Orient qui, selon la chronologie classique, débute en 1774 avec le traité de Küçük Kaynardji⁸. Elle en devient à la fois un enjeu de taille et un poste d'observation privilégié. La période révolutionnaire et impériale entraîne de profondes modifications dans l'action extérieure de la France. La Grande Nation est aux portes de la Macédoine dont Salonique est le port principal ; elle occupe un temps les Îles Ioniennes, soutient Ali Pacha *l'ayan* de Janina⁹. Salonique est témoin de l'Empire triomphant quand Clairambault voit fuir son homologue anglais en 1805 ; elle est témoin de la chute brutale de l'Empire napoléonien quand des grognards parviennent en loques d'Albanie ou d'ailleurs encore, en 1816. Cette action extérieure entraîne des positionnements différents de la part des puissances européennes – positionnements qui évoluent d'ailleurs jusqu'à provoquer l'unanimité des puissances contre l'Empire – mais a également des conséquences à plusieurs niveaux sur l'Empire ottoman et les populations qui le composent. Le consul est témoin des difficultés de l'Empire, rumeurs lointaines d'une ville sauvée par Sébastiani, rumeurs régionales des mobilisations de troupes contre tel ou tel pacha déchu et jusqu'au sein de la ville avec les révoltes multiples de Janissaires, en 1807 et 1811 notamment. Il témoigne aussi des mouvements de population, brigands bulgares ou albanais, dans les campagnes ; rumeurs, placards, ou gazettes portés par les marins grecs débarquant dans l'Échelle. C'est ainsi que les noms de Rhigas ou Kara-Georgevitch,

⁸ Cf., par exemple, M. S. Anderson, *The Eastern Question, 1774-1923*, Londres, MacMillan/New York, St Martin's Press, 1966.

⁹ Pour la nomenclature, je suivrai celle appliquée par les Archives du ministère des Affaires étrangères. Ainsi, j'écrirai Janina sauf si je cite des consuls qui, eux, peuvent utiliser différentes orthographes (Jannina, Ianina,...)

premiers chantres des identités grecque et serbe dans la mouvance de la Révolution française, parviennent à Salonique.

Le poste de Salonique constitue en effet un consulat stratégique pour la France, royale, révolutionnaire ou impériale. C'est un carrefour commercial de premier ordre, comme l'a déjà montré Svoronos¹⁰, carrefour qui connaît des évolutions majeures dans les années charnières de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. La France, première puissance européenne et chrétienne à passer des accords avec la Porte – les Capitulations – en demeure le principal partenaire commercial jusqu'à la Révolution. Salonique dispose en effet d'un *hinterland* attractif en Macédoine et en Thessalie : soie, coton de Serrès, blé de Volos, laine de Cavalla ; l'Échelle permet également une dernière escale avant le franchissement des détroits. Néanmoins, la concurrence des puissances européennes s'exacerbe – retour des Anglais, des Espagnols, arrivée des Russes à partir de 1774 – mais surtout un nouveau groupe de commerçants connaît un essor sans précédent, les Grecs, dont le réseau en diaspora et la protection des consulats européens permettent le développement rapide. Les voies de communication évoluent également avec le blocus continental. Le port de Marseille perd de son importance au profit de Trieste. Le pavillon français n'est plus respecté, pirates ottomans ou corsaires britanniques sillonnent les eaux égéennes alors que la flotte militaire française en est quasiment absente. Le système traditionnel de la caravane maritime¹¹ ne peut plus être pratiqué. Seul le pavillon ottoman est considéré comme neutre ; les Grecs ottomans profitent de leur statut de *rayas*¹² pour arborer ce pavillon tout en demandant la protection des puissances européennes – France en tête – afin de bénéficier des

¹⁰ N. G. Svoronos, *Le Commerce de Salonique...*, *op. cit.*

¹¹ Daniel Panzac, *La Caravane maritime, marins européens et marchands ottomans en Méditerranée (1680-1880)*, Paris, CNRS éditions, 2004.

¹² Les protégés *rayas* sont des sujets du Sultan qui bénéficient des Capitulations.

avantages douaniers des Capitulations¹³. En outre, une alternative est envisagée à la voie maritime, la route terrestre traversant la péninsule balkanique jusqu'à Vienne. Clairambault soutient cette solution auprès des autorités françaises, proposant même la création d'une agence à Orsova, à mi-chemin de Salonique et de Vienne. Clairambault, gérant du consulat durant toute la durée du blocus, est le témoin privilégié de ces bouleversements commerciaux puisqu'il signe les certificats d'origine, accueille les Grecs sous sa protection, transmet les doléances des commerçants français handicapés par la nécessité de maintenir le cautionnement malgré le blocus.

Enfin le consul de Salonique est un témoin privilégié du quotidien d'une ville de Macédoine. La peste y est fréquente. La période est d'ailleurs marquée par deux épidémies terribles, et plusieurs cas sont évoqués par Magallon en 1804, Clairambault l'évoquant à cinq reprises entre 1806 et 1813. Celle de 1817 ravage la ville et emporte des personnages emblématiques : Tavernier, longtemps député, un temps gérant du consulat, Carapelli, le curé lazariste. Le consul témoigne aussi des conséquences matérielles et financières des guerres, de la chute du commerce, de la hausse des prix notamment celles des logements, de la difficulté de l'approvisionnement. Enfin il constate les incessants changements de physionomie de la ville et des prémices des véritables mutations urbaines dont la cause première est le feu qui ravage périodiquement une ville, construite en bois, entourée de huit kilomètres de murailles et sans véritable plan d'urbanisme. Cousinery achète notamment en 1792 une pompe à incendie, utilisable par l'ensemble de la communauté française.

¹³ N. G. Svoronos, *op. cit.*

Le consulat français de Salonique : une inscription territoriale

Le poste de Salonique, fondé en 1685¹⁴, ne connaît aucune interruption majeure jusqu'à nos jours. Cette permanence est significative de l'intérêt porté par la France à cette Échelle. L'expédition d'Égypte en 1798 entraîne des représailles sur l'ensemble des protégés de la France dans l'Empire et provoque une interruption d'environ quatre ans dans la plupart des consulats de l'Empire¹⁵. À Salonique, trois marqueurs de cette rupture sont visibles. L'ensemble de la communauté française se place sous la protection d'autres consulats, la chancellerie est entièrement saisie par le pacha de la ville et le poste consulaire n'a plus de titulaire après le départ de Felix-Beaujour en 1798. Cependant les députés de la nation – Masse et Tavernier notamment – en assurent la gestion et tentent de maintenir des relations avec le ministère des Affaires étrangères. En 1802, après la signature de la paix entre Selim III et Bonaparte, le consulat est promu consulat général ; il le reste jusqu'en 1817, année du départ de Cousinery.

La circonscription du consulat varie en fonction des besoins des consuls et de leurs protégés. En 1783, le consulat de Salonique dispose de plusieurs agences : Cavalla, Scopoli, Volos et Serrès. Toutes les quatre sont en Roumélie. Scopoli est une île qui contrôle l'entrée du golfe Thermaïque, Serrès se situe dans l'*hinterland* macédonien, Volos est un port de Thessalie, et Kavala est une ville portuaire entre la Macédoine et la Thrace. Toutes sont situées à distance moyenne de Salonique – une centaine de kilomètres par la route, quelques heures de cheval ou de voiles¹⁶ – pour permettre au consul de se rendre d'une agence à l'autre

¹⁴ Colbert « étatisé » les consulats et leur donne en 1686 une forme fixe.

¹⁵ Jacques Frémeaux, « La France, la Révolution et l'Orient », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 52-53, 1989.

¹⁶ Pour formuler ces hypothèses de travail, je me suis appuyé sur l'étude de Marie-Victoire Ozouf-Marignier, *La formation des départements. La*

relativement rapidement, en cas de besoin urgent ou pour des visites régulières. Tant qu'il s'agit d'agences, leur création ainsi que la nomination de l'agent reviennent au consul, même s'il en réfère à l'ambassade de France à Constantinople et à Paris. Le nombre d'agences diminue au cours de la période. Seules Serrès et Scopoli conservent des agents tout au long de la période. À Serrès, Michel Sponty est nommé par Cousinery en 1783, et n'est remplacé qu'en 1813 par Payan, venu avec Fourcade. Payan est démis de ses fonctions en 1814, à la suite d'une affaire de corruption. Scopoli est gérée par Romanza. À son départ, en 1811, l'agence n'est pas ré-ouverte. Celle d'Orsova est créée sur demande de Clairambault en 1810. Située sur la route de Vienne, Orsova est un point d'observation du commerce terrestre qui se développe après le blocus continental, mais c'est aussi un point de contrôle des postes. Le choix du gérant s'avère néanmoins une erreur, puisque Matatias Abram trahit en effet rapidement Clairambault au profit des Anglais. Il est brièvement remplacé par Kinedri puis l'agence disparaît à la fin du blocus continental. Abram avait pourtant été conseillé par Pouqueville, détenteur du vice-consulat de Janina en Épire, lui aussi placé jusqu'en 1805 dans la circonscription de Salonique¹⁷.

Les consuls de Salonique sont placés au cœur du territoire ottoman. Ils doivent composer avec les autorités ottomanes et les autres consuls. Les interlocuteurs ottomans sont nombreux : le pacha ou gouverneur de la ville ; le commandant militaire ; le douanier ; le chef de la communauté religieuse, ou encore les janissaires. Si le pacha est l'homme clé de la ville et l'interlocuteur principal du consul, cette place est néanmoins instable du fait du contexte ottoman et macédonien. Tous les ans, le Sultan se

représentation du territoire français à la fin du xviii^e siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1989.

¹⁷ Sont créées ou recréées après les années 1830, les agences de Volo par Guys, Skopje (Usküb) et Andrinople. Le vice-consulat de Monastir est placé dans la juridiction de Salonique en 1897 par décret du ministère. Je les étudierai au cours de ma thèse.

prononce sur son maintien et les changements sont fréquents. Le consul doit en tenir compte et redoubler d'efforts en permanence. Faire respecter les Capitulations est certes sa mission première ; faire de la nation française « la nation la plus favorisée » est son objectif permanent. En effet, outre le consul français, huit consuls européens sont présents à Salonique. Ils représentent l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Hollande, la Suède, le Danemark et la Prusse. Les rapports du consul avec ces deux types d'autorité varient en fonction des alliances diplomatiques, mais aussi selon des affinités personnelles. Deux cas sont particulièrement frappants. Le consul anglais quitte Salonique en 1802 pour Serrès afin d'être aux côtés d'Ismaël Pacha dans sa lutte avec Ali Pacha de Janina, alors allié des Français ; le consul autrichien se charge ainsi des intérêts anglais dans l'Échelle. Au contraire, le consul de Hollande, Chasseaud, dont le pays est dirigé par Louis Bonaparte entre 1806 et 1810 puis annexé à l'Empire français, refuse de traiter avec Clairambault. Le personnel ottoman change énormément au cours de la période, ce qui coûte extrêmement cher aux consuls, la coutume étant d'offrir des cadeaux de bienvenue, voire de départ. Seul Fourcade, nommé en 1813, arrive à Salonique avec des présents : tabatière, pistolet, montre en or ou en argent. Avoir de bons rapports avec les autorités locales, c'est aussi se démarquer des autres consuls et représenter au mieux les intérêts français. Ainsi, en mars 1813, alors que Fourcade est le consul titulaire, le pacha fait appel au vice-consul Clairambault – qu'il connaît depuis bien plus longtemps – afin de répondre à l'ultimatum lancé par les Russes, dont les navires stationnent dans la rade. Si le pacha ne livre pas la nation française et son consul, les Russes bombarderont la ville. Clairambault lui dit de répondre aux Russes par la violence, bombes contre bombes. Les Russes finissent par retirer leur flotte de la rade.

Le consulat de Salonique s'inscrit enfin physiquement dans le territoire de Salonique. Le consul ne possède pas en propre la maison consulaire. Elle est propriété de la France jusqu'en 1793, date à laquelle elle est revendue

à Tavernier, député de la nation. Jugée trop luxueuse, elle est, pour les contemporains, la plus belle maison de Salonique¹⁸. Comme le consul, elle représente son pays, c'est un lieu de travail, de logement mais aussi de réception. Ainsi, un mât est-il nécessaire pour arborer les couleurs françaises. Par la suite, le consul est obligé de louer la maison à ses frais, ce qui entraîne différents problèmes. Financiers d'abord : la baisse du commerce a entraîné une forte inflation dans la ville ; en outre le personnel consulaire est irrégulièrement payé. Du coup, les plaintes sont récurrentes quant aux conditions de logement. Les dépenses liées au bon exercice de la fonction consulaire sont nombreuses : trois janissaires doivent être payés pour la protection du consulat. La chancellerie coûte cher également pour deux raisons : l'acquisition du matériel (encre, papiers, etc.) et le stockage des documents dans les chambres à feu (sans maison fixe, les actes sont entreposés dans des magasins à feu loués ou disponibles chez les commerçants nationaux). Les problèmes sont ensuite d'ordre matériel, notamment lors du changement de consul avec la question récurrente du mât du pavillon. Avant 1793, les consuls quittaient la maison consulaire en même temps que leur poste, et c'est la nation qui gérait l'entretien du mât. Clairambault loue, par exemple, une maison où il a fait installer à ses frais le mât et le pavillon, mais il refuse de le céder à Malivoire qui le remplace. Le lieu le plus sensible reste la chancellerie qui contient l'ensemble des papiers du consulat, dont les actes se trouvent chez les commerçants. Le pacha saisit l'ensemble de la chancellerie en 1798 ce qui provoque sa désorganisation jusque dans les années 1820, malgré son entière restitution en 1802¹⁹.

¹⁸ Daniel Philippidès et Grégoire Constantas, « Géographie nouvelle de la Grèce », 1791, cité dans Gilles Veinstein (dir.), *Salonique 1850-1918, « la ville des Juifs » et l'éveil des Balkans*, Paris, Autrement, série Mémoires, n° 12, 1992, p. 20.

¹⁹ Les appels de Beaujour et Bottu seront entendus au début des années 1830. La maison consulaire de Cousinery est rachetée au début des années 1820, au terme de cinq années de pourparlers (1817-1822).

Comme dans les autres Échelles, le consul de Salonique y est le chef de la communauté française. Régie comme les autres communautés franques par le cadre des Capitulations, elle est composée de Français mais aussi de protégés ottomans, les *rayas*, voire de ressortissants d'autres pays européens. La période révolutionnaire et impériale est très intéressante à cet égard. À l'origine, la communauté française dans l'Échelle de Salonique est composée essentiellement de commerçants d'origine marseillaise, venus faire des affaires à court ou moyen terme en Orient. Le premier changement de la période résulte de la situation en France après 1793²⁰. La communauté française se sédentarise et évolue peu ; une première véritable génération stable de Français apparaît alors dans l'Échelle. La composition de cette communauté est le deuxième changement de la période. En effet, le nombre de Français cautionnés – une garantie est déposée auprès de la chambre de commerce de Marseille pour les commerçants français installés en Levant et Barbarie – passe de onze à deux en 1811 et remonte légèrement à quatre en 1814. Ce chiffre se stabilise ensuite, ce qui montre la difficulté du commerce français à repartir, malgré la fin du blocus continental, et donc, son réel dépassement par la concurrence. La situation de ces individus pose problème à la Restauration puisque, selon les Capitulations, seuls les commerçants cautionnés peuvent résider à l'étranger. Ils obtiennent finalement l'autorisation de rester le temps de retrouver des garants. Les autres Français à qui l'on accorde la permission de se trouver à Salonique sont le médecin-chirurgien – la famille Lafont, elle-même installée depuis longtemps dans l'Échelle, le fils reprenant le poste de son père en 1815 – les boulangers – Bernard – mais aussi Ricard l'architecte, Antoine le forgeron, Blanc l'armurier au service du gouverneur, Carbonier le perruquier ; et même, jusqu'en 1800, le prêtre de la paroisse Saint Louis, seule église catholique de Salonique,

²⁰ Voir même dès les premiers événements révolutionnaires à Marseille, au printemps 1789.

M. Damade²¹. Les consuls voient aussi transiter d'autres Français, quelques immigrés avant 1802 qui se placent sous protection anglaise ou autrichienne ; mais surtout après 1815, bon nombre de soldats de l'armée napoléonienne arrivent sur l'Échelle après avoir déserté pour éviter la Restauration et s'être réfugiés dans les Balkans, souvent en Albanie.

Jusqu'en 1793, seuls les *rayas* au service du consulat ou des marchands français pouvaient prétendre à être protégés. L'absence de consignes claires sous la Révolution et l'Empire fait grossir la communauté française puisque de nombreux Juifs, mais surtout des Grecs, se placent sous la protection des Européens pendant cette période. Commerçants pour l'essentiel, ils bénéficient, par exemple, des privilèges douaniers mais continuent à battre pavillon ottoman, le seul considéré comme neutre. Le consulat français compte aussi de nombreux Européens sous sa protection, suite à la politique extérieure développée par le Directoire, le Consulat puis l'Empire : Espagnols, Italiens ou Hollandais sont rattachés pour un temps plus ou moins long au consulat de France. Le nombre de ces deux catégories de protégés varie, en outre, en fonction de la conjoncture ottomane et internationale. La Restauration met un terme définitif à ce flou et la communauté française se voit réduite aux stricts protégés nationaux. Ainsi Gulbich, associé de Fouquier en 1811, se voit refuser le renouvellement de sa protection en 1815 car Ragusais d'origine ; or, son cas est délicat car sans Gulbich, Fouquier perd sa garantie et donc son cautionnement. Le ministère des Affaires étrangères reste néanmoins implacable.

²¹ Comme le chancelier ou le drogman, il est rémunéré par la chambre de commerce de Marseille sous la surveillance des députés de la nation. À sa mort, il ne reste plus de prêtre français. Pour le personnel consulaire au XVIII^e siècle, voir Anne Mézin, *Les Consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris, Direction des archives et de la documentation, ministère des Affaires étrangères, 1997.

Le consul français est vu comme un élément extérieur à une communauté de Français qui se pétrifie à cette époque. Or, il est censé en être le chef. Le cas du curé de la paroisse Saint Louis est particulièrement représentatif des atteroiements de la période. La France est la protectrice traditionnelle des catholiques dans le Levant. L'église est d'ailleurs située sur le terrain de l'ancienne maison consulaire, vendue en 1793. Le curé est donc le protégé naturel de la France. La Constitution civile du clergé de 1791 et ses conséquences – réquisition des biens notamment – refroidissent les relations entre la paroisse et Cousinery. La situation se dégrade encore à la suite de l'arrivée des consuls républicains et à la mort du curé français Damade, en 1800. Il ne reste alors plus que le Lazariste Carapelli, Italien d'origine, avec lequel Clairambault est en conflit permanent : célébrations des victoires napoléoniennes, usage de l'italien aux dépens du français, ou bien sur la question du Concordat. Il entraîne avec lui et contre le consul une partie de la communauté française. Il est finalement remplacé en 1808 par un Français, Gentilhomme, mais Cousinery le rappelle en 1814. Il meurt en 1817 de la peste, peu après le départ définitif du consul français.

Personnel et fonctions consulaires : permanences et évolutions

En 1783, le consulat de Salonique se compose du gérant du poste, d'un chancelier, d'un ou plusieurs drogmans, enfin du personnel des agences. C'est la composition classique du personnel d'un consulat dans le Levant. Le terme d'agent est préférable à celui de consul car au cours de la période 1783-1817, les gestions ont été plus longues que la présence des titulaires. Entre 1783 et 1817, six titulaires se succèdent et au moins autant de personnes gèrent le consulat, de quelques jours – comme Masse en 1794 – à plusieurs années, comme Clairambault. Cousinery assure la gestion de Pierre Mazières de Saint-Marcel entre 1783 et 1786, puis est titularisé jusqu'en 1793. Masse, Reboul, Lazare Focou et Tavernier, tous

députés de la nation, assurent l'intérim jusqu'à l'arrivée de Louis Auguste Felix-Beaujour de 1794 à 1798²². Les années 1798-1802 sont marquées par la guerre avec l'Empire ottoman, la France n'est plus officiellement représentée même si le consulat reste ouvert, les députés de la nation s'en chargent, comme à nouveau Masse et Tavernier. Charles Magallon est ensuite nommé consul général entre 1802 et 1806. Très vite, il est suppléé par Charles Bienvenue Clairambault qui assure la gestion la plus longue du consulat, de 1804 à 1812, sans jamais être titularisé. Il devient ensuite le vice-consul de Salonique à la nomination de Pascal Thomas Fourcade, en 1812. Ce dernier meurt un an plus tard. Malivoire, venu du vice-consulat d'Andrinople, qui vient d'être supprimé, est préféré à Clairambault pour assurer l'intérim avant l'arrivée de Cousinery, dernier consul général de la période, lui-même remplacé en 1817 par François Marie Bottu.

De ce grand nombre d'intervenants, on peut faire ressortir deux éléments. La stabilité du poste est assurée par deux hommes, Cousinery de part et d'autre de la période, et Clairambault au cœur de l'Empire. En outre, ce dernier a eu beaucoup de mal à assurer sa légitimité, du fait notamment de sa non-titularisation, auprès de ses compatriotes, des autorités locales et de ses homologues. Or, les fonctions du consul sont extrêmement nombreuses et gagnent en importance au cours de la période. La légitimité du consul est généralement garante de la qualité de son intervention. Ses fonctions sont structurelles. Énoncées par les instructions ministérielles, elles concernent essentiellement la protection du commerce français, celle

²² Felix-Beaujour est le consul le plus emblématique de Salonique notamment par sa rédaction de son *Tableau du commerce de la Grèce*, Paris, A. A. Raynouard, 1800 [cf. ce livre en ligne :

http://books.google.fr/books?id=wMhLAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=Tableau+du+commerce+de+la+Gr%C3%A8ce+en+1800&source=bl&ots=u0Sd7ifdFq&sig=VWX0XawHPlkb78GzcqLi8877wKs&hl=fr&ei=pSAiTfDkGoG38QOf3IS4BQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CBwQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false. Cependant, son œuvre en tant que consul est extrêmement limitée. C'est l'un des axes de réflexion qui sera développé dans ma thèse.

des ressortissants mais aussi la représentation de la France, dans ses aspects symboliques : drapeau, costume²³, banquet. Ses fonctions peuvent aussi évoluer selon la conjoncture. Enfin, le consul a un rôle informatif de premier ordre, manifesté, par exemple, dans l'aménagement du passage, en 1793, de la tutelle de la Marine à celles des Affaires étrangères. Par intermittence, apparaît la distinction entre correspondance commerciale et bulletin politique, mais sans que celle-ci soit formalisée²⁴. Enfin, ses moyens d'action sont limités. Les consuls demandent sans cesse l'augmentation de leur traitement car c'est une charge onéreuse : réception, cadeaux aux autorités, location de la maison. En outre, leur autorité est souvent bafouée par les nationaux qui profitent notamment de l'irrégularité des relations épistolaires avec la France. Les correspondances avec la France sont en effet rares – 18 mois s'écoulent en moyenne pour qu'une dépêche ministérielle parvienne à Salonique – guère plus nombreuses avec l'ambassade à Constantinople du fait de l'insécurité maritime et terrestre.

Aux dires des consuls, l'évolution de la chancellerie aurait dû être concomitante de celle de la fonction consulaire. Elle est néanmoins beaucoup plus lente. Déterminer un lieu fixe a été impossible entre la vente de la maison consulaire en 1793, et son rachat, en 1822. Pourtant les circulaires, dépêches, lois, ordonnances ont été pléthoriques au cours de la période, modifiant en profondeur les statuts du consul et de sa communauté. Ne serait-ce que le Code civil. En outre, la fonction est assumée par intermittence et par un personnel varié : Masse ancien commerçant ruiné, Clairambault vice-consul, au temps de Malivoire, des drogmans. Ce manque de continuité dans la tenue de la chancellerie, des archives et des actes explique que les consuls se réfèrent constamment à

²³ La première mesure prise par la Restauration avant les Cent jours, est le remplacement de tous les costumes consulaires.

²⁴ Il faut attendre pour cela 1826.

l'ordonnance de 1781 et ne tiennent pas toujours compte des modifications apportées par les différents régimes.

Le véritable bras droit du consul au cours de cette période est le drogman ou l'interprète. Recruté parmi les *rayas*, il assure la liaison entre le consul et les différentes autorités ottomanes. C'est un poste clé et la Porte, en 1811, envoie un firman interdisant aux *rayas* de devenir drogmans, afin de nuire aux intérêts européens. Les drogmans sont d'autant plus importants qu'ils légitiment le consul, puisque contrairement à ce dernier, ils sont saloniciens d'origine. Ils restent en poste plusieurs années, voire des décennies. En 1797, Beaujour se plaint de Fonetty, le qualifiant de vieux et d'infirme ; il est pourtant encore là en 1806. En outre, on assiste à l'apparition de Français à ce poste, les drogmans-chanceliers, formés à l'école des jeunes de langue, mais, à l'exemple de Meusnier²⁵, ils sont beaucoup moins efficaces.

Enfin, dans les agences on trouve généralement des *rayas*, il n'y a pas d'obligation de citoyenneté française, et les agents sont des notables de la ville, généralement des commerçants mais qui ne disposent pas des prérogatives des consuls. Ils s'occupent de la communauté française sur place et informent le consul de la situation locale. Les agents Sponty et Romanza sont les plus stables. Sponty occupe l'agence de Serrès depuis 1783. Il devient l'agent anglais en 1813, suite à son remplacement par Payan. Romanza à Scopoli a été nommé par Cousinery et occupe encore son poste en 1811. En 1816, Cousinery constate que « les agents de Serrès, Volo, de Scopoli et de Cavalla ne sont pas encore nommés »²⁶. Son départ précipité en 1817 laisse cette question en suspens.

²⁵ Clairambault parvient à le faire renvoyer en 1809, après plusieurs années de plaintes concernant son travail mais surtout ses mœurs privées.

²⁶ MAE, CCC, Salonique, tome 17, 27 janvier 1816, p. 228 n° 13, liste des Français sur l'Échelle.

Les enjeux d'une mission

En 1817, les États – France, puissances européennes et Empire ottoman –, leurs représentants locaux comme les hommes – les nations franques sur l'Échelle de Salonique – souhaitent « un retour à la normale »²⁷. Salonique perd d'ailleurs son statut de consulat général. Mais un retour à la situation pré-révolutionnaire est-il envisageable ? Peut-on réellement espérer une « normalité » ? Les deux premières années 1815-1816 tentent de faire revivre le passé. On assiste au retour de Cousinery victime de la Révolution. Pourtant il repart très vite. Carapelli, victime de l'Empire et revenu en 1814, meurt la même année. Les certificats d'origine sont supprimés, pourtant le port de Marseille peine à repartir. La France est, quant à elle, marginalisée sur l'échiquier européen et elle doit tout reconstruire. Le consul n'a plus de résidence. Les Serbes ont obtenu leur autonomie stabilisant un temps la question d'Orient ouverte en 1774. En 1817, tout reste à construire ou reconstruire, comme le révèle la mission de Felix-Beaujour. Tels sont les enjeux de la mission de Bottu qui remplace Cousinery en 1817.

²⁷ *Ibid.*, 28 février 1816, n° 15, p. 233.

Une gauche nouvelle ?

Histoire critique de l'extrême gauche chilienne des années 1960

EUGÉNIA PALIERAKI

Depuis l'ascension de Salvador Allende au pouvoir en 1970, l'histoire politique du Chili passionne une partie de l'opinion française¹. En témoignent la réédition d'ouvrages publiés dans les années 1970 sur le sujet, et le succès de documentaires comme ceux de Carmen Castillo et de Patricio Guzman². Pourtant, ces œuvres et ouvrages mettent toujours en scène la parole de *témoins*. À quelques exceptions près³, les travaux scientifiques et récents publiés en France sur la gauche chilienne des

¹ Cet article est un compte rendu de la thèse (cotutelle entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Pontificia Universidad Católica de Chile) : « Histoire critique de la "nouvelle gauche" latino-américaine : Le *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* dans le Chili des années 1960 », réalisée sous la direction d'Annick Lempérière (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et d'Alfredo Riquelme (Pontificia Universidad Católica), soutenue le 31 octobre 2009. L'auteur est actuellement maître de conférences en Civilisation latino-américaine à l'Université de Cergy-Pontoise.

² *Rue Santa Fe*, film documentaire de Carmen Castillo, distribué en 2007 (durée 2h43) ; *Le cas Pinochet*, film documentaire de Patricio Guzmán, sur les écrans en 2001 (durée 1h54) ; et du même réalisateur, le film documentaire *Salvador Allende* sorti en 2004 (durée 1h40).

³ Ingrid Seguel-Boccaro, *Les passions politiques au Chili durant l'Unité Populaire, 1970-1973 : essai d'analyse socio-historique*, Paris, Éditions de L'Harmattan, 1997 ; Franck Gaudichaud, « Étude sur la dynamique du mouvement social urbain chilien : "pouvoir populaire" et cordons industriels durant le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973) », thèse réalisée sous la direction de Michael Löwy (Université Paris VIII), soutenue en 2008.

années 1960-1970 sont rares ; un manque que cette recherche a eu l'ambition de pallier.

C'est donc le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) qui a été étudié. Ce mouvement d'extrême gauche, fondé à Santiago du Chili en 1965, est connu en raison de la personnalité charismatique de son leader, Miguel Enríquez, de ses relations troublées avec le gouvernement de Salvador Allende et de la persécution dont il a fait l'objet après le coup d'État de 1973.

Le point de départ de cette démarche concerne les visions manichéennes, fortement influencées par l'idéologie, qui existent dans la bibliographie chilienne traitant de l'histoire du MIR. D'une part, celles des historiens sympathisants du MIR qui le présentent comme une organisation radicalement nouvelle et authentiquement révolutionnaire, créée par la fine fleur de la jeunesse étudiante chilienne. Et, d'autre part, la vision de l'historiographie de droite concevant le MIR comme une créature du régime castriste qui, en prenant les armes, a rompu avec la tradition nationale, démocratique et pacifique, respectée jusqu'alors par l'ensemble du spectre politique, y compris les partis de gauche.

Qu'elles idéalisent ou diabolisent le MIR, ces interprétations ont une caractéristique commune : elles présentent la fondation et l'histoire du Mouvement comme une rupture radicale, de sorte que le MIR est détaché du contexte historique dans lequel il a été créé et a agi. Mon approche, en revanche, a cherché à historiciser et placer la trajectoire du Mouvement dans son contexte (les années 1960, mais aussi la tradition de la gauche chilienne depuis les années 1920). Pour cela, ont été consultées des sources inédites (archives judiciaires, archives de l'Université de Concepción, sources orales), ou peu utilisées auparavant (la presse de toutes les tendances politiques et pas uniquement celle, officielle, du MIR).

Cette volonté de mise en contexte de la trajectoire du MIR s'explique également par la démarche générale de ce travail. En effet, cette recherche n'a pas été uniquement conçue comme la monographie d'un

mouvement politique dont le rôle peut sembler aujourd'hui secondaire, mais aussi comme une entrée privilégiée pour aborder des objets historiques plus vastes, telles que l'histoire des gauches chiliennes depuis les années 1920 et l'histoire politique et socioculturelle des années 1960 latino-américaines. Enfin, une approche historique a été proposée pour étudier une organisation politique, jusqu'à présent objet « canonique » de la science politique.

L'objectif de la première partie est de remettre en cause les deux principales thèses formulées dans la bibliographie sur l'histoire du MIR : celle qui présente sa fondation comme une rupture radicale ; et celle qui pointe les liens de dépendance censés exister entre le MIR et le régime castriste. Ainsi, dans un premier temps et à travers la présentation de la trajectoire des principaux fondateurs du MIR, pour la plupart actifs depuis les années 1920-1930, est démontré l'ancrage du MIR dans la tradition politique des gauches chiliennes. L'étude des trajectoires des fondateurs du MIR – communistes, socialistes, trotskistes, syndicalistes et sociaux-chrétiens – permet d'ailleurs d'envisager la fondation du MIR comme reflet et produit des divisions du mouvement communiste mondial et des différents projets révolutionnaires formulés depuis le début du xx^e siècle. Dans un second temps, c'est la nature des relations entre le MIR et Cuba qui est interrogée. Il ne s'agit là que de relations marginales. En effet, La Havane a privilégié ses échanges avec le PS et le PC chiliens, sans manifester le moindre intérêt pour le MIR et ce, jusqu'à la fin des années 1960. Le chapitre consacré aux rapports entre le MIR et Cuba est, par ailleurs, l'occasion d'aborder ce sujet central de l'histoire des gauches latino-américaines des années 1960, à savoir leur lien à la Révolution cubaine. Analysé non pas en termes d'influence ou de dépendance, il apparaît comme un processus de réception active, à la fois soumis à l'évolution des relations internationales, à la politique de Cuba vers les organisations qui se réclament de sa révolution, et au contexte national.

La deuxième partie de ma recherche traite d'un autre sujet central de l'histoire politique des années 1960 latino-américaines : le rôle de la jeunesse éduquée et de l'université dans le processus de radicalisation politique caractéristique de cette période, le MIR ayant connu son plus grand essor dans le milieu étudiant. Le développement étudiant du MIR a été replacé dans le contexte politique et culturel des années 1960 chiliennes, période marquée par le gouvernement de la Démocratie chrétienne (1964-1970), qui attribue un rôle politique central à la jeunesse scolarisée et met en place la réforme universitaire. La prise en compte de ce contexte permet de signaler les accointances entre politique universitaire et politique nationale dans les années 1960, et l'émergence de la jeunesse universitaire comme élément déterminant de la même période. En effet, c'est grâce à la réforme universitaire et à l'intérêt national qu'elle suscite pour la politique étudiante, que la victoire du MIR aux élections de l'Université de Concepción, en 1967, place le Mouvement sur la scène politique nationale.

La deuxième partie de mon travail étudie également l'influence exercée par la pensée démocrate-chrétienne sur la pensée et l'action politique et sociale du MIR. En effet, les jeunes dirigeants du MIR, qui portent l'empreinte de la pensée démocrate-chrétienne dans leur façon d'analyser la société chilienne et de définir les secteurs les plus révolutionnaires, opèrent une fusion entre le marxisme et le social-christianisme. Les concordances entre le discours moral et le modèle de militant « miriste » sont une preuve supplémentaire de l'influence exercée par la DC sur l'extrême gauche. De prime abord, cette influence peut sembler étonnante. Mais elle s'explique, d'une part, par la forte présence de membres du MIR provenant du christianisme social ou de la jeunesse démocrate-chrétienne et, d'autre part, par la réforme universitaire qui véhicule la pensée démocrate-chrétienne et diffuse son modèle d'action politique et sociale (notamment avec l'engagement des étudiants auprès des secteurs marginaux de la société chilienne).

La troisième partie questionne l'un des aspects les plus problématiques et polémiques de l'histoire de la gauche radicale : celle du recours à la violence politique. Couplée avec une reconstitution des événements à l'aide de sources inédites, une démarche particulière a été adoptée pour traiter ce sujet, encore au centre des « enjeux mémoriels » puisqu'il sert, entre autres, à justifier la répression dont le MIR est victime après le coup d'État de 1973. Ainsi, dans un premier temps, sont présentées les différentes théories de la guerre révolutionnaire, pour mieux faire apparaître la circulation de ces idées, leur réception par le MIR, ainsi que l'interaction entre les théories de la guerre révolutionnaire et leur mise en pratique par le MIR. Il faut insister sur le fait que le passage à l'action mène à une redéfinition de la théorie et des représentations ainsi qu'à une adaptation de l'action et de la théorie à la culture politique nationale. Dans un second temps, est étudiée la coexistence de deux stratégies en apparence opposées, à partir de 1969. Alors que la direction du MIR abandonne officiellement les actions armées et soutient la candidature de S. Allende aux élections présidentielles de 1970, et que la majeure partie des militants du MIR s'investit dans la campagne électorale, un appareil clandestin est mis en place. Sont alors démontrées les limites des analyses présentes dans une grande partie de la bibliographie sur la gauche armée des années 1960, consistant à établir une opposition radicale entre la politique conventionnelle et non conventionnelle.

La démarche globale de ma thèse a ainsi articulé divers registres : des acteurs individuels et collectifs ; un ensemble constitué par les représentations et les idéologies ; le temps long et le temps court ; des contextes à différentes échelles (nationale, continentale, mondiale). En s'inscrivant pleinement dans le renouvellement historiographique des mouvements de gauche armée, ce travail de recherche propose un éclairage scientifique sur un sujet abordé, jusqu'à présent, par des témoins engagés.

La politique des militaires, 1961-1978

Mobilisations et révoltes d'officiers sous la dictature brésilienne

MAUD CHIRIO

La dictature inaugurée au Brésil par le coup d'État du 1^{er} avril 1964 est inédite dans l'histoire du pays¹ : pour la première fois, au nom de l'institution armée, des militaires s'installent durablement à la tête de l'État. Le régime se construit autour de la règle hiérarchique : les hauts gradés, généraux d'armée, exercent l'essentiel du pouvoir et les valeurs propres à une institution considérée comme « professionnelle » (discipline, solidarité de classe, éloignement affiché du débat politique) et régissent un État devenu militaire. Les officiers plus jeunes, lieutenants, capitaines, majors et colonels, ne semblent pas être des acteurs politiques de premier plan ; ils traversent le régime dans l'ombre de leurs supérieurs².

¹ Cet article rend compte de ma thèse, réalisée sous la direction d'Annick Lempérière, soutenue en novembre 2009, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le jury était composé de Luiz Félipo de Alencastro (Université Paris-Sorbonne Paris IV), Celso Castro (Fundação Getulio Vargas/CPDOC), Robert Frank (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Jean Joana (Institut d'études politiques de Toulouse).

² L'occupation du pouvoir d'État par des généraux caractérise également les autres « Dictatures de sécurité nationale » du cône sud de l'Amérique latine : Uruguay (1973-1985), Chili (1973-1990), Argentine (1976-1982). Ce n'est pas le cas de tous les régimes et mouvements militaires de la même époque aux idéologies proches, comme la dictature des colonels en Grèce (1967-1974), ou éloignées, tel Cuba des capitaines *barbudos* (1959) ou le Portugal de la Révolution des œillets (1974).

L'objectif central de la thèse de doctorat « La politique des militaires. Mobilisations et révoltes d'officiers sous la dictature brésilienne (1961-1978) » a été de montrer que, sous la dictature, une vie politique subsiste à l'intérieur des forces armées brésiliennes. Celle-ci a longtemps été passée sous silence du fait de la dissimulation, par les militaires, des tensions internes à leur institution mais aussi en raison de l'extrême carence de sources jusqu'au début des années 2000. Cette recherche s'est en effet fondée sur deux sources nouvelles : les archives policières du régime, notamment celles du Service national d'informations (SNI), celles des Divisions de sécurité et d'informations (DSI) des ministères, récemment déposées aux Archives nationales ; mais aussi sur des entretiens avec d'anciens officiers activistes, jamais entendus jusqu'alors. La presse, généraliste et militaire, et de nombreuses archives personnelles d'officiers ont complété le corpus.

Ces archives laissent apparaître que, sous la dictature, la mobilisation politique persiste et implique des officiers de tous grades qui, frustrés par leur éloignement des principaux cercles de décision, réclament généralement un durcissement du régime et des mesures répressives. Tout au long des 21 années que dure la dictature, ils ne représentent qu'une minorité au sein de leur corps. Pourtant les postes clés qu'ils occupent dans l'appareil d'État, l'insistance de leurs mobilisations et la légitimité qu'ils mettent en avant – incarner « l'opinion des casernes » ignorée par les chefs et le véritable esprit de la « Révolution » d'avril 1964³ – en font des acteurs déterminants dans l'évolution politique du régime.

Dès les années 1930 et sous l'influence d'une Mission Militaire Française de « professionnalisation », l'armée brésilienne fait certes l'objet d'une entreprise de démobilisation politique : selon l'expression d'un ministre de la Guerre des années 1930 et 1940, Góis Monteiro, il fallait construire la

³ Le coup d'État de 1964 est en effet baptisé officiellement « Révolution démocratique, glorieuse et rédemptrice ».

« politique de l'armée » sur les ruines de la « politique dans l'armée ». Mais l'apolitisme des militaires demeure avant tout une exigence et un idéal : il ne se traduit que partiellement dans les faits. Dans les années 1950, au climat acéré de Guerre froide, l'armée se mobilise et se déchire. À sa droite se construit un mythe : faire la « révolution » contre la démocratie civile décadente et corrompue, contre la menace communiste, et contre l'héritage de Getúlio Vargas, défunt leader de masses dont le pouvoir personnel a marqué le cœur du siècle.

Cette mobilisation constitue l'arrière-plan de la conspiration contre le président travailliste João Goulart (1961-1964), principal héritier de Vargas, dans laquelle de nombreux jeunes officiers anticomunistes et conservateurs s'engagent avec enthousiasme. Après le coup d'État, les plus galonnés d'entre eux, lieutenants-colonels et colonels, prétendent à des places de choix dans le nouveau régime. Or le premier président militaire, le général Castelo Branco (1964-1967), imbu de l'idéal hiérarchique, refuse leur participation au nouveau pouvoir et se montre réticent à l'égard des mesures radicales qu'ils appellent de leurs vœux. Cette « ligne dure » des colonels obtient pourtant gain de cause à la fin de l'année 1965 : le pouvoir militaire opère alors son premier virage autoritaire en édictant un deuxième « Acte Institutionnel »⁴ et le ministre de la Guerre Costa e Silva, considéré comme un dur et un proche des « casernes » en ébullition, s'impose comme le successeur inévitable du président en place.

Avec l'arrivée au pouvoir de Costa e Silva, en 1967, ces colonels qui se disent de « ligne dure » obtiennent pourtant une victoire à la Pyrrhus. Le nouveau président est plus militariste que son prédécesseur, mais se montre tout aussi hostile à la participation politique des subalternes : le régime qu'il veut bâtir est un régime de généraux. Certains colonels entrent

⁴ En s'emparant du pouvoir, les militaires édictent un Acte institutionnel qui légalise le coup d'État, les persécutions politiques (pour une durée limitée) et la soumission des pouvoirs civils. Il était supposé demeurer unique. L'Acte institutionnel n° 2, en octobre 1965, inscrit le régime militaire dans la durée tout en accentuant sa coloration autoritaire.

alors dans une trajectoire de dissidence et commencent à critiquer l'existence même du pouvoir militaire ; d'autres prennent les armes contre les symboles de la gauche, dénonçant à mi-mot ce qu'ils considèrent comme la faiblesse du gouvernement face à la subversion.

Une crise politique, à la fin de 1969, révèle la fragilité des fondements du « régime des généraux ». Frappé par un accident vasculaire cérébral, le général Costa e Silva se trouve alors empêché de poursuivre son mandat. La succession doit s'organiser dans l'urgence, mais la règle hiérarchique et le candidat choisi par les conciles de généraux peinent à s'imposer. Des légitimités concurrentes sont mises en avant : celle d'officiers plus tôt engagés en politique, qui se considèrent comme plus authentiquement « révolutionnaires » que les généraux ; celle de membres de l'appareil répressif ; et celle du nombre, c'est-à-dire des casernes et de ceux qui s'en prétendent les représentants. Le général Médici (1969-1974), ne peut finalement accéder à la présidence qu'au prix d'une consultation générale du corps des officiers : une « élection » cousue de fil blanc, mais qui démontre qu'en cas de vacance du pouvoir, il n'existe pas de consensus explicite sur les sources de la souveraineté « révolutionnaire ».

Au cours des « années de plomb » (1969-1974), la violente répression des mouvements de gauche contribue à étouffer les dissensions internes à l'armée. Elles ressurgissent à partir de 1974, lorsque le quatrième général-président, Ernesto Geisel (1974-1979), entreprend de relâcher la pression autoritaire et policière du régime. Les protestations émanent alors d'une nouvelle génération de jeunes officiers, en majorité membres de l'appareil policier. Plus jeunes que les colonels de la « première ligne dure », dotés d'un moindre prestige professionnel et sans passé de conspirateurs, ils ne prétendent plus participer aux décisions politiques : ils luttent pour maintenir leur place au sein de l'État militaire et policier. Au même moment, une partie de la première génération d'activistes opte, par frustration politique et esprit de vengeance contre le groupe au pouvoir, pour une dissidence inattendue : le rapprochement avec l'opposition libérale, qui réclame un retour rapide des civils au pouvoir.

En quelques mois, ces puissantes frondes d'officiers sont pourtant défaites par le pouvoir en place : les fanatiques de la « droite radicale », qui terrorisent la population au moyen d'attentats presque quotidiens, perdent tout espoir d'un débouché politique quand leur principal porte-parole, le ministre de l'Armée Sylvio Frota, est exclu du gouvernement à la fin de l'année 1977. Peu après, la dissidence libérale d'officiers de la « première ligne dure » échoue elle aussi à faire élire son candidat aux présidentielles de 1979. La présidence, et avec elle le pouvoir des généraux, sortent invaincus. C'est la renaissance progressive de la société civile et les recompositions de la classe politique, et non les tensions internes à l'armée, qui mettent à bas la dictature, en 1985.

L'instauration d'un régime militaire n'a donc pas perturbé l'ordre hiérarchique au sein de l'armée brésilienne et n'y a pas introduit de climat révolutionnaire. Au contraire, les généraux au pouvoir ont accentué la tendance à la démobilisation politique et ont empêché qu'une génération d'officiers très politisés, les colonels de 1964, obtienne un véritable rôle au sein de l'État militaire. Pourtant l'appareil policier, cœur de la dictature, a servi de lieu de formation d'une nouvelle « ligne dure », constituée de militaires fanatisés par le régime lui-même, accoutumés à la violence politique, profondément rétifs aux idéaux démocratiques.

Émigrer de l'Empire ottoman en France, 1916-1939 :

problématiques, historiographie, sources, nouvelles données

LENA KORMA

L'histoire de la mobilité des réfugiés grecs orthodoxes d'Asie Mineure en France¹, pendant la Première Guerre mondiale, dans le cadre de l'immigration organisée par les pouvoirs publics français (de 1916 à 1918), et après la fin de la guerre gréco-turque en septembre 1922, la « Catastrophe d'Asie Mineure »², a constitué l'objet d'étude de ma thèse. Après une courte description des deux vagues qui ont caractérisé cette migration, cet article présente les principales questions abordées dans mon travail, l'historiographie existante sur ce sujet, les sources et les instruments méthodologiques et, pour finir, les résultats de cette étude. L'histoire des réfugiés grecs d'Asie Mineure est un vaste sujet, du moins dans l'historiographie grecque, et le danger de répétition est toujours

¹ Cet article est un compte rendu de ma thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Robert Frank et la co-direction d'Anne Couderc : « Les réfugiés grecs d'Asie Mineure en France entre émigration politique et immigration économique, 1916-1939 », soutenue en juillet 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le jury était composé de Robert Frank (directeur de thèse – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Anne Couderc (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – École Française d'Athènes), Nancy Green (École des hautes études en sciences sociales, Paris), Kostas Kostis (président du jury - École des hautes études en sciences sociales, Paris), Sostrate Petmezas (Université de Crète, Grèce).

² La défaite de l'armée grecque dans l'expédition d'Asie Mineure, l'incendie de Smyrne et le déracinement d'un million et demi de Grecs sont passés dans l'historiographie grecque sous le nom de la « Grande Catastrophe » et la « Catastrophe d'Asie Mineure ».

présent. C'est donc un aspect particulier de cette question, moins connu, qui a été traité, celui des réfugiés venus non pas en Grèce mais en France. Son lien direct avec l'histoire européenne, et plus précisément avec celle de la France, dépasse ainsi les frontières de l'histoire grecque, lui donnant une dimension globale.

Deux vagues migratoires

Victimes de la nouvelle situation dans l'Empire ottoman après la révolution des Jeunes-Turcs en 1908, et après l'entrée de l'Empire dans la guerre en 1914, une première vague d'immigrés alimente un contingent d'ouvriers arrivant en France pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de guerre, entre 1916-1918, à la suite d'une procédure administrative et juridique particulière³. En effet, pour éviter les persécutions contre les communautés non musulmanes de l'Empire, un grand nombre de personnes s'enfuit vers la Grèce et le Dodécanèse, ce dernier sous domination italienne à l'époque. Mais en Orient la situation s'aggrave, l'exode massif se poursuit et les conditions de survie en Grèce et dans les îles deviennent très difficiles. Ainsi la possibilité d'une nouvelle émigration apparaît à certains comme une solution, qui rencontre d'ailleurs la politique migratoire menée par la France au même moment, profitant de

³ Pour le recrutement des Grecs en général en France pendant la Grande Guerre, voir à titre indicatif : André Pairault, *L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France*, Paris, PUF, 1927 ; Georges Mauco, *Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique*, Paris, Armand Colin, 1932 ; Nicolas Manitakis, « Travailleurs immigrés grecs en France, 1916-1931 : massification et enracinement d'un mouvement migratoire », in Gilles Grivaud (dir.), *La diaspora hellénique en France*, Athènes, École française d'Athènes, 2000, p. 83-109.

l'application de la politique de recrutement de main-d'œuvre étrangère pour l'industrie. Le fait qu'il s'agisse de réfugiés grecs d'Asie Mineure, installés en Grèce et dans le Dodécanèse, mais officiellement sujets ottomans ou italiens, interdit à l'État grec, lui-même en guerre et demandeur de bras, d'empêcher leur recrutement.

Les raisons de l'arrivée de la deuxième vague de réfugiés, après la guerre gréco-turque en 1922, varient selon les sous-groupes étudiés, au nombre de cinq.

Le premier correspond à un assez grand nombre de personnes qui se trouvent en France de manière fortuite, leur objectif initial étant de partir pour l'Amérique, vers les États-Unis surtout ; projet difficilement réalisable en raison des mesures restrictives imposées et de longues démarches. Pour certains, la France n'est alors qu'une alternative au rêve inaccompli de l'Amérique. Dans l'ouvrage qu'il a consacré à ce sujet, Jean-Charles Bonnet parle d'une période où la France semble devenir « l'Amérique de l'Europe »⁴.

D'autres réfugiés, le second sous-groupe, victimes des événements de 1922 en Asie Mineure, voulant éviter la situation très difficile et chaotique qui existe en Grèce après l'afflux massif des réfugiés, décident de s'installer définitivement en France où se trouvent des parents ou amis, arrivés dans le cadre de l'immigration organisée de la première vague et restés dans le pays après la fin de la guerre. La présence de proches est un élément déterminant pour une installation définitive dans un pays étranger, renforcée, dans le cas de la Grèce, par la situation socio-économique de ce pays et le comportement des habitants eux-mêmes. La société grecque n'étant pas prête à accueillir tant de réfugiés, agitation,

⁴ Jean-Charles Bonnet, *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976, p. 114.

difficultés et problèmes étaient inévitables. Ainsi parle Calliope Papiris, installée à Grenoble⁵ :

« Quand on est arrivé à Mytilène, les gens n'étaient pas accueillants : "Les réfugiés, ils vont venir manger mon pain...Ils sont sales". [...] J'allais demander de l'eau, ils ne nous en donnaient pas, ils ne voulaient pas. Le pain, le boulanger, en faisait, il n'en donnait qu'aux gens du pays et pas aux réfugiés »

Le troisième sous-groupe de migrants est également issu de la politique migratoire française. La Grèce donne en effet la possibilité à la Société générale d'immigration (SGI)⁶ de recruter des réfugiés grecs pour l'industrie française. À nouveau, les autorités françaises tirent profit de la situation et l'État grec permet, s'il ne l'encourage pas, l'action de la SGI sur son territoire.

Une quatrième catégorie concerne les personnes arrivées en France lors de la première vague migratoire, puis reparties après la fin de la Grande Guerre, et qui y reviennent à la suite de la Grande Catastrophe. Pour ces migrants-là, le choix de la France est préférable à tout autre, ils la connaissaient probablement mieux que la Grèce qui, dans le cadre du Traité de Lausanne (24 juillet 1923), a signé la convention mettant en place l'échange obligatoire de populations entre la Grèce et la Turquie (30 janvier 1923).

Le cinquième sous-groupe arrive directement d'Asie Mineure en France, sans être passé par la Grèce. Le statut légal de ces personnes pose question à l'État grec, l'oblige à installer une procédure particulière pour leur octroyer la nationalité grecque, faisant d'elles des citoyens grecs par l'intermédiaire des consulats grecs en France.

⁵ Calliope Papiris, 83 ans (85 ans pour l'état civil), témoignage publié dans Jean-Claude Duclos (dir.), *Des Grecs. Les Grecs de Grenoble. Les costumes de la Grèce traditionnelle*, Grenoble, Musée Dauphinois, 1993, p. 36.

⁶ Société anonyme française fondée en 1924 et chargée de sélectionner les responsables de l'embauche et du transport des travailleurs étrangers.

Problématiques et questions posées

Alors, pourquoi tous ces migrants ont-ils fait le choix de la France ? Dans la veine des réflexions d'Abdelmalek Sayad⁷ sur le cas des Algériens en France, et selon le « modèle linéaire » proposé par Nancy Green⁸, j'ai suivi leurs itinéraires et leurs choix, tenant compte de la conjoncture de l'époque, au regard des nouvelles réalités et nécessités de la fin de la guerre.

Ces personnes proviennent d'un Empire multinational qui se transforme graduellement en État-nation homogène et exclusif, avec toutes les conséquences d'un tel processus. Mais quel est leur statut juridique ? S'agit-il de réfugiés ou d'immigrés économiques en France ? Comment associer les réalités de la guerre aux règlements internationaux de la paix qui s'ensuivent pour attribuer un statut à ce groupe ? Comment les besoins et la situation économique du pays d'accueil à un moment donné jouent-ils un rôle primordial dans l'octroi d'un certain statut juridique ? Afin de comprendre le contexte historique dans lequel cette immigration s'est inscrite et d'examiner le statut de ces personnes – en particulier du point de vue de la France, leur pays d'accueil –, une analyse de la relation et des limites entre l'immigration économique et l'immigration politique est devenue indispensable. Cette problématique, très importante pour cette étude, lui a d'ailleurs donné son titre : émigrer de l'Empire ottoman pour des raisons politiques, et immigrer en France pour des raisons économiques.

⁷ Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Préface de Pierre Bourdieu, Paris, Seuil, 1999.

⁸ Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, p. 27.

Il a fallu examiner ces questions par rapport au pays d'émigration et au pays d'origine, qui ne sont pas nécessairement identiques. Pour tous les réfugiés pris en compte dans cette étude, le pays d'origine est-il le lieu d'où ils partent pour la France ? Ou bien l'Empire ottoman a-t-il été pour tous le pays de départ ? Quel est l'impact du pays de départ et du pays d'origine dans l'attribution de leur statut juridique ? Quelle est aussi la position de la Grèce face à ces personnes pendant la Grande Guerre et, après 1922, quand à cette date elle devient pour eux leur État-nation de rattachement officiel ? Pour aborder ces questions, les réflexions de Nancy Green et de François Weil ont été déterminantes⁹. Leurs études migratoires montrent la façon dont « les nations se sont aussi définies par leurs attitudes à l'égard de celles et ceux qui les ont quittées »¹⁰. Les auteurs s'interrogent sur les pratiques et le comportement des États envers ceux qui ont émigré, en étudiant, par exemple, les lois qui règlent les départs ou les liens formels des émigrés avec le pays d'origine (service militaire, consulats)¹¹. Ainsi, mes recherches dans les archives se sont portées sur l'étude de la position et la politique tracée par la Grèce face à cette émigration.

Enfin, les réfugiés sont-ils dotés de particularités qui peuvent influencer les conditions de leur intégration, les différenciant des autres Grecs ? Les connaissances de ces réfugiés en France, leur démographie, leur activité professionnelle, leurs relations avec les autres Grecs et la façon dont ils se sont intégrés à la société française, ou du moins dont ils ont essayé, sont autant de points qui ont été étudiés.

⁹ Nancy L. Green et François Weil (dir.), *Citoyenneté et émigration. Les politiques du départ*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006.

¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹¹ *Ibid.*, p. 9.

Historiographie et sources

Cet événement historique, avec ses inévitables conséquences au niveau politique, social, économique, diplomatique, culturel, a donné lieu, du moins en ce qui concerne l'historiographie grecque, à des recherches approfondies ; un grand nombre de thèses et d'ouvrages sont régulièrement publiés sur ce sujet¹². Bien qu'il existe un certain nombre de travaux sur l'immigration grecque en général, l'immigration des réfugiés de l'Empire ottoman, en tant que groupe distinct, est devenue récemment l'objet d'une étude particulière. En témoignent, notamment, l'article de Maria Damilakou sur l'immigration des réfugiés en Argentine¹³ et la thèse de Giannis Papadopoulos sur l'émigration de l'Empire ottoman en Amérique, depuis le XIX^e siècle jusqu'en 1923¹⁴.

Sur la façon dont l'historiographie étudie la place de ces réfugiés dans le « creuset français »¹⁵, plusieurs approches ont été faites. Ainsi, dans une optique différente de mes recherches, Marie-Eve Théodoridès soutient, au début des années 1980, une thèse sur les immigrés grecs d'Asie Mineure. Elle utilise, de manière quantitative, les résultats de témoignages oraux

¹² Pour plus d'informations sur cet aspect, voir l'introduction de ma thèse.

¹³ Maria Damilakou, « Réfugiés d'Asie Mineure en Argentine. Itinéraires migratoires et éléments d'identité » [Μαρία Δαμηλάκου, « Μικρασιάτες πρόσφυγες στην Αργεντινή. Μεταναστευτικές διαδρομές και στοιχεία ταυτότητας », *Τα Ιστορικά*], *Ta Historica*, vol. 42, Athènes, Editions Mélissa, 2005, p. 177-202.

¹⁴ Giannis Papadopoulos, « L'immigration en Amérique au départ de l'Empire ottoman (XIX^e siècle-1923) : Les communautés grecques d'Amérique et la politique irrédimée de la Grèce », [Γιάννης Παπαδόπουλος, « Η Μετανάστευση από την Οθωμανική Αυτοκρατορία στην Αμερική (19^{ος} αιώνας-192) : Οι ελληνικές κοινότητες της Αμερικής και η αλυτρωτική πολιτική της Ελλάδας »], thèse de doctorat non publiée, Athènes, Université des sciences sociales et politiques, 2008.

¹⁵ Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1988.

pour décrire le statut socioprofessionnel de ces personnes et consacre la deuxième partie de sa thèse à une histoire de l'Église orthodoxe en France¹⁶. Une autre approche a été réalisée à travers quelques études et articles sur l'immigration des Grecs en général en France : mais la plupart n'examinent pas séparément et en détail la présence de ces réfugiés au sein de la société française, et ne prennent pas en compte les particularités de leur parcours¹⁷. Enfin, beaucoup d'ouvrages collectifs et de revues concernent l'immigration en France pendant l'entre-deux-guerres, où la référence aux réfugiés grecs d'Asie Mineure, si elle existe, est généralement très brève.

La particularité de mon travail a donc été de combiner une partie de l'histoire des réfugiés grecs d'Asie Mineure, très peu exploitée, à celle de l'immigration en France pendant l'entre-deux-guerres, période pendant laquelle la France est le premier pays d'accueil des immigrants politiques. La recherche, l'exploitation et le croisement d'un grand nombre de sources ont été indispensables, tant en France qu'en Grèce. Car, il faut le souligner, ni la communauté grecque de Paris, ni l'Union hellénique de Marseille, ni le Centre d'études d'Asie Mineure à Athènes – fondé en 1930 avec pour but la diffusion et la sauvegarde de la mémoire et de la culture des communautés grecques orthodoxes d'Asie Mineure –, ne possèdent d'archives directement liées à cette question des réfugiés.

¹⁶ Marie-Eve Théodoridès, « Les immigrés grecs d'Asie Mineure et leur idéologie nationale », thèse de 3^e cycle en sociologie, Université de Paris VII, 1980.

¹⁷ Voir à titre indicatif : Nikos Polyzos, *Essai sur l'immigration grecque : étude démographique, économique et sociale*, Paris, recueil Sirey, 1947 ; Dominique Kanonidis, « Essai sur l'immigration grecque en France au XX^e siècle », mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1992 ; Cécile Zervudacki, *La communauté grecque de Pont-de-Chéruy*, Rapport de recherche, Mission du patrimoine ethnologique, Paris, ministère de la Culture, 1988 ; Despoina Papadopoulou, « Les Grecs à Paris à la fin du XIX^e siècle : la construction d'une communauté immigrant », thèse en histoire soutenue à l'EHESS, à Paris en 2004.

En Grèce, une grande partie de la recherche s'est déroulée aux archives historiques du ministère des Affaires étrangères. Les archives de l'Administration centrale ont été dépouillées ainsi que celles de l'ambassade de Grèce à Paris et du consulat général de Grèce à Marseille, qui venaient tout juste d'y être déposées. Grâce aux archives de l'administration centrale, un très grand nombre de dépêches et notes diplomatiques décrivant la situation politique, économique et sociale des communautés grecques orthodoxes de l'Empire ottoman ont été examinées, fournissant, entre autres, des informations utiles sur l'origine de la première vague migratoire. Des documents jusqu'alors totalement inconnus y ont été trouvés. Parmi eux, les sources relatives à des réfugiés passés par Malte ou à des réfugiés qui se sont retrouvés en Syrie et au Liban après l'évacuation de la Cilicie par les minorités chrétiennes en 1921. De nouvelles pistes de réflexion se sont ainsi ouvertes, permettant de considérer le cas de la France de façon globale et de s'interroger sur la politique de l'État grec face aux réfugiés résidant à l'étranger, peu avant et après la dislocation finale de l'Empire ottoman. Ont été également étudiés, aux archives de la Banque nationale de Grèce, un fonds concernant l'indemnisation des réfugiés installés à l'étranger, et, au musée Bénaki, les archives personnelles d'Athos Romanos, ambassadeur de Grèce à Paris et très proche collaborateur d'Elefthérios Venizélos.

En France, ce sont les registres des mariages, des baptêmes et des décès de l'église orthodoxe grecque Saint-Stéphane de Paris qui ont été dépouillés. Malgré leurs lacunes et les difficultés de déchiffrement, ils donnent essentiellement des informations sur l'activité professionnelle, les mariages mixtes et les lieux d'origine des réfugiés. Le registre du consulat général de Grèce de Paris a été examiné, à partir de 1904 jusqu'en 1975, mais du fait du caractère facultatif de l'inscription, il ne reflète pas la totalité de la présence des réfugiés. À cela, se sont ajoutés le repérage et l'étude des associations de Grecs aux archives de la Préfecture de police de Paris et, à la Bibliothèque nationale de France, la consultation des journaux de la communauté grecque de France pendant l'entre-deux-guerres – deux

aspects qui nous ont permis d'obtenir de nombreuses informations sur l'installation des réfugiés dans la capitale française.

Aux archives du ministère des Affaires étrangères au Quai d'Orsay, a été étudiée la participation politique des réfugiés grecs installés à l'étranger à la préparation du Congrès de la Paix après la fin de la guerre (1919). Le dossier personnel d'Edgar Etienne Dussap, consul de France à Athènes et au Pirée après 1922, a permis de repérer la demande d'organisation, formulée par les autorités françaises, d'une deuxième immigration de réfugiés-travailleurs. Les dépêches et les documents provenant des postes consulaires et diplomatiques de France en Grèce, dans les îles du Dodécanèse, et à Ankara ont été analysés aux archives diplomatiques de Nantes. Et, pour la première fois, les archives de la Commission interministérielle permanente de l'immigration et celles de l'Union internationale ont pu être consultées, éclairant les conditions dans lesquelles la France s'est adressée de nouveau aux réfugiés grecs, pour recruter de la main-d'œuvre.

Aux Archives nationales de France, j'ai regardé les archives du ministère de la Justice (dossiers personnels de demandes de naturalisations) et à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de Nanterre, les documents concernant la Société des Nations et les réfugiés grecs d'Asie Mineure. Mis à part le dépouillement des registres du consulat général de Grèce, les archives départementales des Bouches-du-Rhône, à Marseille, ont donné accès à des documents importants sur la présence des réfugiés dans ce département.

Autre source fondamentale pour notre étude, le recueil de témoignages oraux de personnes de la deuxième génération. Leur contribution a été essentielle. Non seulement elle a permis de retracer des histoires personnelles, mais elle a mis à notre disposition des documents provenant de leurs parents. Enfin, des biographies écrites par les générations suivantes, ainsi qu'une série de sources imprimées, telles que des données statistiques, lois, décrets, traités, ont complété notre matériel archivistique.

La recherche et l'exploitation de toutes ces sources, notamment les sources orales, permettent de saisir, dans sa forme la plus concrète, l'expérience vécue de la guerre. Mais aussi les conséquences, à l'échelle des individus, du règlement international de la Paix et de l'échange obligatoire de populations. Le cas de Michel Colynos¹⁸, comme d'ailleurs beaucoup d'autres histoires personnelles, illustre tout à fait ces aspects. Seule personne interviewée de la première génération, originaire de Marmara, il est déporté à Kasaba pendant la Grande Guerre et, à la fin de celle-ci, il retourne chez lui. Obligé de repartir définitivement après 1922, en vertu de l'échange obligatoire, il s'établit avec sa famille d'abord à Limni, dans l'île d'Eubée, puis dans le campement de réfugiés Néos Marmaras, près de Thessalonique. Son frère aîné, parti au début de la guerre greco-turque, de Constantinople vers l'Amérique, reste finalement à Paris où il trouve du travail, après avoir renoncé au voyage vers l'Amérique. La situation hostile en Grèce et la présence du frère en France ont donc poussé la famille de Colynos à émigrer de nouveau pour s'installer définitivement à Paris.

Résultats

Cette étude contribue à la connaissance générale de la période de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres. Elle examine l'immigration vers la France et l'émigration depuis le pays de départ comme une conséquence directe de la guerre. Comme cela a été constaté pour le cas de la deuxième vague migratoire, la particularité des deux pays de départ – soit l'Empire ottoman soit la Grèce –, est un fait qui détermine de façon différente le statut juridique des migrants. Mon étude tente de montrer comment l'émigration des réfugiés grecs de l'Empire ottoman

¹⁸ Michel Colynos, 90 ans, date d'enregistrement : 23 mars 2005.

dépasse les frontières de l'histoire grecque pour devenir une question d'ordre européen, éclairant ainsi de nombreux aspects de l'histoire sociale et politique de la France et de la Grèce pendant l'entre-deux-guerres.

L'immigration des réfugiés grecs en France n'est pas seulement politique ou économique, elle combine ces deux éléments. La distinction entre les deux types d'immigration n'est pas toujours aisée et très souvent le caractère attribué à l'un ou à l'autre est directement associé à chacun des aspects de la vague migratoire, étudiée à un moment donné. C'est là l'occasion de comprendre un mouvement migratoire dans sa complexité juridique, politique, économique, sociale. Les personnes, par exemple, qui composent la première vague migratoire, arrivent en France avec un contrat de travail précis pour l'industrie de la guerre – c'est le cas pour d'autres groupes provenant d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Chine, etc. ; après la fin de la guerre, elles peuvent, théoriquement, retourner chez elles. Malgré tout, il ne s'agit pas d'une immigration strictement économique puisqu'elle puise ses racines dans la situation chaotique des communautés chrétiennes de l'Empire ottoman pour qui, seule la fuite constitue l'unique solution de survie. De plus, afin d'appliquer une politique de recrutement de main-d'œuvre – comme cela a été mentionné au début de cet article –, les autorités françaises ont exploité cette situation et profité de l'impossibilité, pour la Grèce, d'intervenir en faveur de ces personnes.

Il a été établi que la désignation du statut juridique de ces personnes dépendait à chaque fois de la conjoncture économique et politique. L'examen des itinéraires de certains sous-groupes de personnes étudiées a démontré la multiplicité et la variété de ce phénomène. D'ailleurs, ces itinéraires entraînent, pour reprendre le mot de Nancy Green, la « déhomogénéisation » du groupe migratoire, rendant nécessaires des instruments méthodologiques séparés et différentes réponses aux questions qui se posent¹⁹. Il faut rappeler, à titre indicatif, que la deuxième

¹⁹ Nancy L. Green., « Les juifs étrangers à Paris », in André Kaspi et Antoine Marès (dir.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1989, p. 105-118.

vague migratoire est une mosaïque composée d'immigrants économiques, comme ceux recrutés par la SGI, et par des immigrants politiques, comme ceux qui arrivent directement en cherchant, en France, leur terre d'asile. Ces personnes ne sont jamais reconnues en France en tant que réfugiés politiques bien que les conséquences de la guerre soient, directement ou non, manifestes dans leur décision de s'y installer. La question de l'identification juridique de ces individus permet de constater comment leur identité particulière est directement associée aux besoins en main-d'œuvre étrangère ou à la situation du marché du travail à un moment précis. Quand les autorités françaises ont besoin d'une main-d'œuvre pour l'industrie, la situation spécifique de ces personnes leur convient parfaitement, tandis que leur position se modifie radicalement après les premiers résultats de la crise économique des années trente.

L'État grec, lui, se voit progressivement contraint de définir une politique particulière pour ces personnes installées définitivement à l'étranger afin d'affronter les problèmes et les besoins de ces nouveaux citoyens, différents des autres citoyens grecs. Il faut rappeler, par exemple, l'application de la loi 3 098 en 1924, concernant l'acquisition de la nationalité grecque, par les autorités consulaires de Grèce à l'étranger, et l'application, de 1927 à 1933, de lois et décrets sur l'indemnisation des personnes sujettes à l'échange installées définitivement à l'étranger.

Leurs particularités et l'impossibilité du retour paraissent influencer leur intégration au sein de la société française : l'impossible retour semble jouer un rôle décisif dans leur décision de demander la nationalité française, comme le prouve l'analyse des données sur l'acquisition de la nationalité française par les étrangers, pendant la période 1900-1950²⁰. A *contrario*, elle n'apparaît pas dans le choix de la célébration ou non d'un mariage mixte, qui est plutôt lié à une question de différence culturelle et de mentalité entre les deux sexes. Concrètement, l'analyse des registres de mariages de l'église orthodoxe de Paris a montré que les femmes du

²⁰ Les naturalisations entre 1900-1950, www.genehisto.com.

groupe étudié se marient de préférence avec un homme lui aussi originaire d'Asie Mineure ou de Thrace orientale, et plus rarement venant de Grèce. En revanche, un grand nombre d'hommes du groupe étudié conclut un mariage avec une femme d'origine française ou d'autre nationalité étrangère.

Enfin, à cause des sources utilisées, surtout les sources chiffrées, le groupe étudié n'a pu être délimité de façon précise ; il s'est avéré impossible de connaître le nombre exact des personnes originaires de l'Empire ottoman résidant en France pendant l'entre-deux-guerres. Et il est difficile de savoir si les conclusions tirées sont valables seulement pour les Grecs d'Asie Mineure ou si elles concernent aussi, peu ou prou, les autres Grecs et autres groupes d'étrangers et de réfugiés. D'ailleurs, malgré les enjeux politiques, une confusion entre les réfugiés grecs d'Asie Mineure et les apatrides arméniens et russes a très souvent existé dans les sources françaises officielles.

En somme, ce sujet permet de réfléchir sur « le temps et l'espace »²¹ et s'intègre dans une période qui peut être caractérisée comme le « temps de la nationalisation du territoire ». Divers aspects de la fin de la guerre gréco-turque et de l'échange obligatoire de populations sont abordés de manière croisée et pluridisciplinaire. Les itinéraires par l'Empire ottoman vers la France et la Grèce ne sont pas examinés de façon linéaire mais comme une « triangulation dialectique » entre ces trois lieux. Ainsi, à part l'histoire sociale et politique de la Grèce et de la France, cette étude contribue à mettre en lumière certains aspects de l'Empire ottoman à l'heure de sa dislocation, comme la situation des communautés non musulmanes, le rôle déterminant joué par les Grandes Puissances, la fin de la période des capitulations, la naissance du mouvement kémaliste.

²¹ Comme l'a souligné Robert Frank pendant la soutenance de ma thèse.

Les Français dans la guerre de Sécession,

1861-1865

FARID AMEUR

Contrairement à une idée reçue, les Français sont présents dans la guerre de Sécession¹. À mi-chemin de l'indépendance des États-Unis et du premier conflit mondial, les événements qui se sont succédé de 1861 à 1865 ont ouvert un chapitre insolite et totalement méconnu de l'histoire des relations franco-américaines. Mêlés bon gré mal gré aux péripéties d'une lutte fratricide appelée à sceller les destinées d'une nation dont Alexis de Tocqueville venait alors de prédire l'essor, les Français n'en ont pas été de simples spectateurs.

À l'instar des autres groupes d'immigrants, ils en ont été à la fois les témoins, les acteurs et les victimes. C'est leur expérience inédite que nous nous proposons ici d'étudier avec d'autant plus d'intérêt qu'elle intervient

¹ Docteur en histoire, Farid Ameur est actuellement chercheur associé à l'UMR Irice. Cet article rend compte de sa thèse de doctorat « Les Français dans la guerre de Sécession, 1861-1865 », présentée sous la direction d'André Kaspi, et soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 14 avril 2010 (mention « Très Honorable avec les félicitations du jury »). Le jury était composé d'André Kaspi (directeur de thèse, professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), de Jacques-Olivier Boudon (professeur, Université Paris-Sorbonne Paris IV), de Francis Balace (professeur honoraire, Université de Liège) et d'Hélène Harter (présidente du jury, maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

au moment où la jeune République outre-Atlantique traverse son moment suprême d'épreuve.

Les Français d'Amérique face à l'événement

Pourquoi s'intéresser à la communauté française fixée aux États-Unis sous le second Empire ? Précisément parce qu'elle offre, de par ses caractéristiques propres, un remarquable champ d'étude. D'après les statistiques fédérales, les *French-Born* sont environ cent dix mille à vivre à l'ombre de la bannière étoilée, soit 2,66% de la population immigrée². Malgré cette faible représentation à la veille des hostilités, ils forment le groupe national le plus important après les éléments allemands et anglo-saxons, ce qui fait d'eux la cinquième minorité du pays. Surtout, ils présentent l'image d'une colonie qui tarde, à défaut d'attaches solides, à se fondre dans une société américaine en pleine effervescence. Là réside leur principale spécificité. Loin de vouloir prendre pied dans le *mainstream* ambiant, les Français d'Amérique exaltent leurs différences culturelles, entretiennent le culte de la mère patrie, où ils nourrissent l'espoir de retourner après avoir assuré leur avenir, et ne se précipitent pas avec entrain dans le creuset de nationalités que propose le Nouveau Monde³. Et cependant, ils portent en eux les germes de la division. Dans un pays qui a déjà atteint la dimension continentale, la colonie française réunit en son sein une population hétéroclite, désunie, privée d'influence, dispersée et d'immigration encore trop récente pour cultiver les liens de commune

² U.S. Census Office, *Eight Census, 1860. The Statistics of the Population of the United States*, Washington, DC, Government Printing Office, 1864-1866, XXIX.

³ Frédéric Gaillardet, *L'aristocratie en Amérique*, Paris, E. Dentu, 1883, p. 370.

origine⁴. Aussi avons-nous voulu voir comment elle avait vécu et appréhendé le déroulement de la crise sécessionniste. En tant que ressortissants d'un pays neutre, les Français ont-ils pu et su conserver leurs distances ou ont-ils cédé, à la faveur d'une guerre totale qui a tant servi à cimenter la nation américaine, à la tentation de l'américanisation, processus d'assimilation sur lequel ils avaient jusqu'alors jeté l'anathème ?

Un examen approfondi des sources nous a démontré que la colonie française, affaiblie par des dissensions internes, une organisation embryonnaire et des structures trop lâches, s'est laissée entraîner, bien malgré elle, dans les convulsions politiques américaines. De l'exécution de John Brown au bombardement de Fort Sumter, les *French-Born* ont suivi avec un intérêt sans cesse renouvelé les événements menant à la dissolution de l'Union. Pris dans la logique des « sections », ils n'hésitent plus à étaler au grand jour leurs opinions sur les questions pendantes. Dans un pays en ébullition, ils sortent de leurs réserves. Voilà des immigrants que l'on croyait indifférents aux affaires politiques de leur pays d'accueil rompre avec leurs habitudes et prendre vigoureusement parti pour l'un ou l'autre des deux camps. La montée des extrémismes, l'esclavage, les élections présidentielles, l'Union et la sécession font l'objet de discours enflammés, si bien que l'ouverture des hostilités en avril 1861 ajoute une pomme de discorde dans leurs rangs⁵. Cet enthousiasme, il faut en convenir, n'est pas général. Les Français se tiennent à l'écart de l'arène politique. De New York à La Nouvelle-Orléans, ils restent pour la plupart absorbés par leur réussite matérielle et observent avec quelque circonspection la marche des événements. Beaucoup, d'ailleurs, n'ont pas saisi la gravité et les enjeux de la sécession. Il n'empêche qu'ils partagent

⁴ Auguste Foubert, *La vie d'émigrant en Amérique*, Paris, Librairie Paul Dupont, 1875, p. 145-146 ; Louis-Xavier Eyma, *La vie dans le Nouveau Monde*, Paris, Poulet-Malassis, 1862, p. 302.

⁵ *New York Daily Press*, 29 avril 1861 ; *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 22 avril 1861.

pour la première fois les émotions de la population américaine et qu'ils embrassent parfois avec ardeur la cause de leur État de résidence, comme s'ils avaient pris conscience de vivre, selon le mot de Lincoln, dans une « Maison divisée ».

La politique ambiguë de Napoléon III accroît la confusion des esprits. Le 10 juin 1861, l'Empereur impose à ses sujets le devoir d'observer « une stricte neutralité » entre les parties belligérantes, position de façade dans la mesure où il appelle de ses vœux le succès du Sud⁶. Malgré des déclarations de principe, le cabinet des Tuileries ne fait pas de la défense de ses ressortissants l'un des axes majeurs de sa politique. D'autant que sur le terrain, l'application de la neutralité est toute relative. Avec une grande indépendance d'esprit, les Français ne s'en tiennent pas à cette « ligne d'abstention totale » voulue par leur gouvernement, ce qui ne les empêche pas de réclamer en retour une « protection efficace »⁷. Suivant le lieu de résidence, les tendances se teignent de séparatisme ou d'unionisme, ne serait-ce que pour ne pas s'aliéner les sentiments de la population au milieu de laquelle ils vivent. En outre, les représentants de l'Empereur sont loin de montrer l'exemple. Par complaisance ou manque d'intégrité, officiers de marine et agents du corps diplomatique et consulaire faussent eux-mêmes les règles de la neutralité. À quelques exceptions près, leurs efforts visent à promouvoir les intérêts du Sud. Par affinités ou par calcul politique, ils expriment sans ambages leur profonde aversion pour Lincoln et l'administration fédérale. Ils ne cachent pas leurs sympathies pour le Sud libre-échangiste, grand exportateur de coton, importateur de produits manufacturiers et plus ou moins ouvert au principe d'une intervention française au Mexique. À Washington, le baron Mercier s'accommode vite à l'idée de voir l'Union américaine se séparer en deux

⁶ *Le Moniteur universel*, 11 juin 1861.

⁷ *Exposé de la situation de l'Empire présenté au Sénat et au Corps Législatif (novembre 1863)*, Paris, Imprimerie de Paul Dupont, 1863, p. 18.

républiques indépendantes et rivales. Son séjour à Richmond en avril 1862 le conforte dans son souhait de voir Napoléon III admettre la Confédération dans le concert des nations et d'intervenir en sa faveur, serait-ce à coups de canon. Son successeur, Louis de Geoffroy, est également explicite lorsqu'il se plaint à relever l'incapacité des généraux nordistes et à rapporter les impertinences du secrétaire d'État Seward. Enfin, il arrive aux consuls de France de se livrer à des excès de complaisance envers la rébellion, sans encourir autre chose que des rappels à l'ordre. Ainsi, au lendemain de la chute de La Nouvelle-Orléans, en avril 1862, le comte Méjan se rend coupable d'actes irréguliers⁸ causant de graves embarras à ses nationaux et, par extension, à la diplomatie française. Il était donc illusoire d'imaginer que les fonctionnaires impériaux pourraient ou qu'ils seraient disposés, au milieu de l'effervescence populaire, à contenir l'ardeur belliqueuse de certains de leurs compatriotes⁹.

Lorsque éclate la guerre civile en avril 1861, les Français sont nombreux à répondre à l'appel sous les drapeaux. Cédant à la pression populaire, épris d'aventures, séduits par une cause idéologique à défendre ou cherchant simplement un moyen d'échapper à la misère, des milliers d'entre eux accourent dans les bureaux de recrutement pour s'inscrire sur les registres régimentaires et endosser l'uniforme bleu de l'Union ou gris de la Confédération. Au milieu du fracas des armes, la proclamation de neutralité de Napoléon III du 10 juin 1861, quoique très largement diffusée, ne parvient pas à remplir son rôle dissuasif. De part et d'autre de l'Atlantique, le mythe de La Fayette reprend vigueur pour le plus grand déplaisir des autorités impériales. Exilés en Angleterre, trois princes de la

⁸ Acquis à la cause du Sud, le comte Méjan s'est compromis, entre autres, en abritant clandestinement d'importants fonds confédérés dans l'enceinte du consulat de France.

⁹ Cf. Milledge Bonham, « The French Consuls in the Confederate States », in Archibald Dunning, *Studies in Southern History and Politics*, New York, Columbia University Press, 1914, p. 83-107.

famille d'Orléans, le comte de Paris, le duc de Chartres et le prince de Joinville, offrent leur épée à la cause de l'Union. Avec un égal empressement, Camille de Polignac, fils du ministre de Charles X, rejoint quant à lui le camp des Confédérés. Autour de la figure idéalisée du « héros des deux mondes » sonne l'heure du rapprochement franco-américain. Pour les Français, toujours prompts à s'enorgueillir de la fraternité d'armes scellée au temps de l'Indépendance des États-Unis, c'est sans conteste la « nouvelle guerre d'Amérique ». Comme en 1776, le Nouveau Monde s'en remet à la fortune des armes.

À l'instar des autres groupes d'immigrants, les volontaires français tentent d'abord de se regrouper dans des corps homogènes capables d'imposer leur identité nationale et d'exalter leurs traditions militaires. À New York, trois unités d'infanterie sont fondées au début de la lutte : les « Gardes La Fayette » (55^e New York), les « Zouaves d'Épineuil » (53^e New York) et le bataillon des « Enfants Perdus » (Independent Corps)¹⁰. Les Français du Sud ne sont pas en reste. En Louisiane, à La Nouvelle-Orléans, les notables de la colonie créent, sous les auspices des autorités municipales et du consul de France, une « Légion française » et une « Brigade française » pour assurer un service de garde civique¹¹. À l'échelle locale, la milice a constitué un point de ralliement naturel pour tous les individus souhaitant être tenus à un seul rôle de police et de surveillance. Dans le Nord, plusieurs corporations militaires et groupes d'autodéfense ralliés à la cause de l'Union ont réuni de petits contingents de Français à Philadelphie, New York, San Francisco, Leavenworth et Cheltenham, mais sans jamais sortir de leurs attributions spécifiques et sans avoir d'existence durable. Dans les États du Sud, les milices françaises ont été soumises à de plus fortes pressions, notamment en raison de la crainte des soulèvements

¹⁰ *Le Courrier des États-Unis*, 21 avril 1861, 4 janvier 1862 ; *New York Times*, 10 août, 23 novembre 1861.

¹¹ *Règlements de la Légion française formée à La Nouvelle-Orléans le 26 avril 1861*, La Nouvelle-Orléans, Imprimerie de J. Lamarre, 1861, p. 3-4.

d'esclaves et de la prolifération des brigands. Celles de Mobile ont été intégrées dans des régiments de volontaires. Il est probable que celle de Memphis ait subi le même sort. À Richmond et à Charleston, les miliciens français ont pris rang dans des corps étrangers pour pallier leur faible nombre et se placer sous la protection des consuls européens. Dans des coins reculés de la Louisiane, des *Defense Guards* ont également vu le jour dans les paroisses de St James et de St Martin.

Malgré quelques coups d'éclat, tous ces corps n'ont eu qu'une existence éphémère. Contrairement aux Irlandais et aux Allemands, les Français ont eu tendance à se disperser, à s'engager isolément ou par petits groupes. Dès le premier appel aux armes, les divisions de la colonie ont refait surface. Les divergences politiques, les querelles de personnes et les luttes d'influence ont constitué autant de pierres d'achoppement. Les nominations des officiers, en particulier, ont avivé les jalousies et semé la zizanie dans les rangs. Formés et commandés par des officiers français, ces divers corps ont perdu très vite, faute d'un nombre suffisant de volontaires, le caractère national qui avait présidé à leur création et, malgré les réserves des uns et les appréhensions des autres, ont dû américaniser leurs rangs pour atteindre les effectifs réglementaires, résultat paradoxal dans la mesure où l'idée première était de promouvoir et de célébrer la différence.

Il reste que les Français se sont davantage distingués isolément, certains parvenant à gravir les échelons de la hiérarchie militaire. Quelques destins individuels méritent ici d'être cités. Originaire de Bretagne, le journaliste Régis de Trobriand, que rien ne prédisposait au métier des armes avant d'être élu colonel des « Gardes La Fayette », gagne au feu ses étoiles de général et commande une brigade à Gettysburg. L'un de ses compatriotes, Alfred Duffié, ex-lieutenant de cavalerie de l'armée française, reçoit la même promotion eu égard à ses états de services. Officier prêt à toutes les audaces, Victor Girardey, qui a épousé avec ardeur la cause du Sud, atteint lui aussi le grade de général de brigade avant d'être tué lors du

siège de Petersburg en 1864. Le comte de Paris et le duc de Chartres servent pendant neuf mois dans l'état-major du général McClellan avec le grade de capitaine, leur oncle, le prince de Joinville, se contentant d'un rôle d'observateur civil et de conseiller militaire auprès du commandant de l'armée du Potomac. Ils y croisent le colonel Gustave Cluseret, le futur général communal, qui y représente l'opposition républicaine à Napoléon III. Côté sudiste, le prince Camille de Polignac se hisse peu à peu au rang de général de division, devenant, pour la postérité, le « La Fayette du Sud »¹².

Les enfants perdus du second Empire

Que faut-il retenir de la participation française à la guerre de Sécession ? Certainement pas son nombre, qui se situe selon toute vraisemblance dans une fourchette allant de 10 000 à 15 000 soldats. Cette contribution paraît dérisoire au regard des trois millions d'hommes à avoir servi sous les drapeaux entre 1861 et 1865. L'apport de la communauté française semble relever de l'anecdote à côté des 200 000 Allemands et des 175 000 Irlandais enrôlés dans les armées de l'Union et de la Confédération. Or, s'il convient de ramener cette mobilisation à de justes proportions, les Français n'en ont pas moins imprimé une marque caractéristique, surtout dans la première année du conflit. Dans les deux camps, la *French craze* a battu son plein comme en témoigne l'engouement des Américains pour les

¹² Se reporter notamment à Régis de Trobriand, *Quatre ans de campagnes à l'armée du Potomac*, Paris, A. Lacroix, 1874, 2 vol. ; Camille de Polignac, *L'Union américaine après la guerre. Pour la défense des États du Sud*, Paris, E. Dentu, 1866 ; Gustave Cluseret, *Mémoires du général Cluseret*, Paris, Jules Lévy, 1888, 3 vol. ; Louis-Philippe d'Orléans, Comte de Paris, *Histoire de la guerre civile en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874-1896, 7 vol. ; François d'Orléans, Prince de Joinville, *Guerre d'Amérique. Campagne de l'armée du Potomac en Virginie*, Paris, T. Claye, 1862.

zouaves. On s'est arraché les services des Français, on s'est bousculé pour servir à leurs côtés et sous leurs ordres, d'où leur surreprésentation dans le corps des officiers. Le secret de leur popularité, aussi éphémère qu'elle ait pu être, a résidé dans la réputation flatteuse faite à la *Furia francese*, les récents succès des armées impériales, la présence de vétérans des guerres européennes et, souvent, les tenues chamarrées des régiments dits « français ». Mais bientôt rattrapés par les réalités de la guerre, ces corps militaires, on l'a vu, n'ont pas connu la brillante carrière à laquelle on les promettait. Peu de faits d'armes, sinon individuels, sont à mettre à leur actif. Une contribution exceptionnelle doit cependant être mentionnée. En avril 1862, les milices françaises de La Nouvelle-Orléans sauvent la « Reine des villes » d'une destruction quasi certaine par les flammes en réprimant pendant une semaine le mouvement populaire qui a éclaté entre l'évacuation des troupes rebelles et l'occupation effective des forces fédérales¹³.

Somme toute, cette participation militaire revêt surtout une forte charge symbolique. À la différence des autres groupes d'immigrants, les Français ont prétendu se raccrocher à une geste héroïque, celle de la guerre d'Indépendance. En s'enrôlant sous la bannière de l'Union et de la Confédération, ils ont perpétué la tradition militaire de leurs aïeux en Amérique. Cette assimilation historique a été en quelque sorte le socle idéologique de leur enrégimentement, la référence incontournable de l'amitié franco-américaine. Du Nord au Sud, le mythe de La Fayette n'a pas fait qu'emporter les imaginations ; il a conduit à faire acte de dévotion. Sous l'uniforme, les Français se sont volontiers imaginés être les nobles héritiers du « Héros des deux mondes »¹⁴.

¹³ Cf. Farid Ameur, « 'Au nom de la France, restons unis !' Les milices françaises de La Nouvelle-Orléans pendant la guerre de Sécession, 1861-1865 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 28, automne 2008, p. 81-106.

¹⁴ Régis de Trobriand, *op. cit.*, I, p. 61.

Le fait majeur se situe ailleurs. Pour les immigrants français, l'expérience de la guerre de Sécession a été traumatisante. Pendant quatre années, ils ont été mêlés aux péripéties d'une lutte que rien ne prédisposait alors à devenir l'archétype des guerres modernes. Sur le front, ceux qui ont survécu à l'enfer des combats, des hôpitaux et des prisons ont pu témoigner de l'acharnement des belligérants et des rigueurs de la vie militaire. À l'arrière, les civils n'ont pas été ménagés. Malgré leur qualité de ressortissants d'un pays neutre, les Français se sont souvent plaints de déprédations, d'exactions et de mesures vexatoires, sans jamais obtenir de concessions. La lutte n'a pas été propice aux ménagements. Les divisions internes ont affaibli le degré de résistance communautaire. En outre, l'expédition du Mexique a donné naissance à un sentiment antifrançais qui a porté préjudice aux sujets de Napoléon III. Qu'ils aient pris parti ou non, les Français ont connu le même sort que leurs voisins. On en a pour preuve les abus de la conscription¹⁵ et les cas d'enrôlements forcés que les consuls, à défaut de pouvoir y remédier, signalent dès le printemps 1862. La guerre a été l'affaire de tous, à l'exception des résidents de la lointaine Californie. Dans le Sud particulièrement, les Français ont été touchés par le renchérissement de la vie, les pénuries alimentaires, la paupérisation des campagnes et le climat d'insécurité qu'entretiennent les soldats, les guérillas et les esclaves en fuite. En un mot, les procédés des belligérants ont détruit les illusions des migrants qui croyaient pouvoir rester en marge du conflit en invoquant le bénéfice de la neutralité¹⁶. Par son caractère total, la guerre s'est invitée au sein d'une communauté qui cultivait jusqu'alors ses particularismes dans le décor outre-Atlantique et regardait avec défiance et suffisance le *mainstream* ambiant. Pour la première fois,

¹⁵ Institution antipathique aux mœurs américaines, la conscription est apparue dès avril 1862 dans les États du Sud. L'Union y recourt à son tour en vertu de la loi du 3 mars 1863 (*Enrollment Act*).

¹⁶ *The French and American Claims Commission: Records of Claims*, Washington DC, Gibson Brothers and Bookfinders, 1884, 78 vol.

elle n'a pu résister à la vigueur du courant et s'est jetée, par la force des choses, dans le grand bain de l'américanisation.

La guerre de Sécession constitue un tournant dans l'histoire de l'immigration française aux États-Unis. À la faveur des bouleversements politiques et sociaux qu'engendre la lutte, les Français ont tissé des liens nouveaux avec leur patrie d'adoption en même temps qu'ils ont consommé la rupture avec leur pays d'origine. Absorbée par la pénurie de coton et la question mexicaine, la France impériale a été accusée d'abandon. Incapable d'étendre une protection efficace, alors même que sa marge de manœuvre était limitée, elle a altéré son image et perdu de son crédit au milieu des événements. Dans le Sud, notamment, les calamités de la lutte et le ralentissement des communications ont renforcé l'incompréhension, l'aigreur et la rancœur à son égard.

La guerre de Sécession a ouvert la voie à l'assimilation. Les Français ont partagé les souffrances et les inquiétudes de la population américaine. Les dangers, les sacrifices et les épreuves du quotidien les ont obligés à sortir de leurs réserves, à s'attacher aux principes en jeu et à intégrer des solidarités extracommunautaires. Le passage dans les armées a noué des liens nouveaux, ouvert des barrières et gommé certains préjugés. Ceux qui ont servi dans les armées de l'Union acquièrent de plein droit la citoyenneté et perçoivent une allocation du gouvernement fédéral. Dans les États du Sud, le mythe tenace de la « cause perdue » donne aux anciens combattants une aura qui va durer plusieurs générations. Qu'ils aient été dans le camp des vainqueurs ou des vaincus, les immigrants français ne sont plus les « oiseaux de passage » ou les « Keskydees » qu'ils prétendaient être jadis. Ils sont définitivement passés de l'Ancien au Nouveau Monde.

Les survivants

La place des Juifs dans la société polonaise, 1944-1949

AUDREY KICHELEWSKI

L'histoire des Juifs de Pologne ne s'est pas arrêtée après l'extermination de trois millions d'entre eux lors de la Seconde Guerre mondiale¹. En 1945, demeure une population juive de plus d'une centaine de milliers de membres, et surtout, une « question juive » qui se noue autour des perceptions des Juifs par la société polonaise et leurs utilisations politiques. Cette étude interroge la place des rescapés juifs dans une société polonaise en transition, au sortir de la guerre et à l'aube d'un régime socialiste inédit, sous domination soviétique.

Dans une perspective d'ensemble, qui privilégie les interactions entre les politiques de l'État polonais et les réponses des différents groupes sociaux, nous avons examiné le retour en Pologne des survivants juifs en termes d'ajustements et de réactions aux manifestations d'antisémitisme rencontrées, mais aussi face aux nouvelles conditions économiques et sociales régissant leur environnement. Comment les relations polono-

¹ Cet article est le compte rendu de la thèse du même titre, rédigée sous la direction d'André Kaspi et soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 31 mai 2010, devant un jury composé de : Jan T. Gross, (Université de Princeton), Anne Grynberg (présidente, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Jean-Yves Potel (Mémorial de la Shoah), Jean-Charles Szurek (CNRS-Université Nanterre-Paris X) et du directeur de thèse. Ancienne élève de l'ENS-Ulm et agrégée d'histoire, l'auteur est actuellement post-doctorante au Polish Center for Holocaust Research de l'Académie des Sciences polonaises, à Varsovie.

juives au quotidien, mais aussi la position même des rescapés dans le nouvel État, sont-elles affectées par l'ordre politique et social qui se met en place au lendemain de la guerre ?

Les acteurs de la nouvelle Pologne

Quelle place les rescapés juifs peuvent-ils avoir dans la nouvelle Pologne ? Dans quels termes la conçoivent-ils, et comment articuler ces conceptions aux questions qui se posent aux autres acteurs de cette scène, les autorités polonaises, les intellectuels, l'Église catholique ou encore l'opinion publique ? Répondre à ces questions a supposé en premier lieu de définir les acteurs principaux et d'analyser leurs priorités respectives, après avoir dressé le tableau de la situation de la Pologne au sortir de la guerre.

La population polonaise est d'abord une société qui panse les plaies de l'occupation, s'inquiète de sa survie physique et de son avenir politique. Dans ce contexte, il reste peu de place à la compassion aux souffrances du voisin juif. L'indifférence domine, combinée selon des degrés très variables en fonction des expériences vécues durant la guerre, de l'origine sociale ou géographique des personnes, à une image sociale généralement négative. Cette image remonte loin dans le temps de l'avant-guerre, encore qu'elle puisse être tempérée par d'autres stéréotypes plus positifs du Juif, nés du contact quotidien entre les deux populations, dans les campagnes notamment. Elle est profondément affectée par l'expérience de la guerre avec la vision quotidienne de l'exclusion des Juifs de la communauté nationale, locale et même humaine. Cette image dominante peut donc, au sortir de la guerre, potentiellement tendre vers le rejet d'un Juif perçu comme ethniquement sinon ontologiquement différent, à moins que des représentations concurrentes ne viennent la bousculer.

Les représentants du nouveau régime sont aussi producteurs d'images du groupe juif, aussi bien à travers les pratiques administratives d'identification des Juifs, que par le critère de la nationalité assumée par ceux qui se font enregistrer auprès des comités locaux. Or ces images ne vont pas dans le sens d'une inclusion naturelle dans la nouvelle communauté nationale. Ou plutôt, un double discours s'établit dans la définition de celui qui est polonais et dans l'application de cette identification. En vue de la légitimation de nouvelles autorités qui doivent s'affirmer dans une société – loin de leur être acquise –, la place dans la cité est pensée par rapport à son rôle durant la guerre. La citoyenneté construite par le gouvernement de Lublin² inclut donc, théoriquement, les Juifs en tant que victimes et résistants au fascisme et exclut les « réactionnaires » polonais, autrement dit tout résistant potentiel au nouvel ordre qui s'établit. Ainsi les autorités s'assurent plus facilement d'une meilleure image auprès de la communauté internationale, de la diaspora juive et, bien sûr, auprès du petit nombre de rescapés juifs qui voient dans le gouvernement de Lublin l'espoir d'être enfin considérés comme des citoyens à part entière.

Mais ce discours et l'image de la citoyenneté prônée par le régime entrent en contradiction avec la façon dont une grande part de la société polonaise – sans même parler des résistants au régime – conçoit sa propre appartenance à la nation. Ils contredisent également ceux qui tendent à mettre en doute l'appartenance à la Nation de ceux qu'ils considèrent comme Juifs, en particulier quand ces Juifs sont assimilés aux suppôts d'un nouveau gouvernement perçu comme étranger à la Nation. Conscientes de ce renversement idéologique, les autorités doivent proposer une définition identitaire qui puisse néanmoins être acceptable.

² Le gouvernement de Lublin ou Comité polonais de libération nationale est formé le 23 juillet 1944 et gouverne depuis cette ville à partir du 1^{er} août. Largement dominé par les communistes, il fait office de gouvernement provisoire jusqu'au 31 décembre 1944, remplacé par le Gouvernement provisoire de la République de Pologne, qui s'installe à Varsovie le 18 janvier 1945.

Un discours où la minorité juive est implicitement exclue également de la « polonité »³, ou du moins signifiant que le nouveau régime ne franchirait pas certaines limites pour défendre ses concitoyens juifs.

Ainsi, l'apparente situation favorable de la minorité juive, en termes de droits et d'attention accordés, est surtout le fruit d'une politique stratégique et opportuniste. Les conséquences de ce double discours – tout à la fois bienveillant et excluant – sont décisives dans l'évolution des relations entre les rescapés juifs et les autorités d'une part et l'ensemble de la société polonaise d'autre part. Elles s'illustrent avec la plus grande clarté à travers trois grands phénomènes concomitants dans la vie de la majorité des survivants : la confrontation à la violence, sinon physique du moins psychologique, de leur nouvel environnement ; la possibilité de quitter la Pologne ; ou au contraire d'y demeurer à condition d'accepter un nouveau paradigme.

Les relations polono-juives : face à la violence

La confrontation directe ou indirecte des survivants juifs à l'hostilité, sinon à la violence ouverte de nombreuses sphères de la société est, sans conteste, l'événement le plus tragique et le plus spécifique à la Pologne de l'immédiat après-guerre. Certes, en chiffres absolus, le nombre de victimes juives demeure relativement modéré. Selon les estimations, 3% à 10% des survivants tout au plus sont directement affectés par les violences. C'est « moindre », comparé aux violences bien plus généralisées commises contre les autres minorités, allemande et ukrainienne surtout, sans oublier la répression subie par la résistance au nouveau régime qui se traduit par de nombreuses arrestations et déportations en Sibérie. Mais ces violences plongent l'ensemble des survivants juifs dans un climat où ils ressentent

³ Au sens ethnique, et non citoyen, du terme.

autant l'hostilité à leur encontre que la relative impuissance de l'État à les protéger efficacement. Les tentatives menées pour comprendre et interpréter cette vague de violences ont commencé dès leur irruption et se poursuivent encore de nos jours, dans un débat toujours ouvert. Dans une analyse – qui ne se limite pas au seul cas emblématique et pourtant exceptionnel au sens littéral du terme –, du pogrome de Kielce, qui fit 42 victimes le 4 juillet 1946, j'ai montré que l'origine des violences est à chercher dans un faisceau de facteurs combinés plutôt que dans une explication monocausale. Entrent ainsi en ligne de compte aussi bien les circonstances politiques – un pays en quasi-guerre civile depuis l'annonce des résultats truqués du référendum du 30 juin 1946 –, que les circonstances économiques – l'extrême dénuement de la population favorisant le banditisme. Mais ces facteurs seuls ne seraient rien sans la puissance des représentations négatives de la société polonaise à l'égard des rescapés juifs, qui génèrent un climat de haine conforté par l'effondrement des barrières morales durant la guerre et un désordre social toujours actif au sortir du conflit.

Si l'interprétation de ces violences demeure complexe, leurs conséquences sont sans appel tant pour la place des Juifs dans la société polonaise qu'au niveau de la structuration des rapports polono-juifs. L'étude des réactions contemporaines à cette vague de violences révèle un décalage entre les analyses et les prises de position d'une part, et la réalité de la situation et des actions entreprises, d'autre part. En effet, tant du point de vue des autorités que de ses opposants politiques ou de l'Église catholique, ces violences doivent être comprises dans le cadre des problèmes politiques qui se posent alors en Pologne. Pour le régime, la minorité juive est visée par un ensemble d'opposants englobés dans le terme de « réaction ». L'opposition et l'Église tendent plutôt à y voir une provocation des communistes visant à déstabiliser et décrédibiliser leurs efforts pour s'opposer à l'instauration d'un nouvel ordre politique et social. Rares et inaudibles sont les analyses plaidant pour une prise en compte de l'état d'esprit de la société polonaise et pour une lutte en profondeur à la

fois contre les préjugés antijuifs et contre la réalité de l'accroissement de la vision ethnique des relations sociales. Or ces violences témoignent des divisions entre Juifs et non-Juifs. C'est en effet le plus souvent et avant tout parce qu'elles sont perçues comme juives que les victimes sont visées et c'est selon cette ligne de représentations que sont posés diagnostic et réponses.

Pour les Juifs polonais, cet épisode de violences marque également un réel tournant dans la détermination de leur place dans leur pays natal. L'examen des situations individuelles comme des réponses collectives empêche de conclure à l'inéluctabilité du départ ou de l'assimilation à la suite de ces seules violences. Il est exact d'affirmer que près de 100 000 Juifs quittent le pays dans les neuf mois qui suivent le pogrome de Kielce. Mais un nombre identique demeure en Pologne, dont la moitié en Silésie, où ils revendiquent leur appartenance identitaire au sein de communautés organisées. Pour autant, la vague de violences à laquelle sont directement, mais surtout indirectement confrontés les rescapés juifs, et plus particulièrement les réactions des autorités aussi bien que de la société, déterminent en grande partie leur position dans le nouvel État.

Oublier pour survivre

L'émigration juive polonaise commence avant les violences et se poursuit après celles-ci. Le climat des violences influe certes sur ce processus, mais certainement moins que les perceptions de celles-ci, les oppositions qu'elles construisent au sein de la société et, pour certains, la perte de confiance dans un régime auprès duquel il semblait nécessaire de jouer la carte de la loyauté – ce que firent de concert la plupart des partis politiques juifs rassemblés au sein du Comité central des Juifs de Pologne. Mais plus encore, les décisions demeurent personnelles, conditionnées par des

facteurs psychologiques, économiques, soit souvent par pragmatisme ou opportunité et plus rarement par idéologie ou conviction.

À l'inverse, rester en Pologne suppose être capable de supporter le double discours et de s'adapter à la nouvelle idéologie, même s'il demeure possible de mener une vie juive dans certaines régions du pays, en acceptant certains paradigmes. C'est ce que fait une petite moitié de rescapés. La reconstruction d'une vie juive doit ainsi s'opérer sur de nouvelles bases. Cette vie juive se concentre dans les grandes villes – à l'exception de la Silésie qui accueille des communautés importantes dans des cités de taille moyenne. Ce regroupement est rendu nécessaire par le climat de violences autant que par les changements de la structure socioprofessionnelle de la population juive, qui passe d'une surreprésentation dans les secteurs de l'artisanat et du petit commerce dans les petites villes à une surreprésentation du fonctionariat dans les principales villes du pays, et au premier chef dans la capitale. Une vie juive où les institutions remplissent un rôle social et remplacent plus que jamais les structures familiales, voire religieuses, qui constituent le pilier des communautés traditionnelles d'avant-guerre en Europe centrale. Une vie juive enfin où la langue polonaise remplace le yiddish comme langue dominante et où l'acculturation, favorisée par les contacts quotidiens avec la population non-juive, progresse à grand pas. Mais une vie juive qui dispose de ses structures – un réseau d'écoles, de médias, d'institutions sociales, culturelles et artistiques et qui fait montre d'un réel essor en quelques années.

À partir de 1947, qui voit la victoire définitive sur le plan national des partis politiques soutenant le nouveau régime, cette vie juive adopte de façon croissante de nouveaux paradigmes idéologiques dans son fonctionnement. Ces paradigmes impliquent le façonnement d'un homme juif nouveau, fidèle à ses racines mais adapté à une nouvelle société socialiste. C'est sur la base de ce consensus minimum, incarné en particulier par les partis communistes et sionistes, les plus actifs dans la « rue juive » et au sein des organisations de masse, que s'organise

progressivement l'ensemble de la vie juive en Pologne dans l'immédiat après-guerre. Pour ceux qui n'entrent pas dans ce nouveau paradigme, la seule issue est le départ ou l'exil intérieur.

Les Juifs qui décident (momentanément) de demeurer en Pologne sont donc placés devant l'alternative de prendre part ou non à une vie communautaire de plus en plus imprégnée par la politique et l'idéologie – éléments que l'on retrouve également dans l'ensemble des structures sociales polonaises. Pour autant, même le consensus auquel aboutissent les acteurs de la vie communautaire entre 1945 et 1948 demeure extrêmement fragile.

C'est ainsi que se dessine peu à peu l'éventail des possibles pour un retour à la « normale » des survivants juifs polonais au lendemain de la guerre. Certains vont chercher cette normalité hors de Pologne, d'autres dans un exil intérieur, d'autres encore en tentant de se fondre dans cette société en abandonnant tout sentiment d'appartenance à un groupe juif quel qu'il soit. La vie communautaire quant à elle se politise au rythme de l'ensemble de la vie sociale du pays. L'année 1949 marque un tournant au sens où le consensus entre sionistes et communistes – pour de multiples raisons liées à la fois à la naissance de l'État d'Israël, à l'amplification de la Guerre froide entre le bloc occidental et le bloc socialiste et enfin aux changements stratégiques de la politique intérieure polonaise – n'a plus lieu d'être. Exposée comme vitrine d'une politique de tolérance de l'État polonais, la communauté juive devra dorénavant se conformer strictement à l'idéologie du régime et à ses fluctuations, après une ultime possibilité de départ donnée à ceux pour qui une vie juive – même socialiste – n'a de véritable sens que dans un État juif. Quant à ceux qui ne participent pas à ce nouveau modèle d'organisation communautaire contrôlé étroitement par l'État, leur volonté d'invisibilité demeure soumise aux représentations du Juif construites au sein de la société, et à leurs manipulations au gré de la politique des autorités communistes.

